

PERSPECTIVES

#5

BOURGES

Marchand de canons.

ACCÈS À L'EAU

Une guerre en Palestine.

PESTICIDES

Les agriculteurs, premiers touchés.

RUGBY

Les femmes s'en mêlent.

DIS, SYRIE

Douze mois après la chute de Bachar al-Assad, le peuple syrien peine à se relever dans un pays meurtri et fragmenté.





 PODCAST

A écouter juste ici



- EN SYRIE : VIVRE APRÈS LE CLAN ASSAD.**
Un an plus tard, la difficile tentative de reconstruction des Syriens.
- 20 13 NOVEMBRE : L'INSUPPORTABLE INJONCTION À LA RÉSILIENCE.**
Dix ans après les attentats, la France commémore et les rescapés résistent.
- 26 BOURGES, LE CŒUR BATTANT DU RÉARMEMENT FRANÇAIS ET EUROPÉEN.**
Depuis la guerre en Ukraine, Bourges est devenue un centre industriel clé du réarmement européen, où les entreprises tournent à plein régime pour soutenir l'industrie militaire.
- 36 UN CLIMAT DE DÉFIANCE POUR LA COP 30.**
La conférence débute sur un terrain miné par les soupçons et les retards.
- 40 ISRAËL- PALESTINE : LA GUERRE DE L'EAU.**
En Cisjordanie, celui qui contrôle la ressource contrôle le territoire.
- 54 L'INFRANCHISSABLE BARRIÈRE DE LA LANGUE.**
Le combat périlleux des réfugiés pour obtenir un titre de séjour pérenne.
- 58 DERRIÈRE LES AMPHIS, LA SURVIE.**
Alors que le coût de la vie explose et que les aides stagnent, de plus en plus d'étudiants se sentent oubliés par l'État et basculent dans la précarité.
- 68 PESTICIDES : DES NORMES EN TROMPE L'ŒIL ET DES AGRICULTEURS TROMPE-LA-MORT.**
La France recule face aux lobbys de l'agro-industrie, et met en danger les agriculteurs.
- 74 FORMER DES MÉDECINS, UN INVESTISSEMENT À REMBOURSER.**
Que pensent les jeunes médecins des solutions pour résoudre les déserts médicaux en France ?
- 88 TRANSITIONS DE GENRE, DUR CHEMINEMENT.**
Décryptage sur le comment, le pourquoi, et à quel prix les transitions de genre constituent un parcours semé d'embûches.
- 106 TAXE QUI PEUT ! LES RADIOS ASSOCIATIVES MANQUENT D'AIR.**
Le projet de loi de finances 2026 menace les radios associatives.
- 110 ENTRE DURABILITÉ ET OBSOLESCENCE, QUELLE PLACE POUR LE CONSOMMATEUR ?**
L'obsolescence programmée est omniprésente. Tout pousse les consommateurs à racheter sans cesse.
- 120 QUAND LA MOUSSE S'ÉMOUSSE.**
Le marché de la bière est mis à mal, délaissé par l'État et à la merci du prix exorbitant des matières premières.
- 134 SE MÊLER À LA LUTTE.**
Dans sa volonté de se professionnaliser, le rugby féminin doit affronter et surmonter de nombreuses difficultés structurelles.
- 140 COPIE D'AUTEUR OU COPINAGE, QUE RÉCOMPENSENT VRAIMENT LES PRIX LITTÉRAIRES ?**
Goncourt, Renaudot ou Interallié, les prix littéraires sont sujets à polémique, entre monopole des grandes maisons d'édition et opacité du processus électoral.

Près d'un an après la chute du régime autoritaire de Bachar al-Assad, le 8 décembre 2024, la Syrie ne souhaite qu'une seule chose : se relever. Seulement, le pays a vécu 14 longues années de guerre civile et 53 de dictature. Le peuple syrien est meurtri et fragmenté, les communautés religieuses peinent à vivre ensemble et s'entrent violemment dans tout le pays. Si cette atmosphère de peur règne, les Syriens sont aussi confrontés à la misère.

À la tête de leur État, l'ancien djihadiste de l'État Islamique, Ahmed al-Charaa, est arrivé au pouvoir par une campagne militaire.

JULIETTE DE LACHEISSERIE

La Syrie post Bachar



Peu à peu, la vie reprend un rythme plus régulier dans le quotidien des Syriens.

CREDIT : ABD ALRHMAN AL DARRA - PEXELS

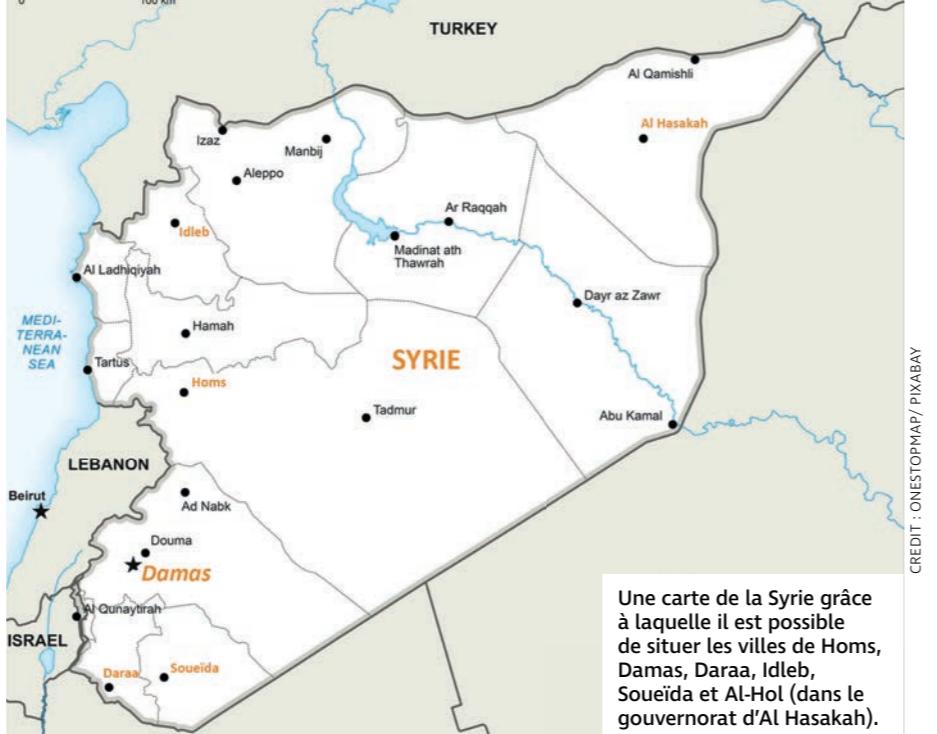
orsqu'on lui demande quelle partie de son corps a été touchée, il répond : « *De partout, de partout ! Tête, dos, bras, genoux, jambes... De partout !* ». Abdulrazak, 34 ans, est un ancien journaliste syrien, victime du régime Assad. En juillet 2014, il se trouve dans la campagne nord de la ville de Homs et filme les bombardements avec un autre journaliste. Assiégée par les forces du régime de Bachar al-Assad, la ville de Homs est sujette à de violents bombardements qu'Abdulrazak documente pour l'Association des Médias de la ville. Lorsqu'ils sont repérés, ils deviennent la cible d'un hélicoptère. Son ami perd la vie dans les explosions et Abdulrazak est grièvement blessé. Il souffre de multiples éclats et de brûlures provoquées par la combustion d'une substance inflammable. « *Parce qu'il y avait comme un baril d'essence ou je ne sais pas quoi, sur le toit, qui a aidé à brûler encore plus. On avait de la chance...* » ajoute-t-il avec un rire jaune.

Piégé dans la région de Homs qui est assiégée, Abdulrazak ne peut recevoir de soins adaptés. La région dispose de quelques hôpitaux civils mais sans véritables équipements. Lorsque la blessure de sa jambe se rouvre, une seule solution s'impose : l'explorer à vif, sans anesthésie, pour découvrir ce

Deux jeunes garçons assis sur le toit d'une voiture se couvrent du drapeau syrien.



CREDIT : OMAR RAMADAN / UNSPLASH



CREDIT : ONESTOPMAP / PIXABAY

Une carte de la Syrie grâce à laquelle il est possible de situer les villes de Homs, Damas, Daraa, Idlib, Soueida et Al-Hol (dans le gouvernorat d'Al Hasakah).

qu'elle renferme. « *Il y avait un caillou de la taille d'un demi-œuf qui est resté dans ma jambe pendant 45 jours.* » Comme 13,5 autres millions de Syriens, Abdulrazak est contraint de partir de chez lui pour fuir les atrocités de la guerre. Il rejoint la Turquie illégalement puis la France, afin de continuer ses soins. Malheureusement, cette attente lui coûtera la vue. Aujourd'hui, Abdulrazak n'est toujours pas rentré en Syrie, il est traducteur interprète suite à ses études à l'INALCO. En octobre 2025, ils étaient seulement 2 980 200 réfugiés

et déplacés internes à avoir pu rentrer chez eux.

Le 8 décembre 2024 marque un tournant dans l'histoire syrienne. C'est la chute du régime du « *boucher de Damas* ». 53 ans après l'arrivée au pouvoir d'Hafez al-Assad, les Syriens sont enfin débarrassés du clan Assad. C'est la fin de la dictature et de la guerre civile qui rongent le pays depuis le Printemps Arabe. Lorsque les manifestations surviennent, en 2011, la dictature syrienne est la seule à résister. Un enchaînement de violences s'abat sur les Syriens. Le pays entre en guerre civile et la population vit 13 ans au cœur de terribles répressions. Le gouvernement Assad répond à ses opposants dans la violence. Lui et ses alliés bombardent les quartiers résidentiels, les écoles, les hôpitaux... Le régime emprisonne arbitrairement ses opposants politiques. Les prisons d'Adra et Sednaya sont connues pour leur torture systématique. Electrocutions, abus sexuels, exécutions... Beaucoup d'entre eux ne reviendront jamais. Les études estiment que le nombre de victimes durant

Page de droite : La ville de Daraa, dans le sud de la Syrie, a subi de lourds bombardements. Une rue détruite, le 6 août 2022.



cette guerre se situe entre 350 000 et 600 000 personnes. Le Réseau Syrien pour les Droits de l'Homme accuse Bachar al-Assad et ses alliés d'être responsables de 90% de ces décès.

Anciennement affiliée à Al Qaïda sous le nom de Front al-Nosra, Hayat Tahrir al-Cham est la faction rebelle islamiste qui a libéré le pays de Bachar al-Assad. Aghiad Ghanem, directeur du programme Moyen-Orient à Sciences Po Paris, regrette « l'opportunité extraordinaire qui a été complètement gâchée ». Il rappelle que le 8 décembre, le pouvoir qui débarque en Syrie arrive par une campagne militaire et non

une révolution. À sa tête, l'ancien djihadiste de l'État Islamique, Ahmed al-Charaa, aussi connu sous son nom de guerre : Abou Mohammed al-Joulani. Il est lui-même à l'origine de la scission de l'organisation avec Al Qaïda car il souhaitait la repositionner comme un mouvement nationaliste syrien. Une fois à la tête de la Syrie, il instaure un gouvernement de transition et nomme lui-même les 7 membres chargés de réécrire la Constitution syrienne qu'il avait abolie.

« Il est en train de se former un profil d'autocrate tout à fait dans la ligne de Bachar al-Assad. » commente Régis Le Sommier, grand reporter qui a rencontré plusieurs fois Bachar al-Assad. « Un djihadiste, ça reste un djihadiste. Il a beau se couper la barbe, mettre un costume et une cravate, ça ne change pas qui il est à la base. » Aghiad Ghanem nuance davantage la radicalité du personnage syrien : « Quand il estime qu'il a intérêt à faire usage de la radicalité, il fait usage de la radicalité. Quand il estime qu'il a intérêt à faire usage de la modération, il fait usage de la



13,5 millions de Syriens ont été contraints de partir de chez eux pour fuir les atrocités de la guerre.



CREDIT : DR WSWS.ORG

Le président américain, Donald Trump, a reçu son homologue syrien, Ahmed al-Charaa, à la Maison Blanche, le 10 novembre 2025.

modération. » Concernant son passé djihadiste, il ajoute : « On regarde le passé des leaders politiques. Il n'y a aucune raison qu'il fasse exception. » Le nouvel homme de la Syrie cherche d'abord à redorer son image sur la scène mondiale. Toutefois, alors qu'il use de sa crédibilité à l'international, « à l'échelle nationale, on observe une baisse de confiance de la population syrienne ».

Al-Charaa, bon élève de l'Occident

De la liste noire du FBI au premier chef d'État syrien invité à la Maison Blanche, Ahmed al-Charaa soigne son image de premier de la classe. Ce 10 novembre, il est reçu dans le Bureau Ovale de Donald Trump pour discuter des sanctions établies contre le gouvernement Assad qui pénalisent toujours la Syrie aujourd'hui. Les échanges permettent l'obtention d'une nouvelle pause de 180 jours dans la « loi César » qui soumettait la Syrie à de lourdes sanctions américaines. Quelques jours plus tôt,

l'ONU votait également pour la levée des sanctions. Le contexte géopolitique explique une partie de cette stratégie. C'est ce que souligne Régis Le Sommier : « Quelle que soit la marionnette que l'Occident a là-bas : djihadiste, autocrate, dictateur... Peu importe ! L'intérêt c'est de servir les intérêts de l'Occident. » Mais il est juste de rappeler le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Ahmed al-Charaa ne se rapproche des puissances occidentales qu'après son arrivée au pouvoir. En ce sens, il se distingue des chefs d'État libyen et afghan, Kadhafi et Karzai, portés au pouvoir par l'Occident.

Le nouveau dirigeant syrien s'arrange pour ne pas froisser ses sponsors. Le 26 septembre 2025, au Conseil de Sécurité de l'ONU, lorsque de nombreuses délégations se lèvent et quittent la salle à l'heure du discours de Benjamin Netanyahu, « Ahmed al-Charaa, bon soldat de l'Occident, reste assis et écoute le discours. C'est un signe intéressant. » L'ancien djihadiste sait très bien ce qu'il doit faire pour maintenir ses soutiens. « Tous les discours des grandes puissances sur les valeurs, sur les infréquentables, ne valent rien. » s'insurge Frédéric Pichon,

Page de gauche : Les dégâts de la politique de Bachar al-Assad sur la ville d'Idlib, dans le Nord-est de la Syrie.

expert de la Syrie. « Les gens qu'Ahmed al-Charaa a massacrés, ce sont des Arabes (...) ce n'est pas du sang occidental, donc ce n'est pas grave. Il n'y a absolument pas de morale là-dedans. » Comme l'avait été Bachar al-Assad en 2008, invité aux défilés du 14 juillet, Ahmed al-Charaa est devenu le nouvel « homme de la situation » pour l'Occident. Le président américain, Donald Trump, a estimé jeudi 6 novembre 2025, que son homologue syrien faisait du « très bon travail » en Syrie.

En réalité, le « très bon travail » d'al-Charaa se limite à la scène internationale. S'il s'attache à son image de conciliateur en présentant une volonté d'unité nationale et de protection des minorités religieuses, la réalité est plus controversée. Au sein de son pays, le peuple est très divisé. Les différentes communautés religieuses peinent à s'entendre pour vivre ensemble. De nombreux affrontements ont toujours lieu, notamment en guise de représailles. « À la fin de la Seconde Guerre mondiale, le nombre de massacres par vengeance,

c'est près de 10 000 personnes en France. C'est un système de justice que les gens se rendent par eux-mêmes, qui n'est pas légitime, mais qui existe. » précise Pauline Vacher, correspondante à Damas. Majoritairement sunnites, les habitants syriens sont « quand même contents et soulagés » du changement de régime baasiste pour un régime sunnite. Mais de vives attaques sont menées contre les alaouites, dont est issu le clan Assad. Elles entraînent un large cercle de violences confessionnelles qui s'étend à l'ensemble du pays.

Dans le sud, à Soueïda, les affrontements meurtriers entre factions druzes et groupes bédouins sunnites de juillet 2025 ont fait près de 2 000 morts. Le politologue franco-syrien druze Firas Kountar s'est exprimé auprès de Radio France Internationale à propos de ces violences : « Ce qu'a fait Ahmed al-Charaa en envoyant son armée massacrer les Syriens en raison de leur confession a créé une scission. (...) Comment peut-on envisager une réconciliation avec ce gouvernement-là ? ».

« Les gens qu'Ahmed al-Charaa a massacrés, ce sont des Arabes (...), ce n'est pas du sang occidental, donc ce n'est pas grave. Il n'y a absolument pas de morale là-dedans. »

FRÉDÉRIC PICHON, GÉOPOLITOLOGUE EXPERT DE LA SYRIE

Les chiites, eux, tentent de préserver leurs enclaves face à la montée de l'hostilité sunnite. Derrière le dirigeant modéré, se cache un homme dont le contrôle réel sur son armée reste incertain. « À quel point est-ce qu'il contrôle les forces qui sont sous lui ? » questionne Pauline Vacher.

Survivre en Syrie

Le climat de peur dans lequel vit la population syrienne n'est pas son seul facteur de détresse : la misère rythme son quotidien. La principale urgence reste l'accès à l'eau potable. Désaissés

par le régime, les villages s'organisent eux-mêmes pour subvenir à leurs besoins. Si certains ont réussi à nettoyer les puits pour pouvoir pomper de l'eau, d'autres sont obligés de louer des citerne et faire jusqu'à 40 km pour en trouver. « Mais le problème c'est que tu ne sais pas si c'est de l'eau potable ou pas. Même si la personne te dit que c'est potable, ça peut être pollué. » raconte Abdulrazak.

En juin 2025, l'ONG Terre Solidaire estimait à 95 % que la population syrienne vivait sous le seuil de pauvreté. Une

pauvreté qui ne cesse de s'approfondir. Fin octobre 2025, le gouvernement augmentait de 60 % les tarifs d'électricité. Et les coupures sont fréquentes en Syrie : au mieux, comptez deux à trois heures par jour avec du courant. « Quand l'électricité revient, ils font attention à bien tout éteindre parce qu'ils ne peuvent pas supporter la facture que ça va représenter. » se désole Aghiad Ghanem. Certains villages ont créé des collectes pour allumer des groupes électrogènes capables de recharger les téléphones portables, les torches et les outils électroniques nécessaires.

La Banque Mondiale a estimé le coût de la reconstruction du pays à 216 milliards de dollars. Jean Christophe Carret, directeur de la division Moyen-Orient à la Banque Mondiale, est fier d'ajouter que les données dont dispose l'institution sont plus importantes que celles dont dispose le gouvernement syrien lui-même. « On a pris une image satellite avant le conflit en 2011, et on a calculé la valeur des infrastructures (...) On a comparé cette image avec celle

de 2025, après 14 ans de conflit. On a ensuite calculé la différence. » Ce calcul comprend exclusivement la reconstruction des infrastructures publiques endommagées, c'est-à-dire les routes, les ports, les aéroports, les réseaux d'approvisionnement d'eau... C'est la différence avec les nombreuses autres données d'experts que l'économiste de la Banque Mondiale qualifie de « fantaisistes ». « Les pertes économiques ne sont pas incluses parce que 14 ans de conflit c'est trop long, ça ne veut plus rien dire. » Estimée à près de 400 milliards de dollars par certains experts comme l'ONU, et jusqu'à 900 milliards par al-Charaa, le coût de reconstruction de la Syrie reste colossal, quel qu'il soit.

Les kurdes : puissance sans État

Situés majoritairement sur les territoires syrien, turque, iranien et irakien, par la partition de l'Empire Ottoman, les kurdes revendiquent leur indépendance qui passera par la création du Kurdistan. Les pays concernés par la présence de kurdes sur leurs territoires, et au premier chef la Turquie, s'opposent à cette idée,

craignant d'abandonner une partie de leurs terres. Au nord-est de la Syrie, les kurdes ne sont toujours pas sous l'autorité du régime d'al-Charaa. Cependant, le gouvernement cherche à reprendre le contrôle sur cette zone qui possède la majorité des réserves de pétrole du pays. Les négociations entre les deux camps stagnent, laissant leurs forces envisager des possibles affrontements.

Avec la prise de la ville de Baghouz par les Forces Démocratiques Syriennes, l'État Islamique perd en 2019, son dernier territoire. Ses combattants et leurs familles sont largement capturés puis répartis dans 27 centres de détention au nord-est de la Syrie, dans la région kurde. En avril 2024, Amnesty International établit un rapport sur les conditions de détention et les tortures commises par les forces kurdes. Les gardiens de prisons craignent que Daesh ne profite de l'instabilité de la Syrie, pour venir libérer ses prisonniers. Pendant que les anciens djihadistes croupissent en prison, leur idéologie en profite pour ressurgir. ■



LAFARGE SOUS LE CIMENT, LA RAGE

L'usine Lafarge Cement Syria, à Jalabiya, au nord-est de la Syrie. Inaugurée en octobre 2010, l'usine a constitué un investissement de 680 millions d'euros, le plus gros jamais réalisé en Syrie, hors secteur pétrolier.

CREDIT PHOTO : DR

PERSPECTIVES

Le mardi 4 novembre 2025, la 16^e chambre du Tribunal correctionnel de Paris ouvrait la première audience du procès Lafarge. La multinationale française, leader mondial du ciment, est mise en examen pour «financement du terrorisme». Dans son usine de Jalabiya, au nord-est de la Syrie, elle a continué à faire travailler ses salariés syriens, bravant tous les dangers, en pleine guerre civile. L'a^oire éclate en 2016, deux ans après l'évacuation de la cimenterie, révélant de troubles arrangements financiers avec l'EI. **NÉO TERLECKI**

que l'entreprise, rachetée par Holcim (groupe suisse leader mondial du ciment) en 2015 réclame 200 millions d'euros de dommages et intérêts à Bruno Lafont et à certains de ses collaborateurs, détaille Laurent Binet. *On comprend donc leur écart en salle d'audience* », sourit-il.

UNE PREMIÈRE PLAINE DÉPOSÉE POUR COMPLICITÉ DE CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ

Au sein du dossier, 241 parties civiles ont été recensées, selon un décompte de l'AFP arrêté le 31 octobre. Parmi elles, on dénombre 11 associations, dont la Fenvac (Fédération nationale des victimes d'attentats et d'accidents collectifs), 13onze15 (Association de victimes et proches de victimes des attentats du 13 novembre 2015), etc. Deux associations ont joué un rôle majeur, fondateur de la tenue de ce procès : le Centre européen pour les droits constitutionnels et les droits humains (ECCHR) ainsi que Sherpa, son mantra : lutter contre les crimes économiques et défendre les victimes de la mondialisation. Selon un communiqué transmis par l'association, ces derniers ont déposé une plainte en novembre 2016, la première plainte déposée à l'encontre de l'entreprise et de ses dirigeants, accompagnés d'11 plaignants, anciens salariés syriens, pour « complicité de crimes contre l'humanité, financement d'une entreprise terroriste et mise en danger de la vie d'autrui ». Celle-ci pointe du doigt les agissements plus que doux de l'entreprise, en témoigne la réponse de Bruno Lafont sur France24, en totale contradiction avec les assertions des anciens salariés : « *La priorité numéro un de Lafarge a été la sécurité de toutes les personnes qui travaillaient pour l'usine, que chacun puisse rentrer chez soi en sécurité, sans perdre la vie ni être blessé.* »

«**C**est vrai que ce procès est impressionnant, témoigne Laurent Binet, écrivain, essayiste et actuellement chroniqueur judiciaire pour le journal *l'Humanité*. Il couvre tout le procès Lafarge, ouvert le mardi 4 novembre 2025. *J'ai essayé de compter les avocats de part et d'autre, une vingtaine d'avocats d'un côté, une quinzaine de l'autre. Ce sont des énormes machines.* » Le caractère exceptionnel de ce procès réside dans le jugement de la « Personne morale » qu'incarne l'entreprise Lafarge, récit documentaire publié en 2024 aux éditions Actes Sud par Justine Augier, elle y narre le combat d'un groupe de juristes pour porter le cas du cimentier devant la justice française. En tout, neuf prévenus sont renvoyés pour « financement du terrorisme », la société en tant que telle, une première en France, ainsi que ses dirigeants et opérateurs en Syrie, et pour certains, pour une infraction douanière, « le non-respect de sanctions financières internationales ». À l'opposé, seul sur son fauteuil, un autre accusé, physiquement présent mais symbole d'une entité beaucoup plus grande, la « personne morale ». Jean-Marc Golberg, membre de l'administration de Lafarge, est assis à un mètre des avocats des parties civiles. « *C'est intéressant de voir la partition entre les prévenus et le représentant de Lafarge. D'autant plus* presque pleins, nombreux sont ceux venus assister à la deuxième audience du procès. Quinze minutes plus tard, Isabelle Prévost-Desprez, la présidente de la 16^e chambre, déclare la séance ouverte.

La bataille juridique menée par le groupe de juristes, toutes des femmes, pendant plus de neuf ans, conté avec précision dans l'œuvre de Justine Augier, prend ancrage d'un article publié le 21 juin 2016 par Dorothée Myriam Kellou pour *Le Monde*. Syrie : les troubles arrangements de Lafarge avec l'EI. La journaliste met en exergue les tréfonds de l'affaire, rencontrée

par Justine Augier, elle témoigne : « *Quand je décris le fonctionnement, j'ai toujours à l'esprit les employés (syriens), parce que leur hiérarchie les a abandonnés, (...) parce qu'ils subissaient des bombardements dans la ville qu'ils habitaient pour continuer à travailler.* »

LE TERRAIN AU MILIEU DE NULLE PART

« *Le terrain au milieu de nulle part* », c'est la formule qu'emploie J. Augier pour qualifier l'usine implantée à Jalabiya, au nord-est de la Syrie, située entre la ville d'Alep et la frontière turque. Annoncé fin 2007 et concrétisé en 2008, le rachat de cette usine en plein travaux, propriété d'Orascom Construction Limited, entreprise égyptienne de bâtiment et travaux publics, acquise par le cimentier français pour 8,8 milliards d'euros, marque le plus gros investissement étranger en Syrie, hors secteur pétrolier. Un investissement de 680 millions d'euros.

Quelques mois après cette annonce, survient la crise des subprimes, crise financière qui a touché le secteur de l'immobilier aux États-Unis en juillet

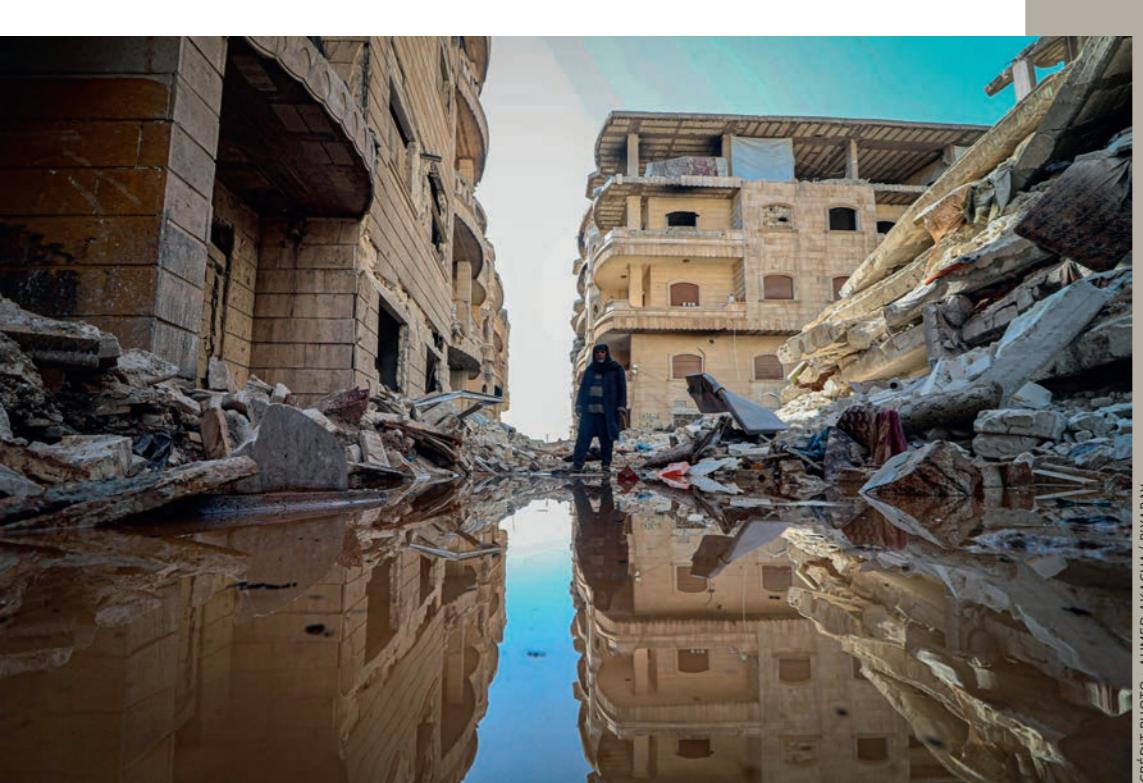
2007 et qui s'est étendue à l'international, mettant en péril un bon nombre d'institutions financières et fragilisant ainsi les investissements. Dans ce contexte, « *Bruno Lafont (ex PDG de Lafarge de 2006 à 2015) ne dort presque plus parce qu'il doit passer le cap. Et s'il parvient à passer le cap, il sait qu'Orascom devra s'avérer rentable.* » Écrit encore J. Augier. Rentable, quel qu'en soit le prix, quels qu'en soient les frais, payés plus tard par les ouvriers syriens au péril de leur vie.

Cette pression de rentabilité, cette volonté inlassable de faire du chiffre, apparaît comme l'une des fondations de l'affaire pesant sur le cimentier français. En octobre 2010, à la suite de près de trois ans de travaux, Lafarge Cement Syria lance sa production. Avec une capacité de 2,6 millions de tonnes par an, la cimenterie syrienne devient la plus importante au Proche Orient. « *Les employés travaillent dix heures par jour, sans compter les heures de transport*, témoigne encore Justine Augier dans son récit. *Les hommes doivent accepter de quitter*

leur ville, de s'installer loin de chez eux, les chefs à Alep et les autres à Manbij, petite ville ennuyeuse que quatre-vingts kilomètres séparent de l'usine, un fragment de la M4 (autoroute du nord-est de la Syrie, parallèle à sa frontière nord avec la Turquie) sur lequel les employés craindront souvent pour leur vie. »

Dès 2011, la révolution du « printemps arabe » se met en marche, entraînant une guerre civile de grande ampleur sur le territoire syrien, afin de faire chuter le régime baasiste, autoritaire imposé par Bachar al-Assad. Arrivé au pouvoir en juillet 2000, il avait succédé à son père Hafez-El-Assad, détenteur du pouvoir syrien depuis 1971, à la suite d'un coup d'État.

Entre 2013 et 2014, toutes les multinationales implantées en Syrie ont déjà fermé boutique et rapatrié leur personnel, à l'image du pétrolier Total en décembre 2011, en réponse aux interdictions européennes d'exportations vers la Syrie d'équipements à destination de l'industrie gazière et pétrolière. Lafarge, quant à elle, exclut toute cessation d'activité. On fait revenir chez



Un homme debout, les pieds dans l'eau, au milieu des décombres après un bombardement en Syrie.

CRÉDIT PHOTO : AHMED AKACHA / PIXABAY

eux les employés occidentaux mais les ouvriers syriens continuent de se rendre sur le site de Jalabiya, bravant les dangers pour aller travailler.

Durant cette période, Lafarge aurait versé près de 5 millions d'euros à des groupes djihadistes, sous l'action d'intermédiaires syriens, Amro Taleb, homme d'affaire et partenaire du cimentier et Firas Tlass, fils de Mustapha Tlass, ministre de la Défense syrienne entre 1971 et 2004. Ces transactions sont révélées par la publication de courriels délivrés sur le compte de la direction du cimentier au Proche Orient par le site syrien proche

en examen pour complicité de crimes contre l'humanité était inéluctable, a déclaré à l'AFP Marie Dosé, avocate de Sherpa, portée sur l'affaire Lafarge depuis 2016.

LE PROCÈS DU CAPITALISME

C'est la première fois qu'une entreprise, une « personne morale », est mise en examen pour des faits d'une telle gravité. Le crime le plus impardonnable, supposément commis au nom du capitalisme. Des vies lésées par des dirigeants assoiffés de rendements, ne mouillant que le corps de leurs ouvriers. « *Lafarge se fichait de*

transactions », et même « *un accord de partage des revenus* ». Elle a versé une amende de 778 millions de dollars en échange de quoi l'entreprise est lavée de tous péchés, du moins aux États-Unis.

En France, la situation est légèrement distincte, Lafarge ne risque que 50 millions d'euros d'amende, mais les prévenus sont eux dans une position bien moins confortable, pouvant écopper jusqu'à 10 ans de prison. Le procès, mis sur pause pendant la régularisation de l'ordonnance, reprendra le 18 novembre prochain. Il devrait s'achever le 19 décembre 2025. ■

LAFARGE SE FICHAIT DE NOTRE SÉCURITÉ ET N'AVAIT PRÉVU AUCUN PLAN D'ÉVACUATION. ON S'EST ENTASSÉS À 29 DANS LES TROIS VÉHICULES QU'ON A TROUVÉS. SI ON ÉTAIT RESTÉS, ON SERAIT PEUT-ÊTRE TOUS MORTS.

JARIR YAHYAAJMLLAALI, ANCIEN SALARIÉ SYRIEN

de l'opposition Zamman Al-Wasl. Selon l'instruction, 3,13 millions d'euros apparaissent comme des « *paiements de sécurité* », des droits de passage marchandés aux organisations islamistes telles que Jabhat Al-Nosra, branche syrienne d'Al Qaïda, et l'État islamique en Irak et au Levant, ancêtre de l'EI, qui contrôlent les axes routiers empruntés par les employés syriens de LCS. D'autre part, 1,9 millions d'euros auraient été injectés dans l'économie locale sous le contrôle de l'État islamique en Irak et au Levant, à travers l'achat de matières premières (pétrole, sable).

Lors de sa mise en examen en décembre 2017, Bruno Lafont a assuré n'avoir été au courant d'un « *accord avec Daesh* » qu'en août 2014, dénié habitude des dirigeants, et avoir ainsi décidé à ce moment-là de la fermeture de l'usine. Le 19 septembre, elle tombe aux mains des djihadistes de l'organisation d'Abou Bakr Al-Baghdadi, selon des informations recueillies par l'AFP. Christian Herrault a lui affirmé l'avoir informé beaucoup plus tôt. « *Lafarge a sacrifié ses salariés et pactisé avec des entités terroristes en toute connaissance de cause : cette mise*

notre sécurité et n'avait prévu aucun plan d'évacuation. On s'est entassés à 29 dans les trois véhicules qu'on a trouvés. Si on était restés, on serait peut-être tous morts. » Expliquait Jarir YahyaaJmlalaali, ancien ouvrier de l'usine syrienne, sur l'intérêt que leur portait Lafarge, et sa direction, à l'AFP en 2018.

Au terme de six heures d'audience, le tribunal déclare un renvoi de l'ordonnance au juge d'instruction, pour cause d'irrégularités. Solange Doumic, avocate de la défense, représentant Christian Herrault, dénonce une atteinte à la présomption d'innocence envers son client et les autres dirigeants de Lafarge. Elle expose et justifie sa déposition de recours en nullité par le relais de la procédure américaine de « *plaider coupable* », le « *plead guilty* », au sein de l'ordonnance. En 2022, la multinationale, LafargeHolcim, a plaidé coupable devant la justice américaine, reconnaissant ainsi ses fautes : « *conspirations en vue de versements* » à des groupes terroristes, « *illégalité des*

Les transparences de la tour du tribunal correctionnel, dans le 17^e arrondissement de Paris, le mercredi 5 novembre 2025.



CRÉDIT PHOTO : NÉO TERLECKI

BOYCOTT D'ISRAËL

Le BDS

à l'assaut

des

entreprises

La campagne BDS, Boycott Désinvestissement et Sanctions, est un mouvement de lutte créé en 2005 par des universitaires palestiniens visant à limiter la portée économique et culturelle de l'État d'Israël. Vingt ans après sa création, le mouvement de boycott d'Israël s'est étendu internationalement. Il contraint certaines multinationales à mettre fin à leurs accords avec l'État hébreu, ou du moins à se désinvestir de la région. Enquête sur une bataille économique qui redessine les stratégies des marques.

MALO DOMENECH



Si vous avez l'habitude de prendre votre café du matin chez Starbucks, qu'ensuite vous déjeunez à McDonald's en commandant un Coca-Cola, puis qu'après avoir fait du shopping chez Zara, vous allez faire les courses à Carrefour, vous financez indirectement l'occupation israélienne des territoires palestiniens. Depuis des années, ces multinationales sont pointées du doigt par le mouvement BDS pour leurs liens, directs ou indirects, avec Israël. Que ce soit par des investissements, des partenariats ou des franchises implantées dans les colonies, elles se retrouvent au cœur d'une bataille économique et éthique. Ainsi, le mouvement BDS interroge la responsabilité individuelle du consommateur vis-à-vis de ces grandes firmes.

En juillet 2005, un appel lancé par 170 organisations palestiniennes donne naissance au mouvement BDS. L'objectif : exercer une pression économique, culturelle et politique sur Israël

pour mettre fin à l'occupation des territoires palestiniens, garantir l'égalité des droits, et permettre le retour des réfugiés. Vingt ans plus tard, le BDS s'est imposé comme un acteur incontournable du débat sur le conflit israélo-palestinien, contraignant certaines multinationales à revoir leurs positions, tandis que d'autres résistent farouchement. Depuis les événements du 7 octobre 2023 et la reprise des hostilités à Gaza, le mouvement a connu un regain d'attention, porté par une jeunesse ultra-connectée et des réseaux sociaux qui amplifient ces campagnes. Le mouvement BDS s'inspire directement des campagnes contre l'apartheid en Afrique du Sud. Son principe : isoler économiquement et culturellement Israël pour le contraindre à respecter le droit international. Contrairement aux boycotts traditionnels, le BDS cible aussi bien les entreprises israéliennes (comme Ahava, installée dans les colonies) que les multinationales complices (banques, fonds d'investissement, entreprises françaises comme Alstom ou AXA). « *Le BDS se dresse contre un système d'oppression* », rappelle Imen Habib, militante et animatrice principale de la campagne BDS France.

« *C'est un outil non violent pour dire que tant que l'occupation continue, nous agissons.* » Pendant la quinzaine d'année suivant sa création, l'impact des campagnes reste limité. Elles ciblent d'abord le boycott académique au Royaume-Uni, des résolutions étudiantes passent sur les campus américains, quelques entreprises comme SodaStream ou Veolia font l'objet de pressions. Une étude menée en 2018 par Reuters évalue l'impact financier du BDS à 0,004% de l'économie israélienne.

La reprise des hostilités à Gaza en octobre 2023 a marqué un tournant. « *Les réseaux sociaux ont transformé le BDS en phénomène de masse* », explique Jennifer, porte-parole de l'organisation pro-israélienne StandWithUs, très présente sur les campus universitaires américains. Les stratégies se sont adaptées : « *BDS maîtrise le storytelling par l'émotion* », continue Jennifer. « *Ils définissent tout comme une simple clarté morale : boycotter équivaut au bien, ne pas boycotter équivaut à la complicité. C'est incroyablement puissant avec la génération Z, qui valorise l'authenticité et l'action immédiate.* » Cette efficacité repose sur de nouveaux outils. L'application Boycott X en est l'exemple le plus frappant. Créée en 2021, elle permet de scanner le code-barre d'un produit et d'obtenir instantanément son « score éthique » et des alternatives. « *Les serveurs ont crashé le premier week-end après le 7 octobre* », raconte son créateur, Chedy El Tabaa, 28 ans. « *On n'était*

« Les réseaux sociaux ont transformé le BDS en phénomène de masse. »

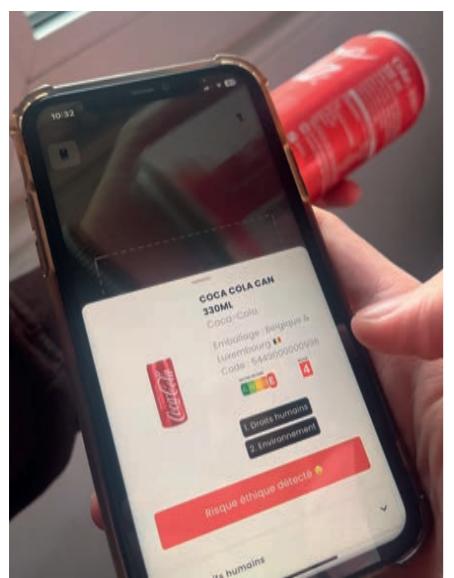
**JENNIFER KUTNER,
PORTE PAROLE DE L'ASSOCIATION PRO-ISRAÉLIENNE STANDWITHUS.**

pas préparés à une telle demande. Il a fallu passer nos nuits à adapter l'infrastructure.» L'application fonctionne selon une méthodologie documentée : liens entre marques et Israël, présence d'usines dans les territoires occupés, soutiens publics. Chaque information est sourcée. « *On ne fait que compiler des informations publiques,* » insiste Chedy. « *Ce sont les utilisateurs qui décident ensuite d'acheter ou non.* » Le mouvement s'appuie également sur une structure décentralisée. « *On coordonne les grandes campagnes au niveau national, mais beaucoup d'initiatives naissent spontanément sur les réseaux sociaux,* » explique Imen Habib.

Face à la pression, les entreprises réagissent

Novembre 2024 a marqué un tournant dans la crédibilité du boycott anti-Israël. En l'espace de quelques semaines, trois multinationales annoncent des reculs majeurs. Le 15 novembre, Puma met fin à son partenariat avec la Fédération israélienne de football, après six ans de campagne mondiale menée par le BDS. Officiellement, il s'agit d'une « *décision commerciale* ». Officieusement, la pression était devenue insoutenable. Quelques jours plus tard, Carrefour ferme toutes ses succursales en Jordanie, puis dans d'autres pays de la région, comme Oman ou le Koweït. En effet, le boycott massif dans les pays arabes constitue un objectif supplémentaire pour BDS, afin d'affaiblir la zone d'influence de la politique israélienne dans les pays arabes. En août déjà, l'assureur français AXA avait vendu ses investissements dans

À l'ère du tout numérique, les applications telles que Boycott X permettent aux consommateurs d'être au courant des risques potentiels chez les marques, et peuvent agir en conséquence. Ici, le scan du code barre d'une canette de Coca-Cola est équivoque : la marque viole les règles de « droits humains » et autour de « l'environnement ».



CRÉDIT PHOTO: MALO DOMENECH

toutes les grandes banques israéliennes, invoquant ses « critères ESG » : Environnement, Social, Gouvernance. Plus discrètement, 7-Eleven, enseigne japonaise de commerce de proximité, annonce la fermeture de ses huit magasins en Israël en novembre 2024. L'entreprise évoque un « *échec commercial* », mais le timing interroge. « *Chaque victoire est un signal*, » se réjouit Imen Habib. « *Quand Puma recule, toutes les autres entreprises comprennent que la complicité avec l'occupation a un coût. C'est un effet domino.* »

Néanmoins, toutes les entreprises ne reculent pas. Starbucks, massivement critiqué, a d'abord tenté le déni puis la contre-attaque. Le problème initial vient d'un malentendu : en octobre 2023, le syndicat américain Starbucks Workers United publie un message de soutien à la Palestine. L'entreprise ne poursuit en justice pour atteinte à son image. Résultat : Starbucks est perçu comme pro-israélien, alors qu'aucun lien direct n'est avéré. « *On a perdu entre 5 et 10% de clients dans certaines zones entre novembre et février*, » confie le gérant d'un Starbucks parisien, qui préfère rester anonyme. « *L'entreprise a lancé une campagne massive pour nier tout lien avec Israël. Mais sur les réseaux sociaux, personne ne lit les démentis. Ce qui compte, c'est ce qui se partage en dix secondes.* » McDonald's adopte une stratégie différente. Après que McDonald's Israël a offert des repas gratuits aux soldats en octobre 2023, le boycott devient mondial. En mars 2024, McDonald's Corporation rachète toutes les franchises israéliennes pour « *contrôler le message* » et insiste sur l'indépendance de ses franchises dans chaque pays. Mais sur le terrain, les franchisés paient. « *Mon restaurant n'a rien à voir avec Israël*, » s'agace Karim, « *On est une franchise française indépendante. On n'a rien à voir avec le conflit, mais pour eux, le logo suffit.* » Selon Legalstart, un franchisé en France doit tout de

même 20 % de son chiffre d'affaires à la firme de fast-food américaine. Les géants de la technologie, eux, optent pour le silence. HP, Intel, Amazon, Google ont tous des contrats massifs avec Israël (cloud, défense, surveillance), mais ils ne répondent pas publiquement aux accusations. « *Ces entreprises sont trop intégrées dans l'économie mondiale pour être vraiment boycottées*, » analyse Chedy de Boycott X. « *On peut éviter Starbucks. C'est plus dur d'éviter Google.* ». Derrière les logos des multinationales se cachent des hommes et des femmes qui subissent indirectement les conséquences du boycott. Yasmine, 21 ans, employée chez McDonald's depuis deux ans, est tiraillée entre ses convictions personnelles et ses besoins financiers. « *Mes potes me demandent comment je peux encore bosser ici*, » confie-t-elle. « *Mais j'ai mon loyer à payer. Je suis pas responsable de ce qui se passe à Gaza.* » Un argumentaire qu'essayent de décrédibiliser les membres du BDS, qui y voient une manière de déresponsabiliser l'individu face au système, alors même que les campagnes que ces activistes mènent prouvent qu'une action bien coordonnée peut atteindre les grandes enseignes. L'impact touche également les petits commerçants. Dans une épicerie Carrefour City de la grande couronne, le gérant explique que Carrefour se contente de vendre le nom à des franchisés indépendants. « *On n'a aucun lien capitalistique avec le groupe*, » précise-t-il. « *Mais on porte le logo, donc on est ciblés.* » Le boycott culturel frappe aussi. L'Orchestre Philharmonique d'Israël, programmé à la Philharmonie de Paris le 6 novembre, a fait face à des appels à l'annulation de son concert ainsi qu'à des manifestations pendant le spectacle. Paradoxalement, les travailleurs palestiniens comptent aussi parmi les victimes. Environ 150 000 Palestiniens travaillent en Israël ou dans les colonies, souvent dans des entreprises ciblées par le BDS. En 2014, SodaStream a fermé son usine en Cisjordanie suite à la pression du mouvement. Résultat : 900 travailleurs palestiniens ont été licenciés. Bassem Eid, activiste palestinien des droits humains, critique publiquement ouvertement le BDS sur ses réseaux



CREDIT PHOTO: FJ MUSTAK

Des actions locales à l'international, comme ici devant un McDonald's à Exeter en Angleterre en février 2024, permettent une sensibilisation pour le plus grand nombre et l'espoir d' alarmer sur les actions de ces grandes enseignes.

politique de masse. Avec un smartphone, une application et un scan de code-barre : n'importe qui peut devenir militant. Cette démocratisation de l'activisme marque une rupture. « *On a réussi à transformer le boycott en acte du quotidien* », se félicite Imen Habib. « *Avant, il fallait être très engagé pour boycotter. Maintenant, c'est accessible à tous. C'est une révolution.* » Les entreprises, elles, ont tiré les leçons. Le « risque boycott » s'intègre désormais dans les stratégies d'entreprises. Dorénavant, les marques savent qu'à l'ère des réseaux sociaux, la neutralité existe de moins en moins. ■

L'ANTISÉMITISME désigne la haine, l'hostilité ou la discrimination envers les Juifs en tant que peuple ou communauté religieuse. Il s'appuie sur des préjugés, des stéréotypes et des théories du complot visant les Juifs. L'antisémitisme est un délit condamné comme une forme de racisme.

Vingt ans après sa création, le BDS a transformé le boycott en geste

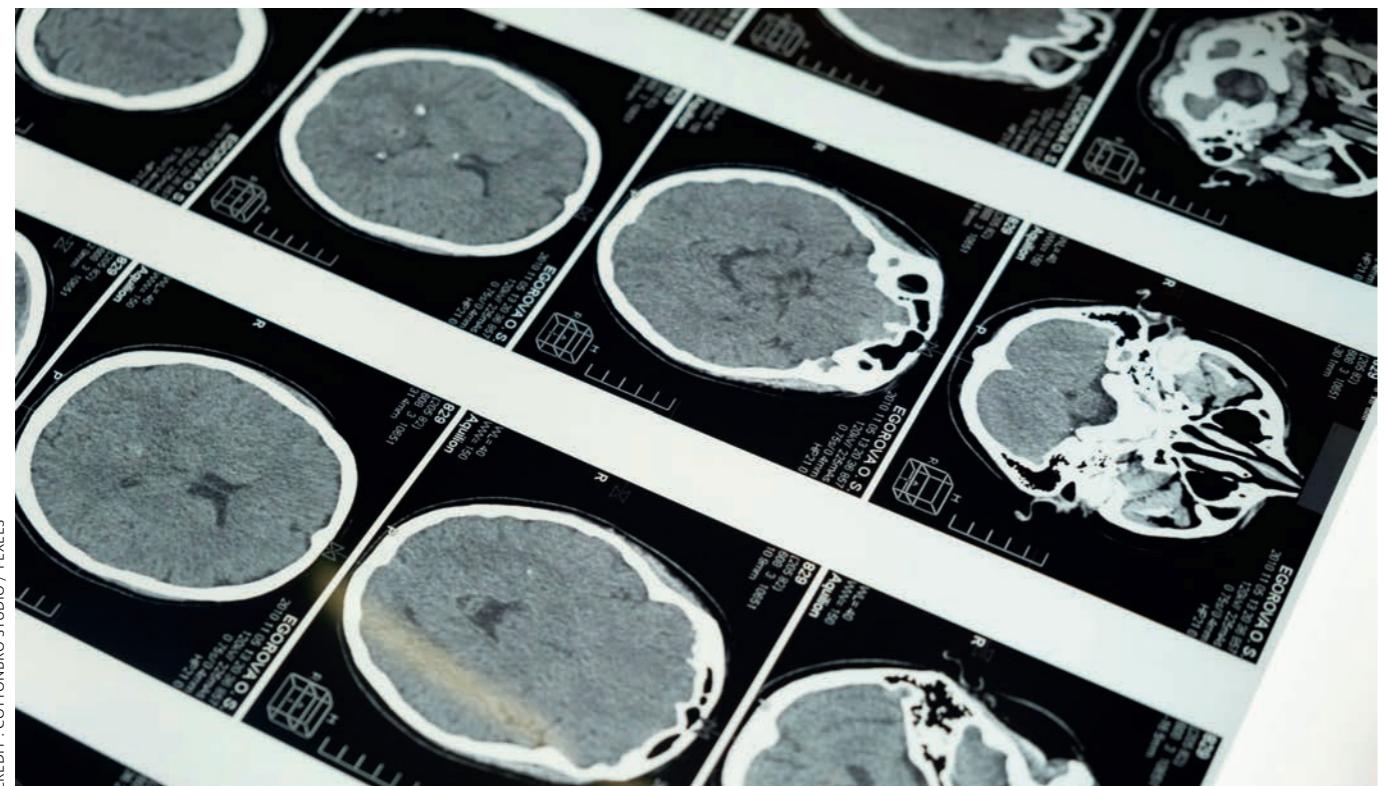
13 NOVEMBRE 2015

Le pays commémore les attentats du 13 Novembre 2015 qui avaient fait 130 victimes, mais les rescapés se battent encore contre une autre violence :

l'injonction à la résilience. Dix ans après, derrière les cérémonies et les discours d'unité, les victimes rappellent que la reconstruction ne se décide pas et qu'il s'agit d'un long chemin. Recherche, témoignages, engagement associatif, chacun tente à sa manière, de faire vivre une mémoire qui façonne aujourd'hui notre histoire collective. **CHLOÉ TISSOT**

Dix ans après l'impossible résilience





CRÉDIT : COTTONBRO STUDIO / PEXELS

Dans le cadre de l'étude Remember, 200 volontaires ont été invités à s'installer dans une IRM pour explorer les mécanismes de résilience.

20%

Des cas de stress post-traumatique deviennent chroniques.

Images et pensées envahissantes, peur de certains bruits, cauchemars, idées suicidaires, hypervigilance, autant d'éléments associés à un trouble du stress post-traumatique, survenant après un événement traumatisant. Un trouble psychiatrique communément associé aux vétérans de guerre, devenant chronique dans 20 % des cas. Dix ans après, des victimes du 13 Novembre, exposées à une violence extrême, sont sujets à ce trouble anxieux.

«*On voulait réagir avec nos armes, qui sont les armes de la recherche et de la connaissance.*». Pour Denis Peschanski, la recherche était une manière d'agir après le choc. Historien et directeur de recherche au CNRS, il lance en 2016 le Programme 13-Novembre, accompagné de Francis Eustache, neuropsychologue. Ils cherchent à analyser les séquelles psychologiques des attentats, ces cicatrices invisibles et insidieuses qui peuvent parfois occuper toute la place.

Neuf études transdisciplinaires analysent la construction de la mémoire, les rouages du stress post-traumatique, ou encore les témoignages des victimes et témoins. Cela part d'une idée commune : la mémoire des attentats

participe au façonnement de la société. L'étude Remember menée par Pierre Gagnepain à la plateforme biomédicale de Cyceron, cherche à comprendre les effets d'un événement traumatisant sur les structures et le fonctionnement du cerveau, et à mieux appréhender le syndrome de stress post-traumatique. Dans une situation de stress intense, le système nerveux, trop altéré pour revenir à son état initial, peut engendrer un stress chronique, des intrusions de la mémoire monopolisent l'esprit des rescapés, parfois de façon terrifiante. Ce programme cherche également à analyser l'impact des attentats sur le personnel de secours, et le principe de traumatisme vicariant, qui ne résulte pas d'une exposition directe mais d'un engagement empathique avec ceux qui ont été directement touchés par les événements. Des proches de victimes, les professionnels en contact avec les récits traumatisques ou les citoyens exposés à la violence des images peuvent eux aussi, ressentir des symptômes de stress post-traumatique.

Avec un suivi psychologique et du temps, il est possible de contrer ces angoisses. Remettre «*l'événement là où il est, c'est-à-dire dans le passé*»,

explique Denis Peschanski. Des programmes de recherche comme celui-ci sont donc indispensables. Ils améliorent l'accompagnement et la prise en charge de tous ceux touchés par les attentats, quand les blessures physiques de certaines victimes n'ont également jamais pris fin. C'est le cas de Gaëlle, interviewée par Florence Sturm au micro de France Culture le 3 novembre dernier. Au Bataclan, elle a perdu son compagnon, Mathieu, et a été touchée par des balles de kalachnikov, la laissant défigurée. Pour elle, les dix années passées ont été rythmées de 56 opérations de reconstruction, auxquelles s'ajoutent des blessures psychiques. Les images qui repassent en boucle, que le temps apaise mais n'efface pas. Le syndrome du survivant, un sentiment de culpabilité d'être en vie, fréquent dans le processus de deuil, qui, lorsqu'il n'est pas pris en charge rapidement, s'enracine et torture l'esprit du rescapé.

Pour certains, le traumatisme reste trop lourd, les souvenirs trop envahissants. Depuis le 13 Novembre 2015, trois suicides ont allongé la liste de victimes. Le dernier date du 5 mai 2024, Fred Dewilde était auteur de BD et survivant du Bataclan. Illustrateur médical de profession, il n'avait pas repris le travail après l'attentat, le stress post-traumatique prenait trop de place. Dans le documentaire «13 Novembre, nos vies en éclats», il déclarait lors d'un entretien de l'Étude 1 000 qui analyse les témoignages de mille volontaires, «*J'étais Bataclan 24 heures sur 24. Le simple fait de vivre était déjà exténuant.*».

Se reconstruire, mais ne pas oublier

À ces séquelles s'ajoute le sentiment d'une injonction à aller mieux, à tourner la page. Une injonction à une forme de résilience, contestée par de nombreux rescapés. «*Il y a une bienveillance envers les victimes qui se transforme vite en injonction à la résilience. Le grand public voit dans la résilience une capacité innée de rebond qu'elle n'est pas.*», explique Arthur Dénouveaux, président de l'association Life for Paris. De son côté, Denis Peschanski analyse ce terme et dénonce un mot utilisé à tort et à

«*Il y a une bienveillance envers les victimes qui se transforme vite en injonction à la résilience. Le grand public voit dans la résilience une capacité innée de rebond qu'elle n'est pas.*»

ARTHUR DÉNOUVEAUX, PRÉSIDENT DE LIFE FOR PARIS

travers et confondu avec le fait d'oublier. Il l'oppose au sens scientifique du mot résilience, soit la reconstruction, et souligne que pour la majorité des victimes du 13 Novembre, il y a un avant et un après. «*On ne se retrouve pas comme on était avant, on suit un autre chemin, on se dépasse. Mais ça veut dire qu'on est guéri, pas qu'on oublie.*». Sans thérapie, il est impossible de dépasser le traumatisme qu'il décrit comme «*La présence du passé dans le présent comme présent.*». À cette impossible et insupportable injonction à la résilience, certains rescapés préfèrent le mot résistance, qu'ils exercent notamment par leur engagement associatif.

Face à l'impossible retour à soi, beaucoup de victimes ont choisi de se reconstruire avec les autres. C'est le sens de l'engagement de Catherine Bertrand, rescapée du Bataclan et vice-présidente de l'Association française des Victimes de Terrorisme (AFVT), qui offre une assistance

10 ans après, le souvenir et le traumatisme des attentats reste lourd et peut entraîner un trouble de stress post-traumatique.



CRÉDIT : EUGÈNE CARRIÈRE, LE SOMMEIL

Mon enfance à Versailles» raconte avec douceur le deuil d'une fillette devenue pupille de la nation après les attentats. À la mort de ses parents, elle est confiée à son oncle Régis, un géant bourru vivant au château de Versailles, à qui elle refuse de parler. Entre le Paris post-attentat, les tags d'hommage, la place de la République et la légèreté du château, nous suivons le chemin de Violette qui tente de retrouver sa lumière malgré le deuil. Une façon pour la réalisatrice de «s'adresser à un jeune public sans le traumatiser», et surtout la volonté d'offrir un «support de discussion entre les parents et les enfants.».

Un manque de débat de fond et de réflexions

Pour certaines victimes, les associations, les commémorations, leur présence au procès, sont une forme d'injonction à la résilience. Ils ne souhaitent pas prendre part à ses rassemblements, qui réveillent davantage de mauvais souvenirs qu'ils ne les aident à avancer. Véronique Mortaigne, journaliste du Monde, dénonce de son côté une mise en scène excessive des commémorations, «Pourrait-on éviter d'en faire un spectacle?». Pour d'autres s'ajoutent à cela le sentiment



Certains rescapés ont choisi de se reconstruire avec les autres, notamment en rejoignant des associations de victimes.

CRÉDIT : PAVEL DANILYUK / PEXELS

d'un manque de débat de fond et de réflexions, au-delà des discours officiels.

Le 27 novembre 2015, Éric Ouzounian, rescapé et père d'une victime du Bataclan, prend la parole dans le HuffPost. Il y dénonce la responsabilité des derniers dirigeants français dans le drame du 13 Novembre, pointant du doigt la politique étrangère catastrophique menée par la France au Moyen Orient dans les années 2010. Il ajoute avec justesse que «*La France est incapable de proposer un avenir à sa jeunesse.*», désignant ici les quartiers populaires dans lesquels on

entasse des populations précaires, à qui l'on offre aucun loisir, aucune éducation à la hauteur de leurs besoins, aucune perspective. Ces jeunes exclus, empreints d'un sentiment de désespoir et sans perspective d'évolution, deviennent des cibles idéales pour les recruteurs de l'État islamique. Des propos qui, dix ans après, font écho à l'actualité et déplorent une indifférence persistante des représentants politiques. En septembre dernier, le département de l'Hérault a par exemple annoncé la suppression d'une quinzaine de postes d'éducateurs de rue, luttant au quotidien contre l'exclusion et pour l'accompagnement des jeunes de quartiers populaires.

Dix ans après, les associations regardent vers l'avenir. Life for Paris, créé dans les jours qui ont suivi les attentats, va disparaître. «*Nous avons rempli nos objectifs fixés dans nos statuts.*», explique Arthur Dénouveaux qui exprime une volonté de se détacher du statut de victime. «*L'association devait nous permettre de ne plus être victimes et il serait contradictoire de la maintenir active pour y arriver.*». Les survivants se tournent désormais vers ce que Denis Peschanski appelle la «*vraie résilience*»: ne pas oublier et replacer l'événement dans le passé pour se tourner vers le présent et l'avenir. Dix ans ont passé, et la mémoire du 13 Novembre est devenue un morceau de l'histoire collective. On commémore, mais surtout on écoute ce souvenir qui ne s'efface pas. La résilience est une promesse fragile, un effort collectif pour faire vivre la mémoire, sans l'imposer et écraser ceux qui la portent. ■

L'indemnisation des victimes, une question de reconnaissance

Au-delà des hommages, il y a des interminables lourdes administratives. Le Fond de garanties des victimes d'actes de terrorisme et autres infractions (FGTI), chargé d'indemniser les rescapés, est souvent critiqué pour sa lenteur et les incohérences juridiques qu'elle soulève. Rappelons qu'il n'est pas financé par l'État, mais à l'aide d'un prélèvement sur les contrats d'assurance de biens. C'est donc la collectivité des assurés qui supporte le coût de ce dispositif qui, dix ans après, n'est toujours pas achevé. Aujourd'hui, certaines victimes dont le statut a été reconnu au procès pénal, ont vu leur demande d'indemnisation rejetée par le Juge d'Indemnisation des victimes d'attentats terroristes (JIVAT), une instance qui réunit en un seul juge tous les contentieux en lien avec l'indemnisation des victimes. Elles sont encore en procès pour enfin obtenir reconnaissance. C'est le cas d'une habitante d'un immeuble voisin du Bataclan qui a vu l'attaque se dérouler sous ses fenêtres avant de se réfugier dans un placard. Reconnue partie civile par la cour d'assises, elle s'est vue refuser une indemnisation pour le dommage psychologique qu'elle a subi, le FGTI jugeant qu'elle n'était pas directement visée par les terroristes. Le code pénal définit l'acte de terrorisme, mais pas ce qu'est une victime du terrorisme. Aux lourds traumatismes de l'attentat, s'ajoute un sentiment d'injustice, comme un déni de leur souffrance et de leur statut de victime.

«On ne se retrouve pas comme on était avant, on suit un autre chemin, on se dépasse. Mais ça veut dire qu'on est guéri, pas qu'on oublie.»

DENIS PESCHANSKI,
HISTORIEN ET DIRECTEUR
DE RECHERCHE AU CNRS



CRÉDIT : ANDI MAHARDIKA / UNSPLASH

LA COURSE AU RÉARMEMENT

Au cœur du basculement géostratégique imposé par le retour de la guerre en Ukraine depuis 2022, une course au réarmement s'est établie sur l'ensemble des territoires européens. À Bourges, au milieu de la France et de ses champs de blés, des groupes industriels participent à cette économie de guerre. Chaque jour, les usines tournent à plein régime pour répondre à la demande nationale et européenne. En plein dans la « diagonale du vide », Bourges fait rayonner le paysage de la défense, apparaissant alors comme le cœur battant du réarmement français et européen.

PERRINE COUDEREAU

CRÉDIT : PEXELS



Affaiblie par la Seconde Guerre mondiale et l'occupation allemande, la France s'est inscrite dans un long processus de reconstruction de ses forces armées à partir des années 50. Un double objectif, qui se traduit par la volonté de retrouver sa souveraineté nationale tout en retrouvant son statut de grande puissance, d'après l'article de Maurice Vaïsse « *La puissance ou l'influence ? La France dans le monde depuis 1958* ». La France, aujourd'hui, demeure une très grande puissance militaire dotée de capacités de projections très importantes, de forces d'élite et de l'arme atomique.

Sous la direction du président De Gaulle, la France adopte des choix stratégiques majeurs. « *Il était partisan d'une plus grande indépendance militaire de la France vis-à-vis des États-Unis.* » affirme l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. Illustrant cette volonté, le pays se retire de la structure militaire intégrée de l'OTAN en 1966 pour affirmer son autonomie tout en restant membre politique de l'alliance et lance la construction de la Force de Frappe. Cette triade nucléaire, composée de bombardiers stratégiques, de sous-marins nucléaires et de missiles balistiques permet de garantir sa souveraineté face aux Etats-Unis et à l'URSS tout en assurant son indépendance militaire.

Cette autonomie de défense ne repose pas uniquement sur la dissuasion militaire et se développe progressivement à travers des institutions. En 1961, la Direction Générale de l'Armée

1966

ANNÉE OÙ LA FRANCE SE RETIRE DE L'OTAN

est créée, et centralise l'innovation, la recherche et la production dans le domaine militaire. Cet organisme public donne naissance à une filière industrielle de défense intégrée, sous son contrôle : la Base Industrielle et Technologique de Défense. Elle regroupe les entreprises, laboratoires et ingénieurs qui conçoivent les équipements de défense nécessaires à l'armée française. Ces choix stratégiques ont ainsi permis à la France de s'imposer comme la troisième puissance militaire mondiale derrière les Etats-Unis, et la deuxième en Europe, précédant l'Angleterre. Sans oublier de mentionner que la France est le second exportateur mondial d'armement.

Répondre au défi de la masse propre aux conflits de haute intensité, en instaurant un maximum de réactivité et de fluidité entre l'industrie de défense et les armées.

DIRECTION GÉNÉRALE DES ARMÉES

Trente ans après la Guerre Froide et depuis le retour de la guerre en Europe en février 2022, l'armée française et ses alliés européens ont profondément évolué. La guerre s'est modernisée à travers des évolutions numériques majeures comme le programme Scorpion qui vise à « connecter les soldats, les véhicules déployés et communiquer l'information en temps réel à toutes les unités engagées, pour atteindre une coordination des effets et des armes ». Ou encore la « dronification » de l'armée de Terre » qui a obtenu 3 000 drones en dotation en 2025. Depuis la guerre en Ukraine, la Direction Générale de l'Armement a conduit l'industrie de la défense à un véritable modèle d'économie de guerre, pour « répondre au défi de la masse propre aux conflits de haute intensité, en instaurant un maximum de réactivité et de fluidité entre l'industrie de défense et les armées ». Et c'est ce modèle qui se profile en France et en Europe, indirectement guidé par les États-Unis.

Le 3 mars 2025, Donald Trump gèle subitement l'aide militaire à l'Ukraine. Alors que les tensions internationales s'intensifient, l'Europe accélère son autonomie militaire. Si les

États-Unis peuvent suspendre l'aide à tout moment, alors elle doit prendre sa défense en main. C'est dans ce contexte que naît de son nom prometteur le projet ReArm Europe. Ursula Von Der Leyen prévoit alors 800 milliards de dollars pour renforcer les capacités militaires européennes, avec un instrument de prêt de 150 milliards d'euros pour aider les États-membres à réaliser des achats communs. C'est une Europe résolument engagée dans sa défense qui se profile aujourd'hui. La Loi de la Programmation Militaire 2024-2030 fixe le cadre de la défense française pour les six prochaines années : maîtriser les nouveaux espaces de conflictualité, garantir la

l'industrie de la défense. Il faut nous intégrer au passage de l'économie de guerre. » fait part Joël Allain, maire adjoint de Bourges. Dans la ville et son bassin, deux grands piliers de la défense française, KNDS et MBDA sont implantés, accompagnés de leurs sous-traitants, les PME locales, indispensables à leurs chaînes d'approvisionnement dans une stratégie européenne.

Mais Bourges et l'armement, c'est une histoire qui ne date pas d'hier. C'est au XIXe siècle que les premiers ateliers d'artillerie voient le jour. En 1867, les premiers canons de bronze y sont fabriqués, développe Claude Maillet, dans son article sur « *Les premiers canons de la fonderie impériale de Bourges* ». Un siècle plus tard, naît l'Établissement de Fabrication d'Armement de Bourges, la colonne vertébrale de la fabrication française de canons. On y développera pendant un siècle et demi les bouches à feu de 105 et 155 mm ou encore le fameux canon du char Leclerc. Plus récemment l'une des références mondiales de l'artillerie contemporaine, le CAESAR, ou Camion Équipé d'un Système d'Artillerie, système de référence au sein de l'OTAN.

La capitale du Berry est aujourd'hui la seule canonnerie française, avec deux sites, l'un dédié aux canons et aux véhicules blindés, l'autre aux munitions. C'est en

2015, après plusieurs rachats sous le nom de GIAT Industrie et Nexter, que L'EFAB devient KNDS. Cet acronyme résulte, à travers le projet Kant, de la fusion entre KMW, Krauss-Maffei Wegmann, un industriel allemand spécialisé dans les véhicules blindés et les chars, et de Nexter, un industriel français spécialisé dans l'artillerie et l'armement français. Aujourd'hui, KNDS est détenu à 50 % par l'État français et à 50 % par un fond familial allemand. Ce symbole de la coopération franco-allemande regroupe les savoir-faire des deux pays, pour un chiffre d'affaires de 3,8 milliards et un carnet de commandes de 23,5 milliards en 2024.

Suivant la logique instaurée par la Direction Générale des Armées dans le contexte de guerre en Ukraine, KNDS s'implante dans une économie de guerre, qui se traduit sur l'ensemble de ses sites, avec 2 800 sous-traitants, dont 90 % français. Pour des raisons de confidentialité, KNDS n'a pas souhaité s'exprimer plus précisément sur les sujets de coopération avec

1867

LES PREMIERS CANONS DE BRONZE SONT FABRIQUÉS À BOURGES

ses partenaires. L'entreprise n'hésite toutefois pas à affirmer son fervent soutien à l'Ukraine. La totalité de ces productions d'obus d'artillerie en 2024 lui sont destinées ou au complètement des stocks de pays qui la soutiennent. KNDS a d'ailleurs créé une filiale sur le territoire ukrainien, afin de coordonner le déploiement des capacités de soutien sur place.

Bourges, cette commune qui vit d'armes et de munitions

Pourtant, c'est bien en France, à Bourges et dans son bassin que cette économie de guerre s'illustre de façon conséquente. Véritable industrie de souveraineté stratégique, le site de Bourges fabrique des canons pour trois secteurs. En 2024, KNDS a augmenté de plus de 50 % la production de gros-calibre, avec, au total, 201 tubes de produits. L'entreprise a recruté plus de 45 nouveaux collaborateurs depuis 2022. Fournisseur officiel de munitions

CREDIT : PIERRECK DELOBELLE



On annonce plus d'un milliard sur l'investissement de l'outil industriel.

JOËL ALLAIN, MAIRE ADJOINT DE BOURGES.

de toute l'artillerie française, le site de la chapelle Saint-Ursin produit des munitions de moyens et gros calibres. À ce jour, KNDS a augmenté de 50 % sa production de ses obus de 155 mm en priorisant des gros calibres, avec une capacité totale de 100 000 par an. Ainsi, Bourges s'affirme comme le centre européen de défense avec environ 1 300 salariés sur ces deux sites, selon Christine Laveissière, gestionnaire administrative à la Préfecture du Cher.

Si KNDS incarne à Bourges l'héritage de l'artillerie terrestre, MBDA illustre l'autre grand pilier industriel de la défense à Bourges, celui de la conception européenne de missiles. Cette société industrielle du secteur aéronautique, spatial et de l'industrie de l'armement prend ses racines bien avant la création officielle du groupe. Également associée à Aérospatiale, la société intègre en son sein Matra, un acteur privé, dirigé par Jean-Luc Lagardère en 1998. Appartenant autrefois au service public, cela change considérablement la vision de l'entreprise. En 2001, Aérospatial-Matra fusionne les divisions de missiles français, britanniques et italiennes. Nait alors MBDA, détenue par Airbus, BAE Systems et Leonardo. C'est le seul groupe européen de défense capable de concevoir et de produire des missiles et systèmes de missiles pour répondre à toute la gamme des besoins opérationnels de ses trois armées. Aujourd'hui, dans un contexte de forte demande en matière de défense aérienne en Europe, MBDA enregistre des commandes record, selon Rudy Ruitenberg, correspondant pour l'Europe chez Défense News, avec 33 % d'augmentation en 2024. Le carnet de commandes s'établissait à 28 milliards fin 2023, contre 37 milliards en décembre 2024. Pour s'adapter à ce contexte de guerre, l'entreprise de MBDA évolue. Début de l'année 2025, la société s'empresse de racheter la totalité du groupe franco-britannique

Roxel, spécialiste des moteurs de missiles, alors qu'elle possédait déjà 50 % des parts. « C'est MBDA, qui, aujourd'hui, annonce un carnet de commandes de 36 ou 38 milliards, avec des investissements colossaux. On annonce plus d'un milliard sur l'outil industriel, notamment à Bourges et le Subdray, son deuxième site, une petite commune à côté de Bourges. » témoigne Joël Allain, maire adjoint de Bourges, sans cacher sa fierté. Ainsi, MBDA comptabilise 1800 salariés sur ces deux sites de production, au Subdray et à Bourges, en témoigne les statistiques fournies par Christine Laveissière, gestionnaire administrative à la Préfecture du Cher.

Si ces deux grands groupes industriels sont les géants de la défense française et européenne, sans les PME locales, les chaînes d'approvisionnement, celles-ci ne pourraient bénéficier d'une production aussi efficace. Une constellation d'entreprises de mécaniques, d'usinages et de métallurgie gravitent dans le bassin de Bourges, et travaillent avec KNDS et MBDA. Ces sous-traitants produisent des pièces de précision, des systèmes câblés ou encore des composants

mécaniques destinés aux missiles, aux canons ou aux véhicules blindés. Parmi les entreprises présentes dans le bassin de Bourges, toutes n'ont pas souhaité donner suite, par souci de confidentialité.

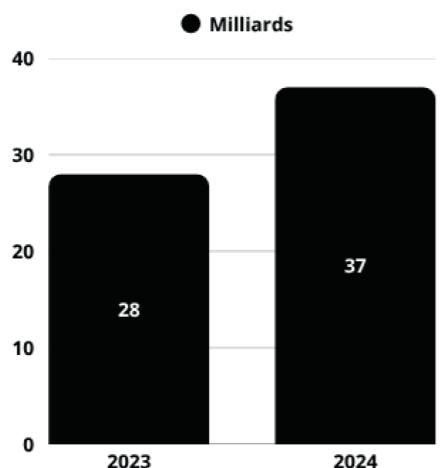
Les PME locales mises en porte-à-faux

Installée à Mehun-sur-Yèvre dans le département du Cher, LGB bénéficie d'une longue expérience industrielle. « Notre métier, c'est l'usinage multi axe de produits techniques taillés dans la masse, autrement dit dans des morceaux de matière brute. » confie Julien Gauvin, directeur du site. L'entreprise a une forte dépendance avec les grands donneurs d'ordres : depuis une quinzaine d'années, elle travaille avec les deux grands groupes industriels implantés à Bourges, KNDS et MBDA, qui représentent plus de la moitié de son activité. 55 % de l'entreprise est dédiée au secteur de la défense. LGB réalise de la mécanique de précision, un secteur stratégique pour la fabrication de pièces destinées aux missiles, aux systèmes d'armement et aux structures mécaniques complexes. En 2024, l'entreprise LGB a connu une hausse très conséquente, qui s'est stabilisée cette année. « Pour répondre à la demande, on a dû acheter trois machines. L'année prochaine, on prévoit un agrandissement de 500 m² dans notre structure » se projette le directeur.

Pourtant, malgré le contexte d'une économie favorable à l'investissement dans la défense, c'est de manière paradoxe que les PME locales peinent à en tirer pleinement parti. « On pense avoir une baisse dans le secteur de la défense en 2026 », se projette Julien Gauvin.

« On rencontre énormément de difficultés à recruter, à tous postes confondus. » Les tensions du marché du travail que d'autres PME locales ressentent aussi, dans le bassin.

Évolution du carnet de commandes de MBDA



CRÉDIT : GRIPPENN / WIKIPEDIA COMMONS.



Le CAESAR, ou Camion Équipé d'un Système d'Artillerie, est ici utilisé par l'armée française. À Bourges et à la chapelle Saint-Ursin, les sites de KNDS y fabriquent des obus de 155 mm.

Ci-contre, le missile Aster 30 est un système sol-air de défense avancé fabriqué par la MBDA à Bourges.

À une trentaine de kilomètres de la commune d'Aubigny, Mecachrome, connue pour sa production aéronautique et automobile, consacre également une partie de ses activités au secteur de la défense. Ce qui ressort avant tout, c'est la difficulté à recruter. « On retrouve des difficultés à employer sur tous les profils, la pénurie est partout. » confie avec sérieux la directrice. « Mais c'est surtout principalement en usinage, dans les ateliers. L'industrie, ce n'est pas forcément un milieu qui est très vendeur. »

Ce n'est pourtant pas la demande qui se fait rare à Bourges, une des grosses villes de France liées à la défense. « Il y a 50 000 emplois dans le périmètre de l'agglomération. C'est quelque chose de très conséquent. » formule le maire-adjoint qui ne se laisse pas décourager.

« Le territoire de Bourges se distingue par des besoins croissants en compétences techniques et spécialisées dans les activités de fabrication d'armes, de munitions et de constructions aéronautiques. Ces entreprises recherchent des profils qualifiés en ingénierie mécanique, électronique et systèmes embarqués ainsi que des techniciens spécialisés en maintenance industrielle, usinage de précision et assemblage complexe. » affirme Caroline Laveissière,

gestionnaire administrative à la préfecture du Cher.

Ce problème dont fait part la directrice de Mecachrome appartient à une réalité plus globale, en lien direct avec les grands groupes industriels. L'inquiétude dont fait part la directrice est une réalité que partage la ville de Bourges, et Joël Allain. « Il ne faut pas que certains industriels qui sont sur d'autres thématiques se retrouvent dépourvus parce que les emplois seraient attirés par des gros aspirateurs comme KNDS et MBDA, au détriment d'un autre tissu industriel qui, lui, a aussi besoin d'exister et qui doit être, pour un territoire, diversifié. » témoigne-t-il. Il évoque alors l'idée d'une vigilance accrue.

« Pour les sous-traitants, il faut qu'on fasse très attention, parce qu'il y a donc des emplois qui sont amenés à être créés, beaucoup d'emplois. » insiste-t-il. Pour résoudre ces problématiques, des mesures sont essentielles, bien qu'elles semblent difficiles à appliquer pour la mairie. « Évidemment, on intervient que si on peut intervenir, avec les outils qui sont les nôtres. Hélas, c'est du privé à privé, et ce n'est pas toujours évident,

laisse entendre le maire-adjoint. On a mis un certain nombre d'outils en place. Par exemple pour les emplois des conjoints, pour trouver un logement, pour expliquer la ville. » Des outils qui restent assez vagues.

Pourtant, c'est un autre problème, cette fois-ci à l'échelle nationale, dont fait part Julien Chauvin, directeur du site de LGB à Mehun-sur-Yèvre. « Le problème, c'est qu'il n'y a pas de budget de voté depuis très longtemps. » Il ne cache pas ses inquiétudes face aux problématiques budgétaires actuelles, qui impactent les commandes de l'entreprise, et l'empêche de se projeter. « L'avenir dans le secteur de la défense, moi, je le vois plutôt positivement. Le problème, c'est le gouvernement et le budget. S'il n'y a pas de budget, il n'y a pas de commandes. Toutes celles qu'on a eues récemment concernent l'exportation. La problématique est vraiment liée au gouvernement » insiste ce dernier. Cette problématique, rapportée par Julien Chauvin, c'est aussi celle que rappelle Catherine Vautrin lors de sa visite à Bourges, chez l'industriel de défense MBDA, qui redit la nécessité d'avoir un budget pour le secteur de la Défense. Ce n'est pas l'ambition qui semble manquer à la ministre des Armées, qui évoque l'actualisation de la loi de programmation militaire (2024-2030) au Parlement. Une hausse de 13 % est à prévoir pour l'équipement des armées, soit plus de 6,7 milliards qui viennent s'ajouter par rapport à 2025.

Bourges apparaît alors comme une ville ferme sur ses appuis, son industrie de défense lui permettant d'avoir une économie bien confortable. Malgré sa situation géographique, les activités économiques de défense permettent à cette jolie ville d'être bien lotie. Rappelons que les emplois dans le périmètre de l'agglomération de Bourges sont au nombre de 50 000, selon le maire adjoint, Joël Allain. Quant à KNDS, 1 300 salariés y sont embauchés. On compte 1 800 pour les deux sites de MBDA. « De quoi payer la piscine municipale et les terrains de foot. » comme disent les habitants de la ville. ■

CORSE un système mafieux avéré



CRÉDIT: GÉNÉRÉ PAR IA

Le procès Sollacaro s'ouvre à Marseille ce 3 novembre 2025. La Corse a^o ronte une réalité devenue criante: l'économie légale et le crime organisé y forment un seul et même réseau. Entre béton, tourisme et marchés publics, des capitaux douteux circulent, s'injectent, et modèlent le paysage économique. Les voix locales réclament une réponse de l'État français à l'image de l'Italie, faute de quoi l'emprise du grand banditisme se renforcera. **MATTEO LANFRANCHI**

Atravers ce procès, les magistrats démontent un tissu d'intérêts qui dépasse le simple règlement de comptes. Maître Sollacaro, avocat corse réputé pour avoir de nombreuses figures locales dans les affaires sensibles qu'il a traitées, fut assassiné en 2012, lors d'une fusillade près d'une station essence. L'affaire semble dépasser les faits divers classiques pour révéler une architecture économique où légalité et criminalité s'entremêleraient. Selon les analyses disponibles sur la JIRS (Juridiction Inter-Régional Spécialisée), la Corse compte aujourd'hui une vingtaine de groupes criminels structurés influençant plusieurs secteurs-clés : BTP, immobilier, hôtellerie, déchets, restauration. Des acteurs économiques locaux confient, sous couvert d'anonymat, que pressions, rackets et participations occultes découragent les investissements extérieurs.

Des entrepreneurs du continent hésitent désormais à s'implanter sur l'île, conscients des obstacles invisibles qui jalonnent le parcours de tout nouveau venu. Cette méfiance nourrit un cercle vicieux : moins d'investissements sains signifierait plus d'espace pour les capitaux douteux. Pour Morgane

Quilichini, journaliste à Corse-Matin, la perméabilité s'explique par une logique simple : « *Les milieux criminels ont besoin de beaucoup d'argent pour fonctionner* », explique-t-elle, et ils l'obtiendraient souvent en infiltrant des secteurs à forte circulation de liquidités, comme le bâtiment ou la restauration. La petite taille du territoire aggrave les choses : les liens personnels brouillent la neutralité. Quand tout le monde se connaît, dénoncer devient dangereux. La journaliste pointe également la difficulté d'enquêter dans un environnement où les sources potentielles craignent les représailles, où chaque information peut remonter aux personnes visées. Cette proximité sociale transforme l'investigation en parcours d'obstacles et impose une autocensure diffuse.

« **La frontière entre économie légale et illégale s'est effacée** »

Le politologue Fabrice Rizzoli décrit la porosité comme un phénomène systémique : « *La frontière entre économie légale et illégale s'est effacée* », affirme-t-il, en citant des dossiers où des cercles de jeu et des entreprises servent à blanchir d'importantes sommes comme les 50 millions d'euros évoqués dans l'affaire du Petit Bar à Marseille. Fabrice Rizzoli insiste : la répression du blanchiment en France

est insuffisante. Il préconise la confiscation sans condamnation pénale, à la façon italienne. Pour le chercheur, la réponse judiciaire française reste trop lente, trop fragmentée, trop dépendante de condamnations définitives qui interviennent parfois des années après les faits, quand les capitaux ont déjà été recyclés et réinvestis ailleurs.

Sur le terrain médiatique, Clémence Gourdon, journaliste à RCFM, rappelle que ce phénomène est ancien mais modernisé : « *C'est quelque chose d'ancien, mais qui s'est modernisé* », dit-elle. Cryptomonnaies et mondialisation des flux ont changé les méthodes, mais le principe reste le même: l'argent sale se transforme et se réinjecte principalement dans l'immobilier et le BTP. « *Tout le monde le sait, mais peu le disent* », ajoute-t-elle. Le silence pèse autant que les menaces. Les acteurs économiques connaissent les propriétaires réels de tel hôtel ou de tel chantier, mais personne n'ose briser l'omerta. Cette loi du silence n'est pas seulement dictée par la peur : elle s'ancre aussi dans des loyautés familiales, des solidarités de village, des dépendances économiques croisées.

Côté politique, Jean-Jacques Panunzi, sénateur LR de Corse-du-Sud, veut alerter : « *L'emprise est totale et destructrice* », affirme-t-il, listant le BTP, l'immobilier spéculatif, le tourisme et les marchés publics comme secteurs

Reconstitution de la scène de crime, après l'attaque dont a été victime le célèbre avocat corse, Antoine Sollacaro assassiné le 16 octobre 2012.



CRÉDIT: GÉNÉRÉ PAR IA

infiltrés. Panunzi appelle à un État fort, à un pôle antimafia sur l'île et à une transparence absolue des marchés publics. Le sénateur plaide pour une action résolue des autorités centrales, au risque de raviver les tensions entre revendications autonomistes et interventionnisme étatique. Mais pour lui, l'urgence impose de trancher : sans réponse ferme, l'île basculerait dans une économie de rente criminelle dont les premières victimes seraient les Corses eux-mêmes.

Camille de Rocca Serra, ex président de l'assemblée de Corse, va plus loin : pour lui, la mafia n'est plus une entité cachée mais « *L'économie réelle de la Corse*. » Il fustige le rapport Simeoni et réclame des mesures radicales : création d'un Parquet national antimafia (Pnaco), délit d'association mafieuse, confiscation sans jugement des biens suspects et interdiction des mis en examen d'exercer des mandats ou diriger des entreprises. Des propositions qui posent la question de l'État de droit, mais aussi de l'urgence. Ce dernier assume la radicalité de ses préconisations, conscient qu'elles heurtent certains principes juridiques, mais convaincu qu'aucune demi-mesure ne suffirait plus. Il utilise l'exemple italien comme preuve qu'un arsenal législatif renforcé peut inverser la tendance sans faire basculer dans l'arbitraire.

Quel prix pour résister ?

Des récits recueillis sous anonymat décrivent des visites intimidantes, des « Propositions » d'association qu'on ne refuse pas, des chantiers où l'on impose tel sous-traitant. Ceux qui résistent paient parfois le prix fort : façades brûlées, équipements sabotés, clients détournés. Le racket moderne ne ressemble plus aux films : il emprunte les codes de l'économie classique, mais derrière le costume et le contrat se cachent la menace et la violence latente.

Les mécanismes de blanchiment sont sophistiqués : sociétés écrans, montages continentaux, transferts internationaux et usage de professions intermédiaires (notaires, avocats, experts-comptables) pour légitimer des flux. Les investigations s'enlissent parfois devant la complexité financière



CRÉDIT: ADOBE STOCK

et la dispersion des compétences judiciaires. Les enquêteurs doivent naviguer entre juridictions, démêler des chaînes de participation, solliciter des coopérations internationales qui prennent des mois.

Pendant ce temps, les bénéficiaires économiques restent insaisissables, protégés par des structures opaques domiciliées dans des paradis fiscaux ou des montages parfaitement légaux en apparence. Les voix locales dénoncent aussi un possible tabou médiatique et politique : selon Morgane Quilichini et Clémence Gourdon, les enquêtes les plus percutantes viennent souvent du continent, réalisées par des journalistes sans lien personnel avec l'île. Les rédactions locales hésitent, parfois par crainte, parfois par proximité. Certains médias nationaux ou des reporters étrangers parviennent à publier ce que les journaux corse n'osent pas, faute de distance protectrice. Cette situation crée une distorsion de l'information : les Corses découvrent parfois la réalité de leur propre territoire par le prisme de regards extérieurs, ce qui nourrit un sentiment d'impuissance et de résignation.

Face à ce constat, certains acteurs civiques tentent de répondre : deux collectifs antimafia, comme MafiaFora, ont émergé récemment en Corse, rappelle Rizzoli, apportant une voix citoyenne et des revendications

Le maxiprocesso, premier procès géant contre la mafia sicilienne, marque un tournant historique dans la lutte antimafia et dans la rupture de l'omerta.

de transparence. Mais ces collectifs manquent de soutien institutionnel et restent vulnérables. Ces mouvements rassemblent des chefs d'entreprise, des associatifs, des élus locaux qui refusent la fatalité. Ils organisent des forums, publient des tribunes, interpellent les pouvoirs publics. Mais leur action demeure fragile : sans protection rapprochée, sans relais politique national, ils s'exposent à l'isolement et aux pressions.

Les propositions de réforme abondent sur l'échiquier politique, notamment du côté des élus de droite : Panunzi et de Rocca Serra réclament des outils inspirés du système italien : délit d'association mafieuse, statut de repenti, confiscations massives, pôle judiciaire dédié. Elles impliquent d'importantes modifications législatives et un volontarisme politique considérable. Accepter ces mesures reviendrait à admettre officiellement l'existence d'une mafia française, ce que l'État hésite encore à faire.

Cette reconnaissance comporte des conséquences symboliques et juridiques majeures, mais elle ouvre aussi la voie à des moyens d'action inédits. La comparaison avec l'Italie se fait par

conséquent de manière naturelle car le maxiprocesso et la loi Rognoni-La Torre permettent aux magistrats italiens de frapper au patrimoine des organisations mafieuses et de réduire leur emprise économique. Des coopératives sociales ont repris des biens saisis et transformé les outils de pouvoir en emplois.

L'exemple italien : un modèle transposable ?

En Sicile, d'anciennes propriétés de la Cosa Nostra accueillent aujourd'hui des fermes bio, des centres culturels, des ateliers d'insertion. Ce modèle démontre que l'on peut casser le mythe de l'invincibilité mafieuse et reconvertis l'économie criminelle en activité productive et sociale. Cependant, l'adaptation du modèle italien soulève des questions de droits : la confiscation sans condamnation et le régime carcéral dur poseraient des dilemmes juridiques et éthiques. La transposition demanderait des garanties procédurales et une large acceptation politique. Les juristes soulignent les risques d'atteinte à la présomption d'innocence, de confiscations abusives, d'enfermement inhumain. Trouver l'équilibre exigerait une

réflexion approfondie et un consensus démocratique que la France n'aurait pas encore construit. Aujourd'hui, l'État français apparaît fragmenté et timoré : les moyens alloués, la coordination interservices et la protection des témoins resteraient insuffisants pour neutraliser des réseaux qui disposeraient de ressources et d'un temps d'avance.

Les services de police et de justice se plaignent des sous-effectifs, de budgets limités, de procédures trop lourdes. Pendant ce temps, les organisations criminelles investissent, se structurent, diversifient leurs activités, parfois avec une efficacité que leur envieraient bien des entreprises légales. Le procès Sollacaro apparaît comme un test : il révèle des montages, des complicités et des flux financiers, mais il pose aussi la question de la capacité de l'État à traduire ces révélations en politique publique efficace. Si la justice prouve des liens et saisit des biens, le signal envoyé sera fort.

Tant que les bénéfices du crime sont réinvestis librement, les condamnations individuelles ne changent rien

à la structure du système. La confiscation patrimoniale massive devient donc l'arme décisive, celle qui frappe le cœur du modèle économique mafieux. La situation en Corse montre un point d'inflexion : l'argent criminel n'est plus seulement instrumental, il est structurel. L'Italie a déjà démontré qu'une combinaison de poursuites, de confiscations et de réaffectation des biens pouvait porter un coup durable aux mafias. La France, et la Corse en particulier, auraient aujourd'hui le choix : s'inspirer de ces méthodes en protégeant les garanties judiciaires ou laisser prospérer une économie dont les bénéfices servent d'abord les clans. Il faudrait désormais un engagement politique ferme, des moyens budgétaires conséquents, une législation adaptée et une volonté collective de briser l'omerta. Reste à savoir si les institutions sont prêtes à se pencher sérieusement sur ce problème comme l'avait fait l'Italie il y a 40 ans. ■

Ancienne maison de Toto Riina, aujourd'hui reconvertie en lieu culturel : un symbole fort de la récupération citoyenne des biens confisqués à la Cosa Nostra.



CRÉDIT: FLICKR

Les petits accords non contraignants

Dix ans après l'Accord de Paris, la COP³⁰ s'ouvre à Belém, au Brésil, dans un climat de défiance. Participation politique en chute libre, contexte de tensions géopolitiques, absence d'avancées majeures[~]: ce sommet censé incarner l'urgence climatique semble symboliser, au contraire, l'essou[“]ement d'un processus international incapable de répondre à l'emballlement du réchauffement. **MARGOT JEANDIDIER**

La photographie officielle de la COP 30 pour le climat, et l'ensemble des représentants des pays membres, à Belém, le 7 novembre 2025.



À Belém, au Brésil, la scène donne le ton avant même le début des négociations : la salle réservée aux chefs d'État a perdu plus de la moitié de ses occupants. Seulement 57 dirigeants ont confirmé leur présence au sommet préalable à la COP 30, contre 142 lors de la COP21 au Bourget, en Seine Saint Denis, en 2015. L'absence des États-Unis au niveau des plus hauts dirigeants, et la présence à Belém de délégations de second rang pour des pays comme la Chine, marque un tournant. La logistique même du sommet est mise à mal : accueillir plus de 50 000 participants dans une ville amazonienne, en leur proposant de loger sur deux paquebots de croisière ou dans des hôtels dont les tarifs peuvent atteindre 4 000 euros la nuit, relève du défi. François Gemenne, auteur principal du rapport du GIEC, relativise cependant ce constat « *Il ne faut pas surinterpréter l'absence des dirigeants à la COP. Belém est loin, il est compliqué d'y aller, et ce qui compte, c'est la représentation des pays* ». Selon lui, leur nombre ne dit rien de la décision qui sera prise ou non lors de cette réunion. Le météorologue et expert en prévention des catastrophes naturelles, Gaël Musquet nuance « *Oui, la présence des dirigeants de premier plan est importante, mais beaucoup de pays parlent moins que nous et agissent davantage.* » Du côté militant, Florian du collectif Alternatiba, qui lutte contre le dérèglement climatique, rapporte que « *Si on attend que tout le monde soit d'accord pour agir, on n'avancera jamais.* »

L'Accord de Paris de 2015 avait fixé un cap, limiter le réchauffement climatique en dessous de 2 °C et poursuivre les efforts pour 1,5 °C. Selon le rapport du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), la trajectoire actuelle nous mène vers un réchauffement de 2,3 à 2,5 °C d'ici 2100, soit bien au-dessous des objectifs initiaux mais loin de l'idéal. Gaël Musquet rappelle que pour respecter l'accord de Paris « *Il aurait fallu que nos émissions annuelles restent au niveau... de celles du Covid.* » Et pas juste une fois, chaque année, c'est dire l'ampleur de l'effort. François Gemenne évoque la portée politique et symbolique de l'objectif. Dès l'instant où les petits États

insulaires arrivent avec cette revendication à la COP15 de Copenhague en 2009, en signant l'accord, ils savaient déjà qu'il serait hors d'atteinte. Pour sa part, Fanny Petibon, experte climat de l'ONG 350.org, organisation qui tente de mettre fin aux combustibles fossiles, nuance le bilan « *Les COP vont trop lentement mais c'est un espace multilatéral extrêmement important, qui a montré son efficacité via l'accord de Paris.* » Difficile d'y voir une véritable « efficacité » quand, dans le même temps, les indicateurs climatiques s'emballent. 65 %, c'est l'augmentation du taux de fonte des glaces en 30 ans, soit 28 000 milliards de tonnes de glaces qui ont disparu depuis 1994, entraînant davantage de chaleur absorbée par les océans et du méthane relâché dans l'atmosphère. Elle continue son explication

« *On voit qu'il a fallu 30 ans pour mettre le tabou des énergies fossiles au cœur du problème ; il a enfin été brisé à la COP 28 à Dubaï, avec un engagement de l'ensemble des États à en sortir, à tripler les énergies renouvelables et à doubler l'efficacité énergétique.* » Il est vrai que la production d'énergies renouvelables pour l'électricité a dépassé celle du charbon au premier semestre 2025, une première selon les derniers chiffres du groupe de réflexion Ember, spécialisé dans le marché mondial de l'énergie. L'effort reste pourtant encore, partiel. D'abord, le charbon ne se limite pas à l'électricité : le secteur des transports représente à lui seul environ 15 % des émissions de gaz à effet de serre mondial, selon The Intergovernmental Panel on Climate Change. Ensuite,

« Pour respecter l'Accord de Paris, il aurait fallu que nos émissions annuelles restent au niveau...de celles du Covid. »

GAËL MUSQUET, MÉTÉOROLOGUE AU PÔLE LÉONARD DE VINCI, À COURBEVOIE.

l'entreprise Total Énergies, régulièrement présentée comme un acteur de cette transition, s'est associée à Saudi Aramco en 2023, pour construire le complexe pétrochimique géant Amiral, à Al-Jubail, en Arabie saoudite. Une décision qui contraste nettement avec ses campagnes de *greenwashing*, puisqu'à partir de 2027, l'usine produira un million de tonnes de polyéthylène par an, plastique présent dans les emballages, bouteilles et autres produits du quotidien. Un projet qui rappelle que, malgré les annonces des COP et les efforts pour les renouvelables, l'industrie pétrolière continue de façonner notre avenir climatique.

Malgré l'écho médiatique et diplomatique des COP, la mise en œuvre de ces politiques reste freinée par des obstacles majeurs. « *Mon regret, c'est que ces conférences donnent parfois l'impression que nous avons le temps* » nous dit Musquet. Si on lit le rapport « *Human Cost of Disasters* », entre 2000 et 2019 on recense 1,23 million de morts sur 7 348 catastrophes majeures enregistrées. Et pourtant, ce sont des crises, pour la plupart, prévisibles et évitables. « *On n'arrive même pas à s'organiser pour ces crises là... alors imaginez pour les crises imprévisibles* » ajoute-t-il. Le réchauffement climatique ouvre la voie à un monde plus instable d'ici

2050, il pourrait forcer 216 millions de personnes à quitter leur région pour survivre, selon le rapport Groundswell de la Banque Mondiale. Derrière ces chiffres, ce sont des terres agricoles rendues stériles, des villes côtières submergées, des ressources en eau qui s'amenuisent. Autant de facteurs qui nourrissent déjà des tensions locales, attisent des conflits et poussent certains États à fermer leurs frontières. Dans les zones les plus vulnérables ; Afrique subsaharienne, Asie du Sud, Amérique latine ; ces déplacements massifs pourraient se transformer en véritables chocs démographiques. Les pays d'accueil, débordés, risquent de voir monter les rivalités pour l'accès à l'eau, aux terres ou au travail. Les experts redoutent une spirale où l'instabilité climatique déclenche des guerres, et où ces guerres, en retour, accélèrent le dérèglement. Nul besoin d'aller chercher loin pour constater le lien entre guerre et dérèglement climatique. La guerre en Ukraine, a par exemple, généré 230 millions de tonnes de CO₂ en trois ans, soit le double des émissions annuelles du transport routier en France. Depuis 2022, l'impact carbone du conflit a quadruplé, avec des pics liés aux incendies déclenchés par les combats et la destruction des infrastructures, et des émissions triplées depuis le début des hostilités.

CRÉDIT : PEXELS



CREDIT : FLICKR

Même phénomène à Gaza : L'offensive israélienne y a produit une empreinte carbone supérieure aux émissions combinées du Costa Rica et de l'Estonie, nous explique The Guardian.

Face à la crise climatique, l'engagement des citoyens reste tangible. Selon des données récentes du Réseau Action Climat, « *93 % [des Français] constatent l'augmentation des événements climatiques extrêmes.* » Gaël Musquet adresse un double impératif « *Il y a un enjeu technique : former les jeunes aux métiers de demain, inventer de nouvelles solutions et financer la recherche. Et un enjeu social : il faudra des sociologues et des spécialistes en santé mentale pour accompagner les populations exposées.* » Un euro de prévention c'est sept euros économisés, quinze si on compte la santé mentale, selon les rapports de l'UNDRR, principal organisme des Nations Unies pour la coordination de la réduction des risques de catastrophes. Musquet rappelle que les COP, ce n'est pas seulement l'action politique, il

43 000 tonnes de CO₂, c'est le bilan Carbonne de la COP 21.

ECO ACT, EXPERT ÉNERGIE CLIMAT.

manque aussi la dimension culturelle. Il affirme d'un ton alarmant « *Dire aux gens "vous allez souffrir, vos enfants vivront moins bien, vos territoires vont disparaître", c'est un discours qui crée du déni, de la colère, voire du complotisme. Il faut construire un imaginaire positif.* » Face à cette injonction à « *construire un imaginaire positif* », difficile de ne pas sentir un léger décalage : comment raconter un futur désiré quand le monde se hérisse de murs ? Aujourd'hui, 40 000 km de barrières séparent les peuples, l'équivalent d'un tour complet de la planète, empêchant précisément ces migrations d'adaptation dont dépend la survie de millions de personnes. Les recherches menées par l'université de Princeton le confirment. Ces frontières verrouillées piègent les plus vulnérables dans des zones devenues intenables, et pendant que les États ferment leurs frontières, une étude de la revue *Science*, révèle ce que vivront ceux qui

ne sont pas encore nés. Les enfants de 2020 affronteront jusqu'à sept fois plus d'événements climatiques extrêmes que leurs grands-parents, même si nous respectons nos engagements. Alors oui, inventer un récit lumineux paraît nécessaire, pour éviter le déni ou la rage, mais comment le bâtir quand l'on demande à toute une génération de « *se sacrifier* » pour un avenir auquel elle peine à croire. C'est précisément ce brouillard entre le discours et la réalité que François Gemenne tente de dissiper. Pour lui, si l'imaginaire positif semble hors de portée aujourd'hui, ce n'est pas faute d'y croire, mais faute de structures capables de le rendre plausible. Il propose de s'affranchir de la règle du consensus qui impose que toutes les décisions soient prises à l'unanimité « *Il serait utile de permettre davantage la formation de coalitions qui n'assurent pas seulement des gouvernements, mais aussi des entreprises, des municipalités, et qui permettraient d'avancer plus vite.* » Cette réflexion engage de donner davantage de place aux acteurs locaux, villes, régions, communautés autochtones. Un signal fort à Belém, qui attend plus de 3 000 participants autochtones, dont 1 000 dans les négociations officielles, selon le site officiel de la COP 30. ■



À l'aube de la COP 30, l'empreinte carbone continue de grimper : les émissions fossiles mondiales devraient atteindre un record de 38,1 GT CO₂ en 2025 (+1,1 % par rapport à 2024), tandis que le budget carbone permettant de rester sous +1,5°C s'amenuise dangereusement.



Une petite fille attend la distribution d'eau dans la bande de Gaza, en avril 2024, après la coupure de l'approvisionnement par l'armée israélienne et la destruction des usines de dessalement lors des bombardements.

En Palestine, l'accès à l'eau est un enjeu majeur et conflictuel : qui contrôle la ressource contrôle la terre. En Cisjordanie comme à Gaza, les Palestiniens font face à un accès restreint à l'eau, en raison des colonies et des infrastructures hydrauliques contrôlées par Israël. Pendant ce temps, la population israélienne bénéficie d'un approvisionnement quotidien et sécurisé. Ces inégalités d'accès à cette ressource ont de lourdes conséquences sur la vie de la population cisjordanienne et gazaouie. **CLEA CORNET**

7 NOVEMBRE 2025,

allée du Jourdain. La nuit tombe sur al-Farisiyya. Silence dans les champs. Un réseau d'irrigation agricole est sectionné. Selon l'agence WAFA, les auteurs seraient des colons israéliens. Les terres cultivées palestiniennes sont désormais privées d'eau. Les témoignages recueillis sur place sont souvent les mêmes. Les habitants craignent aussi un potentiel vol de leurs vaches ou de leurs moutons. À cette pression agricole s'ajoute une pression psychologique qui entraîne l'abandon des terres cisjordanienes. Les familles sont déracinées. Dans la Vallée du Jourdain, l'eau est une arme. Depuis 1967, Israël occupe en partie la Cisjordanie.

En 1918, l'Empire Ottoman allié de l'Allemagne perd la guerre, les pays vainqueurs se répartissent le territoire. En 1920, un mandat britannique est mis en place par la Société des Nations. La question de la gestion des ressources se place petit à petit au centre des discussions. Le mandat avait un double objectif : conduire les populations arabes vers l'indépendance tout en mettant en œuvre la Déclaration Balfour. Un texte publié en 1917 par

note l'historienne, « ce qui limite fortement l'accès à l'eau souterraine ». Les Britanniques reprennent le droit ottoman hérité du XIX^e siècle, qui considère l'eau comme *mubah*, c'est-à-dire libre : chacun peut la puiser et l'utiliser.

Cependant, dès les années 1920, Londres s'inquiète de la baisse du niveau des nappes phréatiques. C'est la conséquence du développement agricole des premières populations juives à l'origine du mouvement sioniste, notamment autour des plantations d'orangers de Jaffa. A ses débuts, le sionisme est un mouvement nationaliste juif, culturel et intellectuel, qui a pour objectif de donner un territoire souverain au peuple juif.

À partir des années 1930, le contrôle de l'eau devient un enjeu politique et territorial. Ceux qui contrôlent l'eau ont le pouvoir sur la terre. Les institutions sionistes, soutenues par le Fonds national juif, investissent dans des infrastructures modernes : drainage des marécages, irrigation en béton, puits profonds. Les populations arabes suivent assez vite mais ne disposent pas des mêmes moyens financiers. L'eau devient ainsi un instrument de développement, mais aussi de colonisation rurale : les implantations sionistes s'étendent dans des zones jusque-là marginales, comme le

Des Palestiniens dans la bande de Gaza font la queue pour les distributions d'eau et de nourriture.



CRÉDIT PHOTO : EMAD EL BYED / UNSPLASH

Néguev, où elles parviennent à acheminer l'eau par camions-citerne.

Ces dynamiques influencent directement le premier plan de partition proposé par les Britanniques en 1936 : les zones les plus viables sur le plan hydraulique ont souvent été attribuées au futur État juif. Le kibbutz de Kfar Aza, une exploitation agricole collective, situé dans le nord du Néguev, près de la frontière avec la bande de Gaza, illustre bien cette logique. Dès leur création, les kibbutzim ont été parmi les premiers lieux où les populations juives ont réussi à maîtriser le contrôle de l'eau en un temps record, environ 48 heures, affirmant ainsi leur capacité à dominer un environnement aride. Kfar Aza a notamment été attaqué le 7 octobre 2023.

En 1948, lors de la proclamation de l'État d'Israël, David Ben Gourion a un objectif : « acheminer l'eau là où elle n'existe pas », explique Davin-Mortier.

Pendant ce temps, les territoires arabes connaissent des destins divergents : Gaza passe sous administration

égyptienne, tandis que la Cisjordanie est administrée par la Jordanie. La question de l'eau se réactive avec la guerre de 1967, lorsque ces territoires passent sous contrôle israélien. Depuis la guerre des Six Jours, Israël contrôle la quasi-totalité des ressources hydrauliques de Cisjordanie. La compagnie Mekorot, devient la compagnie nationale israélienne des eaux. Les accords d'Oslo en 1993 officialisent ce rapport de force : Israël conserve le contrôle des eaux souterraines. « *Mekorot, qui gère aujourd'hui la distribution d'eau, favorise de facto les colonies israéliennes, dont les réseaux sont prioritaires et mieux alimentés* », résume l'historienne. Les accords d'Oslo créent malgré eux « une guerre de l'eau ».

Pour Élisabeth Davin-Mortier, l'héritage du mandat reste perceptible aujourd'hui. Les Britanniques « ont échoué à établir une véritable législation sur l'eau ». Ils ont laissé « les mains libres aux sionistes » et, étant donné leur « ampleur énorme », ils ont obtenu la majeure partie du

« Mekorot, qui gère aujourd'hui la distribution d'eau, favorise de facto les colonies israéliennes, dont les réseaux sont prioritaires et mieux alimentés »

Élisabeth Davin-Mortier,
HISTORIENNE

contrôle des ressources en eau. Pour elle, Mekorot a encore un pouvoir énorme, à la fois en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, et c'est une des raisons des inégalités.

Entre Jérusalem et Masafer Yatta : l'eau sous contrôle

« Tout est facile et organisé » en Israël, note Pierre Coudurier, journaliste reporter en Palestine et en Israël. À Jérusalem-Ouest, côté israélien, on arrive à l'Est en deux rues : à partir de ce moment, « les gens ont d'énormes bidons de récupération d'eau sur les toits ». Le phénomène est encore plus visible dans les camps de réfugiés et dans les villes plus isolées que Jérusalem-Est. Il pleut peu dans cette

En Cisjordanie, la sécheresse des territoires oblige les habitants à creuser des puits pour accéder à l'eau.



CRÉDIT PHOTO : DAVID MACLENNAN / PIXABAY

région, les nappes phréatiques sont souvent asséchées en raison du dérèglement climatique. Jérusalem-Est se trouve à une soixantaine de kilomètres du désert de Jéricho, une zone aride située à 360 mètres sous le niveau de la mer. Le journaliste a constaté qu'Israël contrôle « presque toutes les ressources d'eau en Cisjordanie ». Les jerricanes noirs posés sur les toits sont frappants. Le service continu d'eau est moins assuré : les Palestiniens ont besoin de faire leurs provisions en récupérant l'eau de pluie notamment.

100 % de la population israélienne, même celle des colonies, a accès à de l'eau courante chaque jour contre seulement 36 % de la population palestinienne en Cisjordanie, selon l'ONG israélienne B'Tselem.

Dans le sud d'Hébron, dans les collines de Masafer Yatta, le village se trouve en zone C. Environ 60 % de la Cisjordanie relève de cette zone, où l'État israélien exerce l'autorité administrative et militaire. À l'inverse, la zone A est sous contrôle exclusif de l'Autorité palestinienne, tandis que la zone B est administrée conjointement par les deux pouvoirs. Valérie Stiegler, professeure d'histoire au Collège de France, explique que les zones C sont « là où il y a le plus d'eau » et que ce sont les accords d'Oslo, qui n'ont jamais été rediscutés, qui autorisent le pompage souterrain par Israël. Ces accords prévoient qu'Israël devait en redistribuer 15 %, or « ça n'est pas indexé ni au changement climatique, ni à la croissance de la région ». Il s'agit d'accords « défavorables aux Palestiniens, toujours en vigueur aujourd'hui ».

L'eau « est une arme de guerre »
« Sur place, ce sont des confettis de petits îlots villageois » relève Mireille Sève, militante à France Palestine Solidarité. Les colonisations sont « en marche là-bas » explique Pierre. La zone est désertique et, par conséquent, les accès à l'eau y sont déjà restreints. Il s'est rendu à Al-Tuwani, un village au sud d'Hébron, où les paysans possèdent des parcelles agricoles

et y cultivent des oliviers. Il a été témoin à plusieurs reprises d'actes de vandalisme. Le 12 septembre 2022, Hafez al-Hraini, un agriculteur palestinien a eu la main brisée par un jet de pierre alors qu'il tentait de défendre ses oliviers attaqués.

Durant ses reportages, Pierre Coudurier, croise souvent la route de colons. Il y a ceux qui viennent pour améliorer leur vie économique : à 50 minutes de Tel-Aviv, dans les colonies, les maisons ne sont pas chères. Puis, il y a l'autre catégorie que le journaliste nomme les « Américains bourrins ». Ce sont des religieux américains ou anglo-saxons, nouveaux sur les terres, mais à qui on a vendu l'idée de « *terre promise* ». Dans le centre-ville d'Hébron, la seule ville à être colonisée de l'intérieur, le reporter en a rencontré de très virulents : ils se considèrent « chez eux » et estiment que « les autres doivent dégager ». La majorité

des sionistes considère que le territoire de Cisjordanie fait partie d'*Eretz Israël* (Grand Israël), une étendue géographique qui comprend les anciens royaumes d'Israël et de Juda.

Pierre constate la présence de fusils d'assaut dans chaque colonie et « *un triple ratio de soldats* ». La police palestinienne n'a pas d'autorité ni de légitimité en zone C. Un colon, selon lui, « *ne va jamais en prison* » pour ses actes de vandalisme.

Mireille Sève, explique que les colons des colonies israéliennes captent une partie de l'eau via des puits mais choisissent de couler du béton dans ceux des Palestiniens. Une information que confirme l'historienne Valérie Stiegler. Mekorot, la compagnie des eaux israélienne, a la possibilité de jouer sur le débit de l'eau en Cisjordanie et facilite l'accès à l'eau pour un colon israélien, complète Élisabeth Davin-Mortier. Valérie Stiegler affirme que

LA BANDE DE GAZA

FOCUS SUR

Mireille Sève décrit à Gaza, via des témoignages locaux, une situation hydraulique « *catastrophique* » où « *les gens sont obligés de boire une eau polluée* ». Elle explique que depuis 18 ans, la bande de Gaza est « *sous blocus israélien, où l'aide humanitaire est bloquée* ». Cette militante, estime que 300 camions rentrent chaque jour « *au compte-gouttes* », quand il en faudrait 1 000. Elle se souvient de Houda S., qui s'est retrouvée sans maison à la suite des bombardements et dont le quotidien est de passer une partie de la journée à tenter de trouver de l'eau.

Élisabeth Davin-Mortier explique que la population dispose de réseaux souterrains mais qu'elle n'avait plus d'essence pour pomper l'eau des puits pendant la guerre. Elle complète : « *dans le même temps, Mekorot coupe l'eau* ». Elle affirme aussi que les restrictions en électricité à Gaza ont, rendu la désalination de l'eau en grande partie impossible. Selon Hen Feder, ce n'est pas la faute de la compagnie des eaux. Il estime qu'Israël garantit l'approvisionnement en eau en laissant rentrer les camions d'aide humanitaire. C'est la COGAT, le coordinateur des activités gouvernementales dans les territoires, une unité de l'armée israélienne, qui est chargée d'organiser l'aide humanitaire et d'assurer « *une surveillance quotidienne pour garantir l'eau* ».

Dans un rapport publié le 19 décembre 2024, l'ONG Human Rights Watch affirme que « *les autorités israéliennes ont intentionnellement privé les Palestiniens de Gaza d'un accès à l'eau potable et à l'assainissement nécessaires à la survie humaine élémentaire* ». Hen Feder se défend en affirmant « *que c'est une organisation biaisée* », qu'il « *n'a aucune confiance en elle* » et « *qu'il y a assez d'eau dans la bande de Gaza* ». L'organisation est pourtant considérée comme fiable et reconnue à l'internationale.

l'eau distribuée aux Palestiniens par Mekorot est plus chère et que « *c'est une arme de guerre* ». Depuis 20 ans, selon elle, la position du gouvernement sur la question de l'implantation de colonies illégales en Cisjordanie est fluctuante. Elle acte cependant qu'en ce moment ces colonies sont favorisées par l'armée. Les captations d'eau permettent notamment, selon Mireille Sève, d'arroser les dattiers et palmieraines illégales.

Hen Feder, porte-parole de l'ambassade israélienne en France, désigne la Cisjordanie sous le nom de « *Judée-Samarie* », en référence au royaume biblique. Cette appellation est fréquemment utilisée par les fondamentalistes religieux et une partie de l'extrême

droite israélienne. Selon lui, si certains puits d'agriculteurs palestiniens sont remplis de béton par les colons, c'est parce qu'ils seraient « *illégaux* ». Les Palestiniens créeraient ces puits sans autorisation, provoquant un danger « *de contamination* », obligeant « *l'armée à venir faire fermer ces puits* ». Il déplore aussi le trop grand nombre de caméras appartenant aux organisations internationales venant filmer ces fermetures : il considère que ces images « *font partie d'une propagande* ». Les vidéos des différentes organisations permettent surtout de documenter le quotidien des agriculteurs et d'accumuler des données pour publier des rapports. Il souhaiterait que les villages isolés, qui n'ont pas le droit de créer des puits, puissent « *recevoir de l'eau*

Quels sont les effets de la déshydratation sur le corps ?

« *À Gaza, c'est la stratégie de l'agresseur que de priver la population d'eau* », Bruno Rebreyend, médecin urgentiste au Centre hospitalier d'Albertville, affirme qu'un adulte meurt en 3 jours d'une déshydratation et seulement en 24 heures pour un nourrisson. Il rappelle que le corps est composé à 60 % d'eau. À Gaza, depuis la guerre, l'eau, très souvent contaminée est donc non potable. L'urgentiste explique que c'est la bactérie du choléra qui circule dans l'eau insalubre. Elle « *attaque le système digestif* », provoquant des gastro-entérites ou des diarrhées, et donc d'importantes pertes en eau. Une personne atteinte du choléra qui ne reçoit pas de soins « *meurt d'une déshydratation* ». La guerre qui sévit depuis 2023 et le manque d'eau des populations provoquent des conséquences à long terme. Si le corps oscille trop souvent et trop longtemps entre hydratation et déshydratation, « *la croissance de l'enfant et du nourrisson ralentit* », laissant des séquelles irréversibles sur le corps. Les enfants ayant trop manqué d'eau pendant une guerre peuvent ensuite donner naissance à une génération plus petite, avec des problèmes à la fois de taille liés à la croissance et des problèmes cognitifs. Pour ce médecin, à Gaza, « *c'est une stratégie de l'agresseur que de priver la population d'eau et d'aliments* ». Certaines organisations et associations ont affirmé que l'État commettait un génocide. Human Rights Watch a conclu « *que les autorités israéliennes ont intentionnellement créé des conditions de vie visant à causer la destruction physique des Palestiniens de Gaza* ». Pour eux, cette politique « *signifie que les autorités israéliennes ont commis le crime contre l'humanité d'extermination* ». Hen Feder rejette complètement cette accusation.

via des camions ». « *Il faut trouver des solutions* », explique-t-il. Pour lui, s'il y a destruction de pipelines par les colons, alors « *c'est quelque chose d'illégal* ». L'État israélien « *ne soutient pas ces actes* » et il estime qu'il faut reconstruire tous les dommages qui ont été causés. Il conclut que « *malheureusement, les criminels sont partout* ».

100 % de la population israélienne, même celle des colonies, a accès à de l'eau courante chaque jour contre seulement 36 % de la population palestinienne en Cisjordanie, selon l'ONG israélienne B'Tselem. Certains Palestiniens se voient donc obligés de fuir les campagnes pour la ville. Mais l'association France Palestine Solidarité, aide notamment à replanter des oliviers et finance les réseaux d'eau en lien avec des ONG israéliennes telles que B'Tselem, et palestiniennes. L'association observe souvent que les « *colons arrachent les oliviers* » : ils empêchent ainsi les Palestiniens de vivre de leur agriculture.

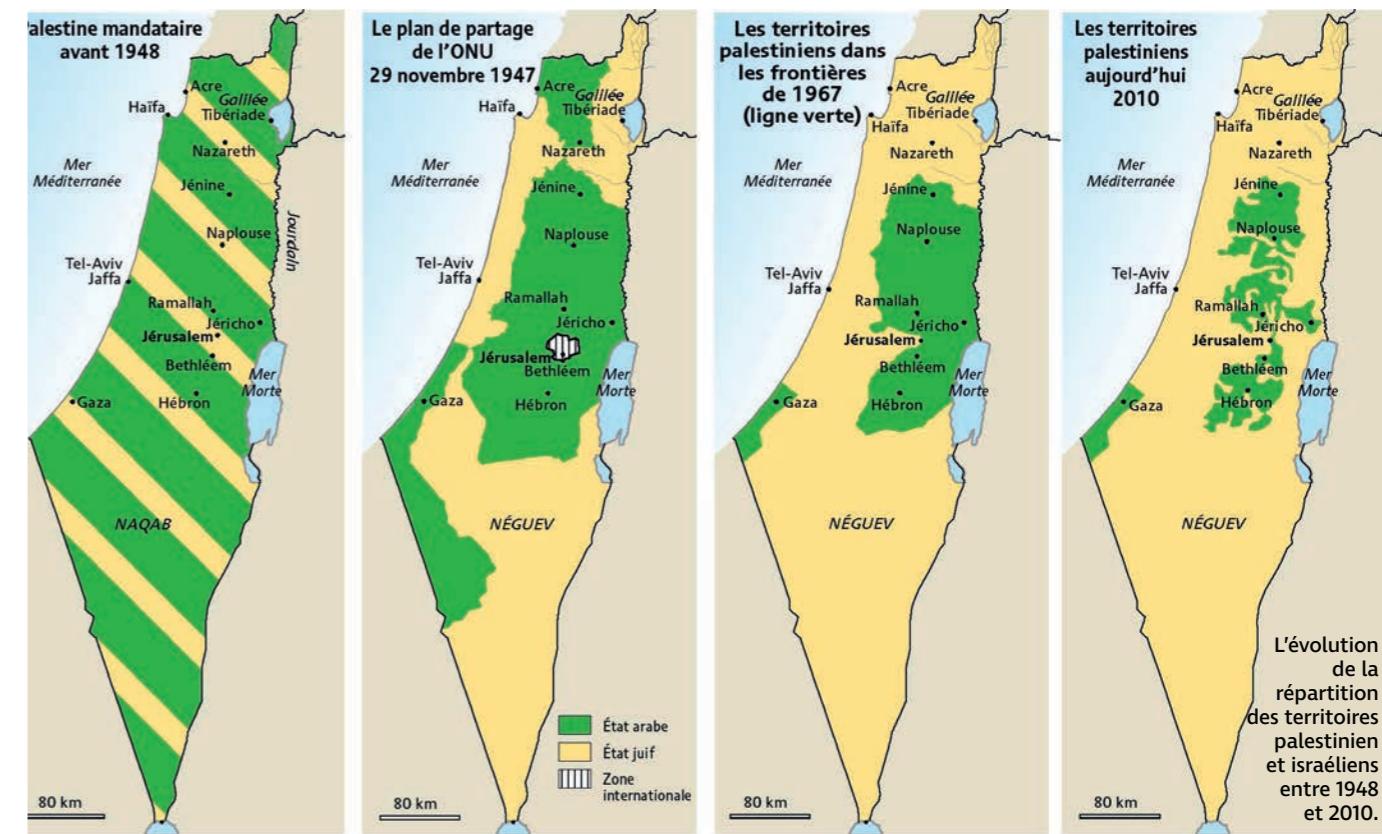
Au niveau régional, plusieurs groupes locaux se réunissent depuis une dizaine d'années environ pour reconstruire des bassins de rétention d'eau pour l'agriculture. Les syndicats agricoles palestiniens travaillent aussi sur la création de semences qui nécessitent moins d'eau que la moyenne, mais tout ceci est encore en phase d'expérimentation. Certains mouvements visent aussi à rapprocher les Palestiniens d'Israël et les Juifs israéliens. L'association Standing Together, par exemple, constitue régulièrement des plaidoyers pour défendre les droits des populations.

Il y a trente ans, le processus de paix lancé par Yitzhak Rabin était assassiné avec lui. Pourtant, après neuf mois de négociations, les Accords d'Oslo avaient été signés, ouvrant la voie à une cohabitation plus pacifiée. Lors d'une manifestation de soutien à la paix sur la place des Rois d'Israël à Tel Aviv, Yitzhak Rabin est assassiné par un ultranationaliste religieux juif. Les Accords d'Oslo ne seront jamais renégociés et les discussions cesseront, conduisant à la situation que l'on connaît aujourd'hui. Il ne fait aucun doute : la paix dépend aussi de l'eau. ■



Dans un camp de réfugiés à Gaza, une petite fille recueille de l'eau de pluie. En arrière plan, des citernes en plastique sont installées pour stocker cette ressource précieuse. Les habitants n'ont pas accès quotidiennement à l'eau potable.

En 1948, lors de la proclamation de l'État d'Israël, David Ben Gourion a un objectif : « *acheminer l'eau là où elle n'existe pas* »
ÉLISABETH DAVIN-MORTIER, HISTORIENNE



CRÉDIT PHOTO : HOSNY SALAH / PIXABAY

Sur la côte d'Opale,

Depuis plus de trente ans, les flux migratoires se concentrent à la frontière franco-britannique. Ce sont des hommes et femmes qui viennent essentiellement du Moyen-Orient et d'Afrique de l'Est, qui fuient la misère, la guerre et les régimes politiques oppressifs. Après avoir traversé toute l'Europe, ils se retrouvent dans une région fracturée par la pauvreté et marquée par l'extrême droite. Malgré les obstacles, les traversées de la Manche se poursuivent, portées par l'espoir d'une vie meilleure au Royaume-Uni. **AXEL ETIENNE**

Durant la nuit du 9 au 10 septembre 2025, le long des côtes boulonnaises, trois migrants ont perdu la vie, écrasés au fond d'un remorqueur d'intervention. Le préfet du Pas-de-Calais, Laurent Touvet, a également mentionné

que trois autres personnes étaient portées disparues en mer. En 2015, le cadavre du petit Aylan, découvert sur une plage de Méditerranée, avait extrêmement choqué l'opinion publique. Sur le littoral du Pas-de-Calais, rien ne change.



Un groupe d'hommes est bloqué après une panne moteur survenue durant une tentative de traversée clandestine vers le Royaume-Uni. En arrière-plan, on aperçoit le remorqueur d'urgence l'Abeille Normandie, qui assure les interventions sur la côte depuis 2022. Plage de Gravelines, littoral de la Côte d'Opale, novembre 2025.

En septembre 1999, la Croix-Rouge ouvre le centre de Sangatte à la suite d'une demande du gouvernement de Lionel Jospin. Ce centre a pour but d'accueillir des réfugiés afghans, irakiens, iraniens, soudanais, kurdes et érythréens. Entre son ouverture et sa fermeture, près de 67 000 personnes y ont transité selon la Croix-Rouge. Les conditions d'hygiène, la promiscuité et le manque d'intimité créent rapidement un climat de tension.

Sous la pression de Londres, qui considère le camp comme « *Un réservoir d'immigrants clandestins toléré par la France* », l'ancien ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy décide de le fermer en 2002. L'année suivante, le 4 février 2003, le président Jacques Chirac et le Premier ministre britannique Tony Blair signent les accords du Touquet.

L'objectif général de cet accord est de faciliter l'exercice des contrôles frontaliers dans les ports maritimes de la Manche et de la mer du Nord situés sur le territoire de l'autre pays, afin de mieux maîtriser les flux migratoires. La majorité des migrants transitent par la France pour rejoindre le Royaume-Uni, ce qui fait peser une lourde charge sur la France, contrainte de gérer seule

ces exilés que les Britanniques refusent d'accueillir.

La Jungle de Calais est créée en 2003. Plusieurs Jungles se succèdent : Loon-Plage, Téteghem, Coquelles ou encore Grande-Synthe. Ce vaste bidonville est le plus grand d'Europe, et accueille jusqu'à dix mille personnes. Le 24 octobre 2016, l'ancien ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve annonce son démantèlement. Aujourd'hui, il n'en reste plus aucune trace et les migrants continuent néanmoins de vivre dans divers campements sauvages dans le Calaisis, situés à proximité de zones industrielles, et aux abords de l'autoroute A16.

Les irréductibles bénévoles

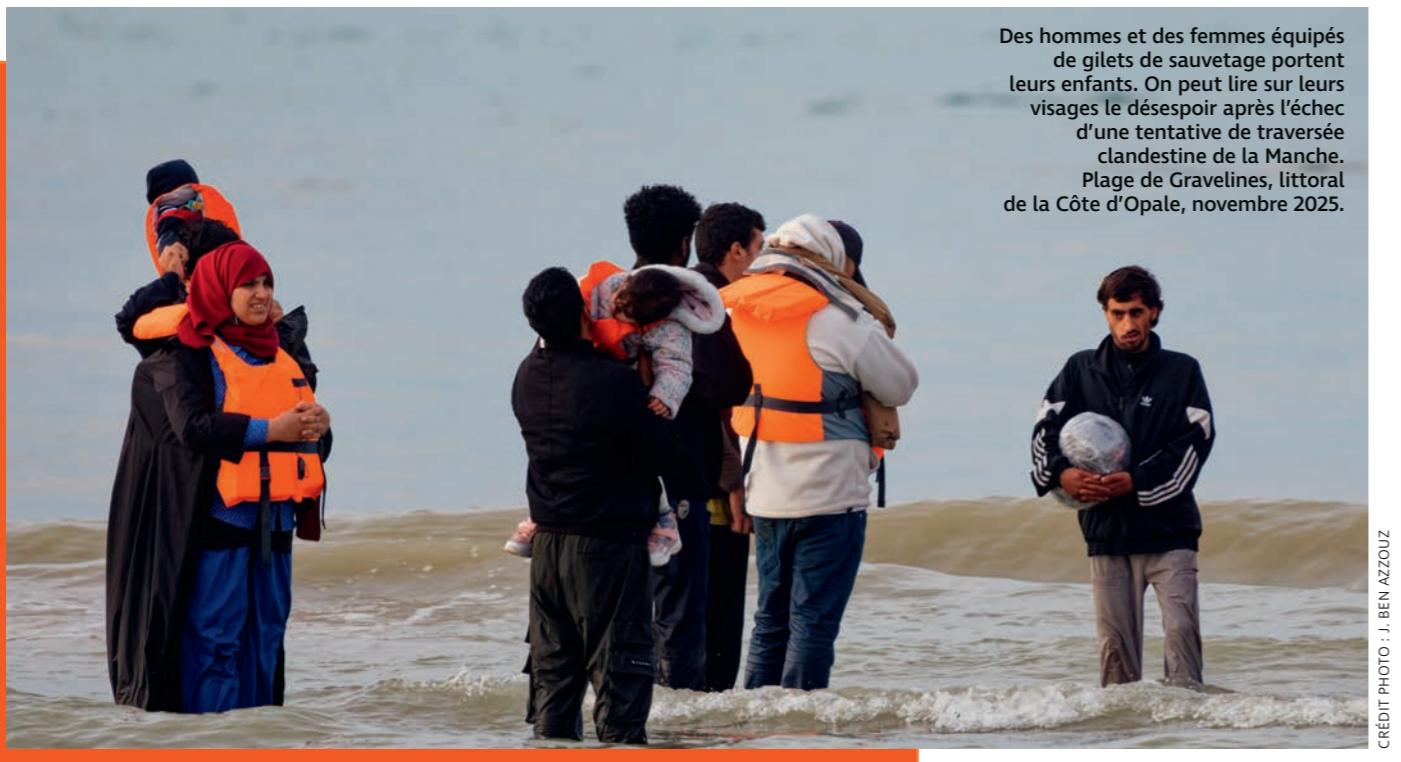
Lundi 10 novembre 2025, l'hiver se fait déjà bien ressentir à Calais, le vent glacial est piquant. Il est 7 h 20, dans un petit local aux volets fermés, une équipe de bénévoles prépare des caisses de pain, des pots de confiture, de mayonnaise, de grandes vasques remplies de café, ainsi que des caisses de bananes. L'ambiance y est très conviviale. Il ne faut rien oublier et être prêt pour la distribution des petits déjeuners.

Après avoir chargé le camion, l'équipe prend la route. On croise dès le départ un jeune homme seul non loin du port. Yolaine Bernard, la présidente de l'association SALAM, raconte qu'il est arrivé il y a quatorze ans en France puis a disparu pendant un certain temps pour finalement revenir à Calais. Il se rappelle de Yolaine car elle l'avait emmené chez l'opticien pour changer ses lunettes cassées. Après lui avoir donné un café, un sandwich à la confiture et une banane, direction les autres camps.

Les personnes exilées sont installées à proximité des zones commerciales et industrielles. Il y a très souvent un fourgon de CRS qui observe la distribution. Selon les camps, on voit majoritairement des hommes. Les femmes sont avec leur mari et leurs enfants dans de plus petits camps situés ailleurs. Un enfant s'amuse à vélo autour de la longue queue qui attend pour récupérer la nourriture.

Philippe, un bénévole de SALAM, raconte que certains jettent leur gobelet pour venir chercher de nouveau un petit déjeuner. Un jeune homme arrive pour faire un check à Yolaine et l'appelle en rigolant « *El Dictador* ». Lors

Des hommes et des femmes équipés de gilets de sauvetage portent leurs enfants. On peut lire sur leurs visages le désespoir après l'échec d'une tentative de traversée clandestine de la Manche. Plage de Gravelines, littoral de la Côte d'Opale, novembre 2025.



CRÉDIT PHOTO : J. BEN AZZOZ

Calais 2025 : La politique du « *Zéro point de fixation* » force les hommes, femmes et enfants exilés à s'installer à proximité des zones portuaires et industrielles.

CRÉDIT PHOTO : J. BEN AZZOZ

de la distribution, Yolaine ne rigole pas. Il ne faut pas donner deux bananes, mais une. « *Pour qu'ils te respectent, il faut que tu t'imposes, sinon ils en profitent.* » Shérif est arrivé il y a 16 ans en France. Réfugié irakien, il est aujourd'hui membre actif de l'association SALAM. À côté de la distribution, une autre groupe de bénévoles amène du bois dans des brouettes pour les chauffer et un générateur pour pouvoir charger les téléphones.

Un peu plus bas sur le littoral, Julie Vallée, salariée au club nautique d'Hardelot-Plage, explique que depuis deux ans les départs se sont multipliés sur cette partie de la côte. Elle aide ces exilés car « *C'est pour elle un principe de solidarité entre gens de la mer* ». Elle s'est mise à faire des collectes de vêtements pour les donner lors des départs en mer échoués. Julie échange avec les exilés via WhatsApp pour avoir des nouvelles. Elle ressent une grande angoisse avant et pendant la traversée du détroit. Il y a quelques jours, elle a appris avec joie l'arrivée d'une famille irakienne en Angleterre. Elle les suivait depuis six mois et après sept tentatives de traversée, ils ont enfin réussi. La famille a vécu six ans en Suisse avant d'être expulsée.

Entre contrôle et impasse

En 2016, Bernard Cazeneuve met en place la stratégie du « *Zéro point de fixation* », qui vise à détruire très fréquemment les lieux de vie informels des réfugiés et à empêcher l'accès à la nourriture et aux soins. On peut très explicitement considérer cela comme une forme de harcèlement. Une démarche plus que paradoxale venant de la part d'un homme politique de gauche.

Toutes les 48 heures, lors des démantèlements, les affaires personnelles sont ramassées et les tentes lacérées. Louis Witter, photographe indépendant, a



49

documenté les évacuations des camps de migrants près de Calais. Il raconte qu'en tant que photographe, il est difficile de voir l'entièreté des actions menées par les CRS qui interdisent l'accès au camp et fixent un périmètre autour.

Depuis 2021, il y a eu un renforcement des dispositifs sur la côte d'Opale. Le député dans la quatrième circonscription du Pas-de-Calais et ancien maire d'Étaples-sur-Mer, Philippe Fait, revient sur ces différents dispositifs comme la LIC (Lutte contre l'immigration clandestine), composée de gendarmes venus de diverses régions en France. Dans sa circonscription, « *Une brigade équestre spéciale a été installée à Étaples.* » Cette dernière est jugée particulièrement utile, car « *Avec des chevaux, on peut intervenir plus facilement dans les dunes, parce qu'un 4x4 a ses limites.* » Il précise également que ces gendarmes sont appuyés par un avion qui patrouille régulièrement ainsi que des patrouilles à pied équipées de drones pour surveiller les zones sensibles. Concernant les installations au niveau de la Baie de Canche, il indique qu' « *Une chaîne de bouées jaunes a été installée par la préfecture pour empêcher les embarcations de passer.* » Tous ces moyens mis en place ont pour but de dissuader les migrants de traverser la Manche mais aussi de s'installer à des endroits fixes.

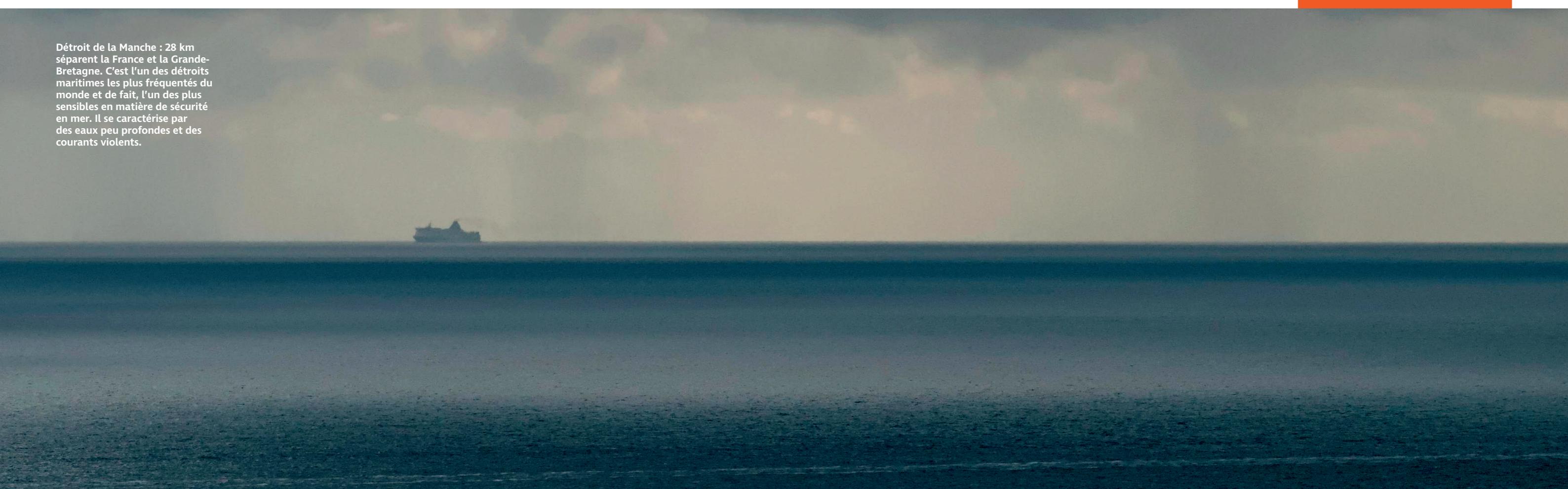
Dans un article, paru le 23 octobre 2025, Le Nouvel Obs revient sur l'accord franco-britannique du « *Un*

pour un » conclu durant l'été 2025. L'objectif est de renvoyer en France les migrants ayant traversé la Manche sans titre de séjour. En contrepartie, le Royaume-Uni doit aussi les accueillir en raison notamment de liens familiaux. De nombreux exilés favorisent le Royaume-Uni pour des raisons de langue, de liens familiaux ou de perception d'un accès plus facile à l'asile et au travail. L'accord a rapidement montré ses limites. Un ressortissant iranien, troisième personne expulsée vers la France dans le cadre de cet accord, est revenu au Royaume-Uni en bateau un mois plus tard. Il a déclaré qu'il n'aurait pas traversé s'il avait senti que la France était un endroit sûr pour lui.

Aujourd'hui, les départs ne se concentrent plus seulement sur Calais, mais s'étendent jusqu'à la baie de Somme. La politique de traque et de harcèlement constant a tout de même une limite. Les forces de l'ordre ne peuvent plus intervenir lorsque les migrants sont dans l'eau. Les passeurs exploitent cette situation en utilisant des bateaux semi-rigides ou des canots pneumatiques. Pour Philippe Fait, la détermination des migrants est celle de ceux qui n'ont plus rien à perdre. « *Quand vous avez traversé l'Afrique, la Méditerranée et l'Europe, et qu'il ne reste plus que trente kilomètres pour atteindre les côtes anglaises, coûte que coûte, on veut passer.* »

Dans un article d'AP News du 2 juin 2025, Pan Pylas souligne une forte hausse des traversées : le total annuel

Détroit de la Manche : 28 km séparent la France et la Grande-Bretagne. C'est l'un des détroits maritimes les plus fréquentés du monde et de fait, l'un des plus sensibles en matière de sécurité en mer. Il se caractérise par des eaux peu profondes et des courants violents.



provisoire atteint 14 811 traversées en petits bateaux, soit 42 % de plus que l'année précédente. Le total de 36 954 arrivées depuis le début de 2025 dépasse déjà le total de l'année 2024 qui était de 36 816.

Beaucoup restent bloqués pendant des mois, faute de visa ou de moyens pour rejoindre l'Angleterre. Ils survivent dans une incertitude totale : « *ni expulsés, ni régularisés, ni libres de circuler.* » Les conditions de vie, et la politique du « *Zéro point de fixation* » mènent à de graves troubles psychiques. Ces personnes exilées vivent dans un état d'alerte constant. Selon Louis Witter « *Lorsque la plupart ne sont ni anglophones ni francophones, c'est compliqué pour les psys de pouvoir travailler et pour ces personnes elles-mêmes de verbaliser ce qu'elles vivent et ce qu'elles ressentent.* »

Une société locale fracturée

Dans les années 1995 et au début des années 2000, il y avait beaucoup de

gens qui se sont retroussé les manches. Avec l'arrivée des Kosovars et des Albanais à Calais, la population était plus solidaire. Comme le rapporte Louis Witter, « *Traditionnellement, le bassin minier, le Nord-Pas-de-Calais, et toute la frontière maritime, c'est de gauche, c'est communiste, il y a une tradition de solidarité et d'entraide.* » Les personnes concernées ont fait ce qu'elles pouvaient durant les premières années, mais quand elles ont constaté que la situation empirait, beaucoup ont « *Baissé les bras.* »

La montée de l'extrême droite et la pauvreté locale créent des tensions. Louis Witter a constaté que la majorité des habitants aujourd'hui est plutôt passive, tandis que les voix les plus audibles sont celles de l'extrême droite. « *Ceux qu'on entend le plus, c'est les gens proches de la maire Natacha Bouchart, et ceux encore plus à droite, comme Marc de Fleurian, et les groupes néonazis qu'on a pu voir arriver en 2015 dans le Calaisis.* »

L'ancien maire d'Étaples, Philippe Fait, déclare qu'« *Il y a beaucoup de craintes par rapport aux migrants, alors que ce sont de pauvres gens.* » Il y a une réticence importante de la part de bon nombre de personnes. Sur la page Facebook de l'association Osmose62, on peut voir les commentaires suivants : « *Soutenir les migrants, c'est bien, mais soutenir nos SDF français, c'est mieux* », « *Association qui fait chuter le tourisme en encourageant l'envahissement de notre côte d'Opale par les migrants.* » « *À vos frais, messieurs et messieurs.* »

Les mouvements d'extrême droite au Royaume-Uni s'intensifient. En septembre 2025, entre 110 000 et 150 000 personnes ont manifesté à Londres contre l'immigration. Des attaques de militants d'extrême droite britanniques se répètent à Calais et à Dunkerque. Des vidéos sont disponibles sur la page Instagram de l'association Utopia56.

Plus récemment, un nouveau mouvement d'entraide s'est développé sur

une partie du littoral : Alors on aide. Certains habitants ouvrent leur porte à des familles en exil. Cet élan de solidarité se diffuse de ville en ville, malgré la montée importante de l'extrême droite. On entend malheureusement assez peu ces personnes solidaires, et pourtant elles existent. À Calais, Dunkerque, Hardelot-Plage et Boulogne-sur-Mer : « *Il existe un véritable maillage territorial d'associations et de collectifs qui accomplissent des choses extraordinaires, mais qui ne le font pas forcément en le criant sur tous les toits parce qu'il n'y a pas non plus l'envie que les voisins sachent que tu aides ce qu'on appelle des migrants* », déplore Louis Witter.

Selon les données publiées sur le site du gouvernement britannique, 2 121 personnes sont arrivées entre le 6 et le 9 novembre 2025. Dans les campements de fortune, ces exilés patientent dans le froid et la boue. Les grillages se multiplient comme des champignons et donnent le sentiment d'être dans une

prison à ciel ouvert. Le moindre mètre carré d'espace ou l'on pourrait s'installer est désormais barré de barbelés ou de clôtures.

Les Européens qui ont colonisé le continent africain semblent avoir oublié leur propre histoire. Ce sont aujourd'hui ces mêmes États qui renvoient les migrants hors de leurs frontières. On peut penser à la confrontation franco-italienne de novembre 2022 autour de l'accueil de l'Ocean Viking, le navire de SOS Méditerranée. Pendant la colonisation, les puissances européennes ont exploité les ressources, éradiqué des cultures indigènes, tracé des frontières arbitraires, imposé leurs modes de vie et leurs religions. Elles n'ont fait qu'exacerber les tensions et les inégalités sociales. Aujourd'hui, ces pays subissent de nombreuses crises, poussant leurs habitants à l'exil. Ils arrivent sur les routes européennes avec l'espoir de trouver refuge, et surtout de ne pas être expulsés. ■

Il existe un véritable maillage territorial d'associations et de collectifs qui accomplissent des choses extraordinaires, mais qui ne le font pas forcément en le criant sur tous les toits. »

LOUIS WITTER,
PHOTOREPORTER

Sur le littoral de la côte d'Opale,
un groupe d'hommes et de femmes
tentent de monter à bord
d'un canot semi-rigide
pneumatique dans le but
de traverser la Manche.





IMAGE GÉNÉRÉE PAR L'IA

Aujourd’hui en France, pour obtenir un titre ou une carte de séjour pérenne et s’intégrer durablement dans la société française, il est obligatoire de maîtriser la langue française. Pour les réfugiés qui arrivent sur le territoire, l’accès à cet apprentissage est pourtant complexe et inadapté. Les associations se mobilisent pour faciliter l’insertion des migrants, pendant que les services publics obéissent à une politique négligente et discriminatoire, sans accompagnement adapté à la situation. L’eldorado cache en réalité un parcours du combattant, dans la précarité et l’isolement social. **JULIETTE BROCHARD**

Le 1^{er} janvier 2024, 599 436 réfugiés étaient recensés sur le territoire français, selon l’Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA), qui n’a pas encore communiqué les chiffres de 2025. Après un parcours souvent périlleux et difficile, l’arrivée en France est un nouveau départ. Pourtant, l’intégration française ressemble davantage à un parcours du combattant qu’à un accompagnement. Ce frein commence par la langue française, nécessaire pour obtenir des titres de séjour, mais difficile d’accès. L’administration, intransigeante, obéit aux obligations politiques. Elle néglige les milliers de réfugiés et demandeurs d’asile en exigeant un niveau de maîtrise du français élevé sans apporter d’outils d’apprentissage.

Tous les jours, la frontière française est traversée par de nombreuses personnes qui fuient leurs pays d’origine pour différentes raisons. La France accueille sur son sol des réfugiés et demandeurs d’asile, respectant ainsi l’Article 14 de la Déclaration Universelle des Droits de l’Homme (DUDH) adoptée en 1948 par l’ONU : « *Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l’asile en d’autres pays.* ». Si cet article symbolise l’espoir et la liberté d’un renouveau pour beaucoup, la réalité est bien différente. Aujourd’hui, demander l’asile sur le territoire français nécessite une

démarche administrative complexe, surtout pour des personnes en situation de précarité et d’isolement sociale.

Lorsqu’une personne arrive sur le territoire français, l’Office Français de l’Immigration et de l’Intégration (OFII) distribue des titres de séjour d’une validité d’un an. Ces titres sont donnés assez rapidement afin de permettre aux réfugiés de vivre légalement sur le territoire. À la fin de cette année, les personnes doivent justifier leur niveau de français pour obtenir une carte de séjour pluriannuelle, d’une durée de trois à cinq ans. C’est là que la démarche se complique pour les réfugiés et demandeurs d’asile. La première année sur le territoire français ne leur permet pas un accès facilité à la langue. Ils sont rarement intégrés, vivent dans des situations très précaires, parfois même dans la rue. Ils sont isolés.

Pourtant, l’État leur demande de maîtriser le français au niveau A2, c'est-à-dire niveau intermédiaire. Facteur déjà compliqué, il a été empiré par la loi Darmanin de janvier 2024 qui a rehaussé le niveau de maîtrise de la langue à B1, le niveau indépendant. Cette connaissance de la langue est attendue à l’oral et à l’écrit, renforçant alors la complexité d’apprentissage. Hélène Ceccato, chargée de mission nationale de l’apprentissage du français au Secours Catholique, s’exprime sur cette difficulté : « *Ce sont des niveaux conséquents, demandés à l’oral comme à l’écrit. L’écrit, surtout, peut être très complexe en fonction de la scolarisation de son pays d’origine, ou de son âge.* ».

Complexes et inadaptés, ces tests nommés DELF ou TCF sont à l'origine pensés pour des expatriés travaillant en France, pour justifier auprès de leur entreprise leur niveau de français. Ils comportent quatre exercices : une production orale et écrite, et une compréhension orale et écrite. Il va donc de soi que l'uniformité de ces examens n'est pas équitable, et non adaptée aux personnes réfugiées et en demande d'asile. L'Office Française de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA), rattachée au ministère de l'Intérieur, est le seul organisme responsable d'examiner la demande d'asile en France, et est donc la seule structure compétente pour accorder les titres de séjour ou les protections internationales. Pourtant, malgré ce rôle majeur, « ce service public se dégrade », nous livre Hélène. C'est également le ressenti d'Alice Fermon, responsable de développement de l'association L'île aux langues, structure spécialisée dans l'insertion des réfugiés par l'apprentissage du français. En abordant les services publics tels que l'OFPRA et l'OFII, elle admet : « C'est de pire en pire. On pensait qu'il y allait avoir une amélioration des services publics, et finalement, c'est catastrophique ».

Face à cette négligence, Hélène Ceccato cite les termes de l'ancien président de la République, Nicolas Sarkozy : « L'immigration choisie », avant d'expliquer que si les conditions d'accès aux titres de séjour se durcissent encore, alors la maîtrise linguistique devient un outil de discrimination.

Négligence administrative et politique : une discrimination contrôlée

« On ne sait pas si c'est intentionnel ou pas de la part de notre administration, en tout cas ça vient s'inscrire dans un contexte clivant sur la présence des personnes étrangères en France », argue Hélène. Cette dernière, en plus de son poste au Secours Catholique, est membre du collectif « Le Français pour toutes et tous », réunissant cinq associations mobilisées pour garantir un accès effectif à la langue étrangère pour tout le monde. Face à la dégradation du service public et à la loi Darmanin, le collectif a fait une demande auprès de l'OFII en exigeant

C'est de pire en pire. On pensait qu'il y allait avoir une amélioration des services publics, et finalement, c'est catastrophique.

Alice Fermon,
RESPONSABLE DÉVELOPPEMENT DE L'ÎLE AUX LANGUES

plus d'heures de formations adaptées au niveau plus haut demandé. « Ça n'a pas été fait », s'insurge-t-elle, avant d'aborder la scène politique de plus en plus fermée. Elle se désole en expliquant qu'à partir du premier janvier 2026, date d'entrée en vigueur de la Loi Darmanin, il ne sera plus possible de renouveler plus de trois fois un titre de séjour. Or, pour les personnes n'ayant pas pu apprendre la langue, et n'ayant donc pas réussi les tests, c'est un cauchemar, pouvant entraîner le retrait du titre de séjour et l'obligation de quitter le territoire français.

Robert-Charles Chemoul est le Directeur de l'association Atouts-Cours, dont la mission est d'accompagner les étrangers en situation précaire dans leur insertion sociale et professionnelle, notamment par l'apprentissage du français. Face au service public, lui aussi fait part de sa déception : « L'OFII est une catastrophe nationale. » Il rappelle la gravité des faits : « Ils n'ont pas de papiers, ils dorment dans des tentes. Ils viennent justement pour acquérir une maîtrise de la langue qui puisse leur permettre de trouver, à terme, un travail et donc un logement. » C'est en effet une situation catastrophique à laquelle les réfugiés font face, après un parcours déjà semé d'embûches.

Le collectif Le Français pour Toutes et tous a produit en 2024 une recherche-action, visant à améliorer l'accès à l'apprentissage du français. Dans leur rapport final, des témoignages directs de réfugiés sont renseignés. Nous y retrouvons les mots de Mustafa, réfugié originaire du Soudan, qui aborde le sujet de la langue, et des conséquences de sa méconnaissance : « Le fait de dire ouais, il faut euh, ouais il faut parler, pour qu'on puisse, pour

que tu puisses travailler, si c'est un migrant qui cherche un boulot, il s'en fuit de ça, si il arrive pas à apprendre le français pour travailler, il va quitter le pays, donc t'as perdu quelqu'un qui peut travailler et ajouter des choses au pays. Tu n'as pas donné la chance d'aller travailler ». Ce témoignage met l'accent sur la négligence de l'Etat et la situation d'abandon et de discrimination des personnes qui migrent sur le territoire français. Cet abandon mène au pire scénario possible, et Mustafa en témoigne : « Je connais pas mal de personnes qui quittent la France à cause de ça. »

Ils ne sont pourtant pas au bout de leur peine. L'OFII a décidé en 2024 de numériser un outil d'apprentissage du français. Une aberration pour Hélène Ceccato, qui explique les conséquences « désastreuses » de cet outil. « Ce qui nous a choqués au Secours Catholique, c'est cette mise à distance très concrète des étrangers avec une société d'accueil, qui aurait pu créer un lien social ».

Pour elle, cette plateforme d'apprentissage en autonomie est problématique, car l'apprenant est seul devant son écran, ce qui réduit encore plus les possibilités d'avoir des relations sociales. D'un point de vue pédagogique, l'apprentissage en autonomie présuppose d'être déjà dans une méthodologie d'apprentissage, ce qui n'est pas le cas de certaines personnes réfugiées. L'autonomie entraîne aussi une baisse de motivation. Ce 5 novembre 2025, l'OFII a fait une présentation qui démontre qu'une personne passait en moyenne dix heures sur la plateforme par mois. Cette statistique prouve bien que cette plateforme numérique ne fait qu'isoler les personnes arrivées sur le territoire, en coupant le contact humain et en réduisant les chances

d'un apprentissage effectif, pourtant nécessaire pour l'obtention des titres de séjour. Mais comme le rappelle Robert-Charles, « heureusement les associations sont là, partout dans Paris, pour les aider, pour qu'ils aient une vie normale. »

La mobilisation associative et humaine

À Paris, les associations liées à l'apprentissage du français pour les réfugiés sont nombreuses. Elles ont aujourd'hui un rôle crucial dans l'insertion et l'intégration sociale des personnes migrantes, et se mobilisent quotidiennement pour apporter cette maîtrise au plus grand nombre. Au-delà d'une alphabétisation, ces structures associatives sont nécessaires pour aider à l'émancipation sociale, et permettre, comme le dit Robert-Charles, de vivre une « vie normale ».

La discrimination de la barrière de la langue est si tenace qu'elle entraîne un isolement fort pour les personnes, alors que l'intégration sociale ne s'arrête pas là. C'est ce que nous rappelle Hélène, qui se mobilise pour qu'après les ateliers sociolinguistiques, les réfugiés trouvent leur place dans la société française. Elle confie : « Mesurer l'intégration à la seule maîtrise du français c'est très discriminant, et assez réducteur. Parce qu'il y a pleins d'autres manières de montrer qu'on est intégré. Le fait de travailler, d'être parent d'élève, parent correspondant, ou représentant de l'amicale de son immeuble. Il y a plein d'autres formes d'intégration possibles ». La connaissance de la langue du pays d'accueil est la ligne de départ pour la course à l'appartenance, et à l'émancipation. C'est pour cela que tant d'associations perdurent sur le sol français, apportant de réels outils et soutiens. Humainement, les ateliers sociolinguistiques, d'alphabétisation sont créés autour de thématiques sociétales basiques, afin que les réfugiés apprennent à s'en sortir dans des situations dites quotidiennes, ou « banales » explique Robert-Charles. Il insiste sur l'importance du contact humain, en appuyant une nouvelle fois sur l'outil numérique très critiqué

par les associations, et coupant tout contact social. Pour lui, il est nécessaire que les formations et ateliers prennent en compte la diversité des profils, leurs différentes manières d'apprendre, et leurs parcours de vie avant d'arriver sur le territoire. « Pour leur apprendre, il faut les comprendre », livre-t-il. La pédagogie doit donc être adaptée, et l'accompagnement ne doit pas s'arrêter là, mais continuer jusqu'à l'émancipation et l'intégration sociale des réfugiés, pour ne pas les « lâcher dans la nature » sans aides et suivis. C'est pour cette cause que les associations, pourtant freinées par un service public dysfonctionnel et une politique nationale fermée, se mobilisent chaque jour pour offrir aux réfugiés un nouveau départ.

Le rehaussement du niveau de français exigé et la complexité des démarches administratives sont au final un prétexte pour ne pas accueillir les gens



L'accès aux titres de séjour pour les réfugiés est une succession d'obstacles, et la maîtrise de la langue française en fait partie.

sur le territoire français. C'est le fruit d'une politique fermée et discriminante, influencée par des pensées d'extrême droite. C'est un racisme banalisé, dissimulé, omniprésent, caché derrière un système politique qui ne semble pas avoir pour volonté d'intégrer les étrangers sur le territoire français. ■

ÉTUDIANTS TOUJOURS PLUS PRÉCAIRES



Des étudiants sont assis sur les escaliers de l'amphithéâtre d'une université.

En 2025 et partout en France, les étudiants alertent sur leur situation précaire. Face à la hausse du coût de la vie, à la crise du logement universitaire et aux aides publiques insuffisantes, la précarité étudiante atteint un niveau inédit. Selon les dernières estimations, près d'un tiers des jeunes sautent des repas tandis que des dizaines de milliers d'entre eux restent sans place en résidence CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires). Les associations comme Linkee ou Cop1, multiplient les actions contre la faim. De leur côté, les syndicats étudiants dénoncent le désengagement de l'État. **MAËLLE VIGUERARD**

Selon l'Observatoire de la vie étudiante, 43 % des étudiants présentent des signes de détresse psychologique. Santé publique France a publié une enquête présentant une hausse considérable des troubles mentaux chez les 18 - 24 ans. Depuis quelques années, pour lutter contre la précarité, les associations solidaires se multiplient et s'implantent dans les universités. Selon le ministère de l'Enseignement supérieur, 33 % des étudiants déclarent avoir déjà renoncé à des soins ou examens médicaux au cours des douze derniers mois. Le syndicat l'UNEF - Union Nationale des Étudiants de France - estime sur l'année en cours, une augmentation du coût de la vie étudiante et une hausse de 3,5 % des loyers de résidence CROUS - Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires - par rapport à l'année 2024. Du côté des institutions publiques, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dévoile que seulement 6 % des étudiants vivent en résidence CROUS. La jeunesse est oubliée

par un gouvernement indifférent, convaincu que l'égalité des chances existe. Dans un pays où un étudiant sur cinq est dans un établissement privé selon l'ONISEP - Office National d'Information sur les Enseignements et les Professions - l'université est mise de

côté, peu considérée par les politiques de droite et d'extrême droite. Bien avant les files d'attente pour des paniers repas gratuits, le syndicalisme étudiant s'est d'abord construit autour d'une idée essentielle : l'entraide. « *Le syndicalisme étudiant, ou représentation des étudiants, naît à la fin du XIX^e siècle, en 1877 à Nancy, sous forme d'associations* » explique Robi Morder, premier grand spécialiste des mouvements étudiants en France, juriste du travail et président du GERME - Groupe d'Études et de Recherches sur les Mouvements Étudiants. - « *On parle d'association plutôt que de syndicat, mais l'idée de se défendre collectivement existe déjà* » précise-t-il.

En 1907, un congrès réunit plusieurs associations et marque la création de l'Union Nationale des Étudiants de France. « *Jusque l'entre-deux guerres, on assiste à une apparition de services sociaux, organisés par les associations étudiantes, avec des restaurants, des logements, des aides aux nécessités* » raconte Robi Morder. « *Ce n'est pas encore une période de conflit, déclare-t-il, les associations sont vues avec bienveillance. Les élus y voient même leurs propres enfants, il n'y a pas d'opposition de classes.* » Les pouvoirs publics prêtent des locaux et soutiennent financièrement certaines structures. « *Après 1946, et même pendant la guerre d'Algérie, il y a un lien très fort entre l'organisation étudiante et les administrations publiques, parce*



Dans la rue, des étudiants manifestent contre la précarité.

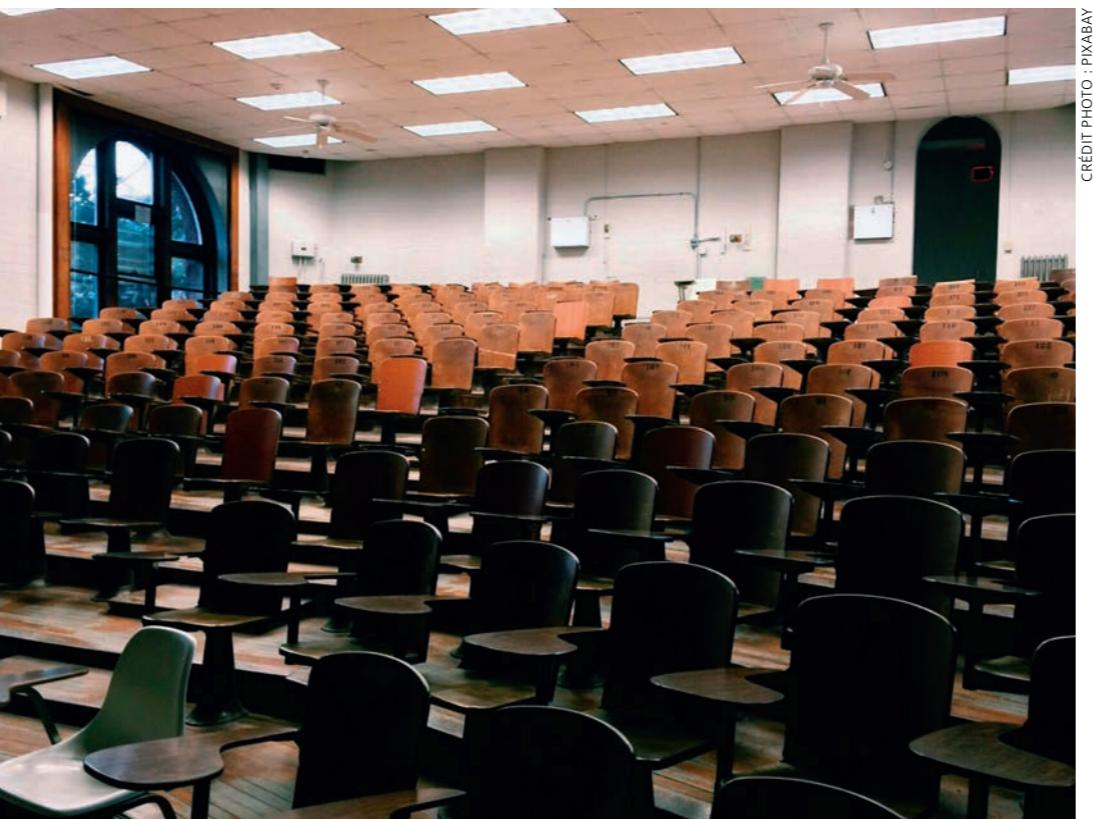


que les administrations ce n'est pas tout le temps le gouvernement. » finit par ajouter le président du GERME.

En 1946, se tient à Grenoble un congrès qui aboutit à la Charte de Grenoble, un texte fondateur qui présente l'étudiant comme un « *jeune travailleur intellectuel* » précise Robi Morder. La jeunesse étudiante fait partie de la nation, ainsi le travail étudiant doit être considéré comme du travail comme tel. « *Les étudiants en médecine qui participent au travail font des transfusions sanguines à Lyon. Ce ne sont pas des travailleurs en formation mais bien des travailleurs intellectuels* » illustre-t-il. Deux ans plus tard, l'UNEF obtient la création d'une sécurité sociale étudiante, une branche spécifique du régime général. Ainsi, le statut social de l'étudiant se concrétise doucement, au même moment où l'État se désengage.

Un service public dysfonctionnel
« Il n'y a pas un moment de rupture. Si je prends par exemple la réforme

Devaquet en 1986 et son échec, c'est la dernière grande réforme sélective. » précise-t-il. C'est à la fin des années 80 que le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Alain Devaquet, membre de l'ancien parti de droite Le Rassemblement pour la République, prévoit un projet de loi visant à créer de la concurrence entre les universités et ainsi, les rendre sélectives et plus autonomes. C'est à ce moment précis que la rupture s'officialise. Les étudiants contestent ce projet et bloquent, à coups de chaînes, les amphithéâtres d'universités. Le dicton « *Pas de fac d'élite et pas de fac poubelle !* » prend alors tout son sens. Avec rage, tous combattent un système qui creuse un fossé entre la jeunesse de Paris 8 et celle de Descartes. Robi Morder rappelle finalement que « *la plus forte mobilisation étudiante qui a eu lieu après 1986, c'est en 2006, avec le contrat première embauche* », une réforme du code du travail qui concerne quelques étudiants salariés.



Derrière les façades des résidences du CROUS, la crise du logement étudiant est prédominante. Romain, 25 ans, a logé pendant deux ans en résidence CROUS à Nanterre, proche de l'université. Coupure d'eau chaude pendant une semaine, traces d'humidité sur les murs ou encore panne d'électricité, l'ancien étudiant témoigne de la vétusté des locaux. « *Il m'est déjà arrivé que des ouvriers ouvrent ma porte un matin alors que j'étais en train de dormir et personne du CROUS ne prévenait* » déclare-t-il. « *C'est sûr que jamais je n'aurais trouvé de loyer aussi bas ailleurs qu'au CROUS, donc je suis reconnaissant.* » On compte une chambre pour dix-sept étudiants selon un dernier rapport du Conseil national de l'habitat, mais en Île-de-France, le manque est encore plus alarmant, ce qui creuse encore plus les inégalités. Le CROUS, qui se veut garant de l'égalité des chances, fonctionne finalement comme un filtre.

À la rentrée 2025, sur trois millions d'étudiants, seulement 6 % d'entre eux vivent en résidence CROUS qui n'offre que 175 000 places. « *J'ai fait toutes les démarches dans les temps, mais je savais que je n'allais pas avoir de*

place » confie Théodore, lorsqu'il a été pris, il y a trois ans, en première année de licence de droit à Toulouse, avant de se re orienter plus tard, en ingénierie à l'Université Paris Nanterre. « *J'ai dû réserver dans l'urgence un Airbnb pendant deux semaines, avant de trouver un logement à 650 euros de loyer.* » « *Il y a de moins en moins d'assistantes sociales qui peuvent traiter les dossiers des étudiants, on a une dégradation de la situation sur les aides sociales, ce n'est plus du tout adapté au système actuel.* » livre la vice-présidente de l'UNEF Paris. Le syndicat recense 17 000 étudiants qui ne

sont plus bénéficiaires de la bourse en 2025 à cause d'un système qui ne fonctionne plus. « *Pour savoir qui a le droit à la bourse, on calcule en fonction du revenu des parents.* » explique-t-elle. « *Il y a des étudiants qui sont totalement détachés de leurs parents et qui ne peuvent pas avoir de bourse, car inéligibles. Et c'est là que la précarité apparaît* » déclare Marisa, étudiante bénévole pour l'association solidaire Linkee.

L'État se retire, la précarité s'installe

« *Et ce qui change, c'est la V^e République. Quand on change de système et que le président de l'UNEF écrit*

70 ANS D'HISTOIRE

LE CROUS

La France sort dévastée de la guerre et engage un vaste programme de reconstruction sociale et économique. Pour cela, l'éducation devient une priorité nationale pour former les cadres demain. L'objectif politique est clair : donner aux étudiants toutes les ressources matérielles pour poursuivre leurs études supérieures. Pour renforcer le service public, le gouvernement veille officiellement sur la jeunesse française, auparavant gérée par l'UNEF – Union Nationale des Etudiants de France – et les associations solidaires. En 1955, avec l'impulsion de Pierre Mendes France, Premier Ministre du parti socialiste uni, et le soutien d'André Marie, ministre de l'Education Nationale, l'État lance les CROUS – Centres Régionaux des Œuvres Universitaires et Scolaires. Un modèle institutionnel qui garantit des services nécessaires tels que le logement, la restauration ou encore la bourse. Depuis 1980, le nombre d'étudiants explose, les cités universitaires apparaissent au fur et à mesure dans les grandes villes. Le réseau CROUS, longtemps incontournable, devient rapidement inefficace. Malgré le manque de moyens financiers et l'apparition d'inégalités territoriales, le service public reste essentiel et accueille chaque année des centaines de milliers d'étudiants boursiers. En 70 ans, le CROUS est devenu un pilier majeur de la vie étudiante en France.



Malgré l'aide publique avec les repas CROUS à un euro, il y a toute la vie à côté qui coûte de plus en plus cher, que ce soit le logement, les activités pour s'amuser, le sport ou la nourriture. Tout le monde ne peut pas, non plus, aller au CROUS, parce que ce n'est pas forcément à côté du lieu de domicile. **LUCAS, COORDINATEUR DE L'ASSOCIATION LINKEE.**

au général de Gaulle, enfin devenu président en 1958, pour le féliciter et pour évoquer les revendications étudiantes, le général de Gaulle envoie une réponse très sèche. L'université appartient à la nation. » raconte Robi Morder au sujet du délitement du modèle social étudiant. Massification universitaire, explosion du coût du logement, stagnation des aides, les piliers pourtant solides après-guerre, se fissurent et presque, se brisent.

Théodore est étudiant boursier en licence de Science de l'ingénierie à l'université Paris Nanterre. Il confie « On a remplacé la solidarité par le mérite individuel ». Sur toutes les filières universitaires, « la science manque cruellement de budget » remarque-t-il. Un processus presque stratégique, qui pousse la jeunesse à se rabattre sur les établissements privés. Mais les chiffres parlent d'eux-mêmes, selon le rapport annuel de l'UNEF, le coût de

la vie étudiante a augmenté de 4,12 % en un an, soit 807 euros supplémentaire sur le budget annuel moyen, précise Salomé Hocquart. À Paris, le coût moyen mensuel dépasse 1626 euros et plus de la moitié est consacrée au logement, déclare la représentante du syndicat étudiant. « Les transports, le loyer, les frais d'inscription à l'université, la Contribution de vie étudiante et de campus – CVEC – tout augmente sauf les bourses, nous sommes

CREDIT PHOTO : PEXELS

dans une situation catastrophique ». Selon l'OVE – Observatoire de la Vie Étudiante – 30 % des étudiants renoncent à des soins médicaux et 45 % à des achats vestimentaires ou culturels. « Malgré l'aide publique avec les repas CROUS à un euro, il y a toute la vie à côté qui coûte de plus en plus cher, que ce soit le logement, les activités pour s'amuser, le sport ou la nourriture. Tout le monde ne peut pas non plus, aller au CROUS, parce que ce n'est pas forcément à côté du lieu de domicile » dénonce Lucas, coordinateur au sein de l'association solidaire Linkee, à Toulouse. « Les associations comme Linkee deviennent de plus en plus essentielles, on voit bien que le sujet est minimisé par les institutions publiques ».

Les associations sont en première ligne

Dans un monde où les institutions publiques ne remplissent plus leur rôle, les associations prennent le relai et deviennent malgré elles, le symbole d'une précarité étudiante grandissante.

Aux abords des universités, les files d'attentes n'en finissent plus, les distributions solidaires grouillent. Marisa est étudiante en première année de Master MEF – Module Élémentaire de Formation – et a

rejoint, lorsqu'elle était en licence, l'association Linkee, à Toulouse. « Il y a des semaines où tu peux avoir un panier avec cinq pommes de terre et quelques clémentines, des semaines où tu n'auras qu'un tube d'harissa, c'est très aléatoire, c'est le risque des dons » confit-elle. Depuis 2020, l'association a multiplié ses points de distribution. Selon un rapport de 2024, 150 000 repas sont servis chaque mois. « Nous avons commencé la distribution de paniers de fruits et légumes gratuits pendant le

Covid, à partir de dons de supermarchés qui veulent bien collaborer avec nous » explique Lucas, coordinateur de l'association depuis huit mois à Toulouse. « Il n'y a rien de tout blanc ou tout noir, mais globalement, les structures sociales qui aident les étudiants, qui offrent des services, sont justement les associations. » Le manque d'aides de l'État pousse finalement la jeunesse à travailler à côté de leurs études. En 2023, l'Observatoire de la Vie Étudiante révèle

c'est la mise en place d'une allocation d'autonomie. Ça serait financé par la création d'une alliance de la sécurité sociale, (...) ouverte à l'ensemble des étudiants à hauteur du seuil de pauvreté, environ 1 200 euros » annonce la Vice-présidente de l'UNEF. « Sur la question des bourses, nous vivons dans un système qui n'a pas changé depuis les années 50, il y avait 150 000 étudiants. Aujourd'hui, il y a 300 000 étudiants. Le système est complètement obsolète ».

Derrière ces chiffres accablants, des milliers de jeunes combattent la précarité au quotidien. Ils jonglent entre leur « job étudiant » à la limite du 35 heures, et les amphithéâtres bondés dès huit heures du matin. Ces mêmes amphithéâtres victimes d'une surpopulation grandissante. Alors certains restent concentrés, s'assoient par terre, ou sur des sièges en bois inconfortables. D'autres s'isolent, survivent dans leur 13 mètre carré, puis lentement, décrochent.

Dans des files d'attente de distributions solidaires ou dans des chambres CROUS rongées par l'anxiété ambulante et la solitude, la jeunesse, finalement, s'oblige à devoir survivre dans un pays qui, pourtant, prétend la protéger.

« J'espère que l'État se rendra un peu plus compte de l'importance des moyens qu'il peut mettre en place justement pour essayer de résoudre ce problème. Donc je dirais que l'espoir diminue, mais qu'il y en a encore un petit peu. » finit par avouer Lucas.

L'espoir reste, mais l'esprit combaïf des anciennes générations, lui, se meure. Depuis 2006, aucun autre grand mouvement étudiant n'a été recensé en France. Pourtant, les problématiques s'accumulent, et la précarité, elle, prédomine. ■



POUSSEZ-VOUS LES MOCHES !

*Autopsie
de la France
périurbaine*



Vous êtes-vous déjà perdu sur des routes départementales qui traversent les Yvelines, la Seine-et-Marne ou les banlieues des grandes villes ? Pavillons, zones industrielles, hypermarchés décrépis, autant d'éléments qui enlaidissent les paysages français. Vous vous êtes alors perdu dans la France moche. Terme institué dans le paysage médiatique français depuis 2010, utilisé en grande partie pour mépriser les panoramas d'une France populaire et délaissée. Ni pleinement rurale, ni tout à fait urbaine, elle s'inscrit dans un non-lieu dij cile à définir.

ARTICLE ET PHOTOS PAR NAOMI HARCHAOUI-LOUBAUD

Des années 50 à 70, la France connaît une période de croissance rapide, autrement baptisée l'ère des Trente Glorieuses. L'objectif prioritaire est alors de relancer les productions, loger la population en plein essor du *baby-boom* et moderniser le pays dans la France de l'après-guerre. Les campagnes se vident tandis que les villes grossissent et que de nouveaux besoins de consommation se développent.

Routes, zones d'activités, logements, centres commerciaux sont bâtis sous les ordres des pouvoirs publics, privilégiant une construction rapide et bon marché.

Les hypermarchés, symbole majeur de cette France en pleine expansion, s'implantent en masse dans ces zones. Inauguré en 1963, le tout premier Carrefour à Sainte-Geneviève-des-Bois bouleverse les habitudes de consommation. Finis le primeur, le boucher ou le poissonnier, ils se retrouvent tous agrégés sous la même bâtie. Les paysages utilitaires et standardisés deviennent alors monnaie courante.

Cet étalement urbain, instauré pour être fonctionnel, s'est vu organisé autour de la voiture, de la consommation et du pavillon. Calqué sur le modèle américain, ce nouvel urbanisme repose sur le rêve d'accès à la propriété,

stimulé par l'ouverture du crédit immobilier, symbole d'émancipation sociale et d'affranchissement de la classe populaire. Les municipalités, attirées par les promesses d'emploi et de développement, ont laissé s'implanter des zones sans véritable urbanisation, créant alors des paysages fragmentés, incohérents et souvent inesthétiques. Ces périphéries deviennent ainsi des espaces de transition où les habitants dorment, consomment mais ne vivent pas vraiment. À partir des années 80, la désindustrialisation à grande échelle et la montée des inégalités territoriales aggravent la situation. Ces constructions, maintenant laissées à l'abandon, sans réel entretien, hantent à présent ces zones, caractérisant une France périurbaine.

À partir de cette observation, Vincent Rémy et Xavier de Jarcy instituent une nouvelle formule : la France moche. En 2010, dans les pages de l'hebdomadaire culturel Télérama, ils dressent un portrait des paysages de cette France. Cependant, dans cet article, les journalistes visent une France pauvre et populaire. Blâmés par de nombreux lecteurs de mépris de classe, Vincent Rémy revient sur cet article : « *Que des gens qui habitent dans ces quartiers protestent, je l'entends parfaitement. En revanche, que des bourgeois qui vivent en centre-ville nous accusent de mépris alors qu'eux-mêmes ne vont jamais dans ces zones, cela me hérisse.* »



E. Leclerc Seine-et-Marnais,
en activité, souvent
fréquenté malgré
la dégradation des lieux.

En essayant de se dédouaner du mépris qui lui est reproché, V. Rémy continue de discréditer les habitants de ces quartiers en les opposant aux bourgeois des centres-villes. Il n'aborde toujours pas la question des inégalités territoriales, pourtant au cœur du sujet. Il se dresse en victime d'une injustice morale, en tentant de détourner la discussion. Si les bourgeois qui défendent les zones périurbaines le hérissent, qui donc est censé défendre les habitants de ces quartiers dépouillés de toute légitimité ?

Dix ans plus tard, le terme est repris par des militants écologistes. L'association grenobloise Paysages de France, fondée en 1992, établit depuis 2020 le palmarès de la France moche. Tous les ans, quatre communes se retrouvent dans le classement. L'association accuse les affichages publicitaires d'enlaidir la France.

Sylvain Firer-Blaess, chargé de plaidoyer de l'organisation, avoue ne jamais se rendre sur les lieux, officiellement par manque de moyens. C'est à distance, derrière un écran, que sont jugées les communes françaises. En se tenant à l'écart pour mieux juger, sans en faire l'expérience directe, la laideur et la dégradation des paysages sont pointées du doigt.



« Ce classement était un coup de com' pour faire connaître l'association. »

SYLVAIN FIRER-BLAESS, CHARGÉ DE PLAIDOYER DE PAYSAGES DE FRANCE

Sous couvert de « dénoncer les affichages publicitaires souvent illégaux et toujours disgracieux », le chargé de plaidoyer reconnaît que « ce classement était un coup de com' pour faire connaître l'association ». Derrière ce militantisme se cache en réalité une démarche médiatique, qui a permis d'assurer la visibilité de l'association. Le but de ce classement n'est donc pas de lutter contre la pollution publicitaire, mais de faire du bruit. Cette dénonciation n'est plus un acte engagé mais devient une instrumentalisation des paysages de la France populaire.

Cette mise en avant a tout de même permis à l'association d'appuyer une proposition de loi déposée en 2020 par Matthieu Orphelin, député du groupe Écologie Démocratie Solidarité et ancien membre de La République En Marche de 2017 à 2019. Finalement

rejetée par l'Assemblée nationale, cette proposition aurait permis de réguler les publicités et de réduire les incitations à la surconsommation en encadrant l'affichage publicitaire, ce qui aurait renforcé les lois déjà instituées.

Dépréciés et invisibilisés : La réalité des habitants de ces communes.

La mise en avant du terme de France moche a fait réagir de nombreux internautes. Notamment sur X (anciennement Twitter), où un compte comptabilisant près de 73 660 followers, suivi aussi par Hugo Clément, militant écologiste, affiche en description : « On en a gros. Envoyez-moi vos horreurs locales en message privé, que tout le monde en profite ». Actif depuis 2021, un an après le premier opus du classement, le compte récolte et publie les clichés des paysages photographiés par les habitants de ces communes moquées

Qualifiée de nécessaire par Mathilde, 21 ans, suivant attentivement les

publications du compte : « Ça réveille les gens, parce que c'est vrai, la France devient moche. J'habite dans un village comme ça et il faut que ça se stoppe ». De cette laideur naît une volonté de réveiller les pouvoirs publics et de contrer cette pollution visuelle. Certains habitants, comme Mathilde, essayent tant bien que mal de faire changer le paysage, sans retour concret. « J'ai parlé avec le Maire (...) je lui ai dit que la ville n'était pas entretenue, que les panneaux étaient moches, qu'il fallait faire quelque chose », affirme-t-elle. Cependant, elle déplore le manque d'implication du Maire, qui n'a pas souhaité s'exprimer sur le sujet. « Rien n'a changé, et rien ne changera jamais », déplore-t-elle, consternée par la passivité de la municipalité.

budgetaires gouvernementales. La France n'entretient plus ses communes, épuisée par les 3 416,3 milliards d'euros de dette publique. Cécile G., secrétaire et élue du Maire de Cannes-Écluse, commune de Seine-et-Marne, déplore le manque de subventions : « On a beaucoup d'administrés qui se plaignent du manque d'entretien », et ajoute : « Avant, on passait par une société privée pour entretenir, mais on n'a plus d'argent ». Les habitants doivent entretenir eux-mêmes les rues dans lesquelles ils résident, pointant du doigt la municipalité, en excluant le rôle capital des pouvoirs publics. Une France excluant les bourgs, villages et villes, ainsi que leurs habitants. Une France invisibilisée, appauvrie et enlaidie. Laissée à l'abandon par le tout-puissant gouvernement.

Louis, habitant de Conflans-Sainte-Honorine, petite commune des Yvelines apparaissant dans l'édition 2024 du classement de Paysages de France, défend sa ville. Selon lui, « Conflans est une très jolie ville, (...) les quais sont très beaux et bien aménagés », et il ajoute : « Ils se concentrent sur une route de transit que personne ne voit et où personne n'habite, ce n'est pas justifié ». Le classement repose sur un jugement arbitraire, marginalisant ses habitants. Le Maire de la commune, qualifiée de « pépinière de pubs », n'a pas souhaité s'exprimer.

La France campagnarde devenue périurbaine, ne sait pas se défendre. Les municipalités souffrent des coupes

Photo-montage des paysages de Seine-et-Marne que l'on retrouve en s'éloignant des plus grandes villes et de la capitale. Quartiers pavillonnaires, zones d'activités et terrains vagues à l'abandon.



PESTICIDES



ILHAM WICKSON

Les agriculteurs sont victimes des pesticides. Ils tombent malades et en meurent. L'État n'en fait pas assez pour réglementer. Les lois sont détricotées malgré les alertes des scientifiques. Chaque agriculteur tient une faucheuse entre ses mains.

La mort est dans le pré

Depuis le début du mouvement des agriculteurs, les normes sont prétexte à manifestation. Le Mercosur illustre cette tension. En novembre 2025 Emmanuel Macron s'est dit favorable à ce traité avant de rétropédaler. Arnaud Rousseau, président de la FNSEA, plaide pour que les produits importés d'Amérique du Sud soient soumis à la réglementation européenne. Le premier syndicat agricole juge que les normes « strictes » constituent une concurrence déloyale. Alors l'État cède, il donne du lest sur les pesticides pour satisfaire l'agro-business au détriment de la santé. **MATHIS LALANDE**

220 000

décès et 25 millions d'empoisonnements dans le monde. Ce sont les chiffres de l'exposition aux pesticides à toxicité aigüe chaque année, selon une étude de l'OMS de 1990. En France les intoxications aux produits phytosanitaires sont dissimulées. Pour preuve, le 29 octobre 2025, un rapport du *Haut-commissariat à la stratégie et au plan* sur la santé et les pesticides a été édulcoré et reformulé. En substance, c'est la ministre de l'Agriculture, Annie Genevard, proche du syndicat agricole FNSEA, à qui il est reproché de passer sous silence les risques sanitaires des pesticides tout en minimisant le lien entre diminution des risques de cancers et alimentation bio.

Utiliser les pesticides constitue un dilemme : « *Les pesticides sont de plus en plus efficaces. Ils répondent aux impératifs productivistes de certains syndicats* », explique Xavier Coumoul, chercheur à l'Inserm. Selon Michel

Besnard, président d'un collectif de victimes de pesticides regroupant 600 adhérents, « *quand on commence à utiliser les pesticides on est pieds et mains liés dans un modèle où il est difficile de faire demi-tour. Mais une fois arrivés au stade de la maladie, des agriculteurs se rendent compte qu'ils*



CREATIVE COMMONS

ne sont pas défendus par leur syndicat, c'est la douche froide ».

Laisser faire ou réguler est un choix déterminant qui dépend de l'évaluation de la dangerosité du pesticide. C'est là que l'industriel a le plus d'intérêt à abaisser les normes et que l'État doit tout faire pour protéger la population.

Chaque substance active passe entre les mains de l'Autorité européenne de sécurité des aliments qui convoque ses experts pour fixer des barèmes de dose journalière et de dose acceptable en s'appuyant sur des études scientifiques.

« *Ça ne se fait pas au doigt mouillé, les études scientifiques prouvent qu'une telle molécule affecte telle partie du corps. Ceux qui contestent ces faits sont des fumistes* », appuie Michel Besnard. Une fois la substance active autorisée, elle entre dans la composition d'un produit commercialisable. L'étape finale est l'autorisation de mise sur le marché (AMM) accordée pour 10 ans. Elle est demandée auprès de l'ANSES, qui reçoit les dossiers des industriels désireux de mettre en vente un nouveau produit. Ses tests mettent en évidence les risques qui pèsent sur l'homme, la faune, la flore et l'environnement. L'ANSES recommande « *le*



principe d'un usage le plus faible possible des produits de synthèse, dans des circonstances où il n'existe pas d'alternative à leur usage pour protéger les cultures».

L'obtention de l'AMM ne garantit pas l'absence de risque. Pour Xavier Coumoul, docteur en toxicologie moléculaire à l'Inserm, « la réglementation européenne est la plus protectrice au monde, mais elle ne considère pas tous les champs pathologiques ». Les études ne sont pas infaillibles. Giovanni Prete, sociologue à l'EHESS, constate que « les études laissent passer des trucs. La cause peut être la manipulation par des industriels et la sélection arbitraire des études par les autorités ». Michel Besnard, président du Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest, complète : « Les pesticides mis sur le marché se basent sur des études confidentielles réalisées par des fabricants eux-mêmes. »

La menace plane sur l'indépendance de la régulation

Le 27 janvier 2025, le gouvernement a contraint le directeur de l'ANSES d'inscrire en priorité certaines demandes d'autorisation, par la création d'une procédure de priorisation des dossiers. Dorénavant le ministre de l'Agriculture peut faire pression sur le directeur de l'Agence pour qu'il accélère le traitement d'une AMM. L'amendement présenté au Sénat dénonce « un

nombre croissant d'interdictions au niveau européen de substances actives, alors que le nombre d'alternatives est encore insuffisant ». La pression s'exerce aussi sur les chercheurs. Xavier Coumoul affirme avoir été contacté par le syndicat des produits phytosanitaires avant la sortie du rapport de l'Inserm en 2021 pour obtenir les résultats en amont. Il nuance : « En général, les lobbyistes du secteur se concentrent sur les décideurs politiques mais on y a aussi droit. »

Le ministère de l'Agriculture a aussi dans sa botte le droit d'émettre des autorisations de mise sur le marché qui dérogent à la procédure standard. Des dérogations d'urgence peuvent sauter l'étape de validation par l'ANSES pour directement mettre en vente un produit phytosanitaire. Le pesticide sera octroyé contre un bioagresseur s'il ne contient pas de substance active exclue, celles qui sont cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction (CMR) de catégorie 1 et les perturbateurs endocriniens. Selon Giovanni Prete, nombre d'agriculteurs ont une confiance aveugle dans les

institutions : « Ils considèrent qu'utiliser les pesticides n'est plus risqué aujourd'hui car les plus nocifs ont été retirés du marché. Je n'en mettrai pas ma main à couper parce que l'histoire de la régulation montre qu'a posteriori le risque existe toujours. » Michel Besnard constate : « C'est après des dizaines d'années d'utilisation d'un pesticide que l'on tire le bilan. On le retire trop tard et on met en place une molécule voisine. Depuis les années 60 c'est une succession de mises en service et de retraits. Et les premiers affectés par les pesticides ce sont ceux qui les répandent. »

L'empoisonnement aux pesticides dépend de la dose, de la sensibilité individuelle et de la durée d'exposition. Pour François Crutain, administrateur du syndicat Confédération Paysanne, ces critères sont trop souples : « Pour les industriels, le déclenchement d'une maladie ne repose que sur des statistiques. Mais quand on dit que ce sera une personne sur mille ils ne pensent pas au millième agriculteur. » Des pesticides bien qu'autorisés ont engendré des conséquences irréversibles sur

« LES PREMIERS AFFECTÉS PAR LES PESTICIDES CE SONT CEUX QUI LES RÉPANDENT »

MICHEL BESNARD, PRÉSIDENT DU CSVPO



USDA / DOMAINE PUBLIC



CHAFER / FLICKR

Les herbicides Lasso de Monsanto et le glyphosate ont été interdits pour certains usages après plusieurs décennies d'utilisation.

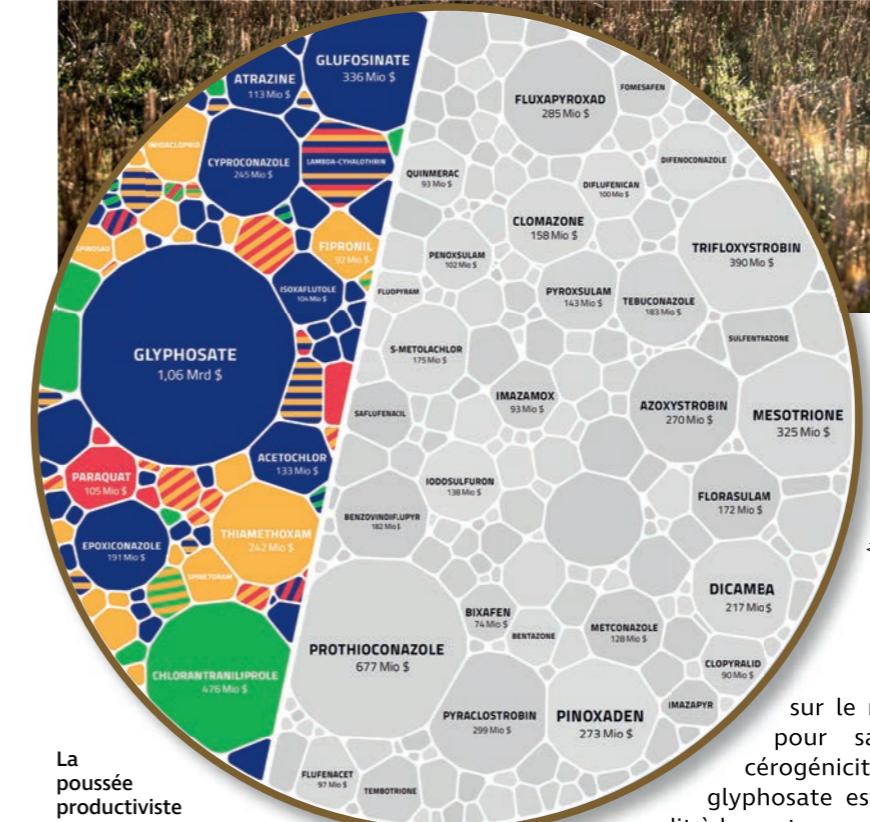


Les machines de pulvérisation se sont perfectionnées pour s'adapter à la taille des cultures. Malgré la régulation européenne il existe de nombreux moyens de contournement pour que les agriculteurs poursuivent l'utilisation des pesticides.

en vente aujourd'hui sont moins persistants, mais on ne peut pas dire qu'il n'y a pas eu des avancées du côté des industriels, il y a des améliorations. On finit tout de même par trouver des problèmes, par exemple pour les fongicides SDHI on constate qu'ils ciblent la respiration cellulaire des champignons, qui est presque exactement la même que la respiration cellulaire des êtres humains. », alerte Xavier Coumoul.

Un marché florissant malgré les restrictions

65 000 tonnes de pesticides ont été vendus en 2023 en France. 35 % du business réalisé par les cinq plus grandes firmes internationales concerne des produits contenant des substances sur la liste noire du Pesticide International Network. Et la moitié des « produits vedettes » contiennent ces produits extrêmement dangereux, selon l'enquête de PublicEye publiée en 2020. En 2018, les membres de CropLife International, BASF, Bayer Crop Science, Corteva Agriscience, FMC et Syngenta, ont réalisé 4 % de leurs ventes avec des substances à la toxicité aigüe extrêmement élevée pour les êtres humains, soit 600 millions de dollars. En France, 11 % des ventes concernent les substances CMR, cette part a diminué de moitié entre 2010 et 2023, passant de 19 500 tonnes à 10 300. Malgré la pression des lobbys la loi Labbé est adoptée en 2014. Elle proscrit l'achat, l'utilisation



NADIEH BREMER / PUBLIC EYE

La poussée productiviste se traduit par les chiffres de vente de CropLife : 35 % des pesticides vendus sont classés comme extrêmement dangereux.

l'environnement et la santé des populations. D'abord le DDT, un insecticide introduit dans les années 1940 dans le secteur agricole dont les conséquences sanitaires plusieurs dizaines d'années après sont toujours visibles, a été interdit par l'Union européenne en 1986. Le chlordécone, utilisé en Martinique contre les nuisibles de la culture de banane, a été reconnu comme le responsable de cancers de la prostate, et par un décret du 22 décembre 2021 une surexposition à cette substance peut être reconnue comme maladie professionnelle. L'atrazine, un herbicide à bas coût, a été interdit en 2003 dans l'Union européenne près de 50 ans après sa mise

Par le passé les pesticides étaient répandus sans équipement de protection.



CREATIVE COMMONS

et la vente d'un pesticide pour les particuliers. Puis en 2017 la loi Pothier autorise les traitements aux pesticides « *en cas de danger sanitaire grave* » et crée un certificat d'économie de produits phytopharmaceutiques pour les distributeurs afin qu'ils encouragent la promotion d'une utilisation raisonnée de ces produits.

Pour réduire la dépendance aux pesticides, la France a lancé le plan Ecophyto en 2008. L'Etat se fixe l'objectif de réduire de moitié leur usage à horizon 2018. L'usage des pesticides a augmenté de 15 %. Face à l'échec, l'échéance est reportée à 2030. Dans le contexte du Mouvement des agriculteurs, Gabriel Attal met en pause le plan et reproche à l'ANSES de suspendre l'usage de molécules en France avant qu'elles ne soient interdites dans l'Union européenne. Entre 2009 et 2021, le coût du plan s'élève à 800 millions d'euros de dépenses. Problème, l'argent du plan aurait été dilapidé, en partie par la mise en place d'une surveillance coûteuse des parcelles agricoles. Des sociétés agrochimiques pouvaient envoyer des SMS aux agriculteurs pour leur indiquer la présence de ravageurs, ce qui a augmenté

l'utilisation des pesticides. Ces sont les gros exploitants, comme ceux de la Beauce, qui ont le plus besoin des pesticides, du fait de leur dépendance aux distributeurs et aux contrats de leur coopérative.

Réparer les dégâts des pesticides

Les pesticides doivent être utilisés par les agriculteurs en respectant les recommandations de seuils et d'équipements de protection adaptés. Pourtant la contamination n'est pas inévitable. La Mutualité Sociale Agricole (MSA) instruit les demandes de reconnaissance en maladie professionnelle des travailleurs agricoles. Cependant, elle n'a pratiquement reconnu aucune maladie professionnelle en lien avec les pesticides jusqu'à la fin des années 1990 bien que ces produits soient inscrits à son agenda depuis les années 1980. Pour Michel Besnard, « la MSA c'est la sécurité sociale des agriculteurs, mais elle ne les informe jamais du droit de reconnaissance en maladie professionnelle. Ça leur coûterait trop de sous, car il faut verser une rente. Elle est complètement sous le contrôle de la FNSEA ». Selon le rapport d'activité de 2024 du Fonds d'indemnisation des victimes de pesticides, créé en 2020, le montant

total des indemnisations accordées est de 18,7 millions d'euros. Le FIVP a reçu 1000 demandes. Le Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest a permis la reconnaissance en maladie professionnelle pour 300 personnes depuis 2016 et une centaine de dossiers sont en cours. « C'est infime par rapport au nombre de personnes qui pourraient en faire la demande. Il y a une omerta dans le monde agricole autour des pesticides. C'est un sujet clivant », précise le président du collectif.

Les démarches administratives peuvent refroidir les agriculteurs. « Recourir à des associations militantes peut être vu comme une déloyauté par rapport à ce monde professionnel », admet Giovanni Prete. « De plus en plus d'agriculteurs acceptent de témoigner publiquement de leur maladie, ils ont pris du recul, c'est comme un coming out. Beaucoup de reconnaissance sont accordées à titre posthume, c'est important pour les familles et les veuves qui peuvent toucher une rente », complète Michel Besnard. « J'ai rencontré hier une famille qui a perdu un enfant d'une leucémie. Un autre de leur enfant a une malformation, leur médecin leur a indiqué que



Des agriculteurs bio utilisent des produits naturels et des méthodes traditionnelles. À gauche : *Le Faucheur*, Ferdinand Hodler. Ci-dessus : *Le Semeur*, Jean-François Millet.

« IL NE FAUT PAS ÊTRE DÉCOURAGÉ PAR LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES »

GIOVANNI PRETE, SOCIOLOGUE



c'est causé par les pesticides, et c'est à ce moment-là qu'ils se sont dits que la leucémie était peut-être également liée aux pesticides. Certains se sentent coupable et ne demandent pas réparation. Il ne faut pas être découragé par les démarches administratives », ajoute Giovanni Prete.

Le rapport de l'Inserm de 2021 a tenté d'établir le lien entre exposition aux pesticides et pathologies. Les résultats sont sans appel : les professionnels en contact avec des pesticides ont une présomption forte d'un lien entre l'exposition aux pesticides et six pathologies : lymphomes non hodgkiniens, myélome multiple, cancer de la prostate, maladie de Parkinson, troubles cognitifs, BPCO et bronchite chronique. Xavier Coumoul indique : « On ne peut pas parler de lien de causalité car nous n'avons pas la preuve formelle que le pesticide cause la pathologie. C'est un peu comme le tabac et le cancer du poumon, on est assez sûr de nous quand on explique le lien entre Parkinson et l'exposition aux pesticides, c'est donc une présomption forte de lien. » Giovanni Prete souligne que « la plupart des agriculteurs intoxiqués ne sont pas passés au bio. Ils continuent à avoir des pratiques agricoles qui dépendent des pesticides, ça les met en tension ».

Se tourner vers le bio apparaît comme la solution miracle. 14 % des exploitations agricoles sont bio en 2023. Mais leur rendement demeure inférieur à l'agriculture intensive, avec une perte de 20 à 25 % pour les végétaux

27 % DES PESTICIDES VENDUS EN FRANCE SONT AUTORISÉS EN BIO

et de 50 à 60 % pour le blé. Selon un rapport de Générations Futures, l'agriculture bio utilise 33 substances (dont 17 dangereuses) contre 231 pour l'agriculture conventionnelle (224 dangereuses). Sur 68.000 tonnes de produits phytosanitaires vendus en France, environ 27 % sont autorisées pour l'agriculture bio. Les substances classées CMR sont aussi limitées à 2 pesticides (spinosad et azadirachtine) en bio tandis que l'agriculture conventionnelle peut en utiliser 71. Une étude menée par l'université de Guelph a montré que les pesticides naturels peuvent se révéler plus nocifs pour l'environnement que des pesticides de synthèse. Par exemple, la roténone, pesticide biologique largement utilisé en bio dans le passé a fini par être interdit en 2011 suite à des suspicions de risque liés à la maladie de Parkinson. Pour protéger les plantes des ravageurs pendant leur croissance, le biocontrôle a le vent en poupe. Il s'agit de diffuseurs de phéromones, de coccinelles mangeuses de pucerons ou de bactéries. Les pesticides de biocontrôle bénéficient d'une taxe réduite pour leur AMM s'ils ne contiennent pas de substance active.

D'un point de vue technique, chaque agriculteur bio propose sa méthode : « Dans le Cher les vignes sont en AOC et 30 % sont en bio, donc il n'y a pas de pression de



Les scientifiques ont constaté un lien de présomption forte entre exposition aux pesticides et six pathologies. Des citoyens manifestent leur colère à Paris face à cet empoisonnement.

DÉSERTS MÉDICAUX

La France fait face à une pénurie croissante de médecins sur tous ses territoires. Le débat sur un service obligatoire pour les jeunes praticiens refait surface. Formés aux frais de l'État, les étudiants en médecine doivent-ils, en retour, exercer quelques années dans les zones en manque de soignants ?

SOLINE MACEY

QUELLES SOLUTIONS ?

Dans ce couloir d'hôpital, le flux des professionnels de santé en mouvement est soutenu. L'activité intense est caractérisée par les passages fréquents, l'organisation sollicitée et le rythme de travail élevé. Cette vision met en évidence des enjeux opérationnels tels que le manque de personnel, la multiplication des tâches et le besoin continu de former de nouveaux médecins.

Si la France manque cruellement de médecins, c'est d'abord le résultat d'un choix politique vieux d'un demi-siècle : celui du *numerus clausus*. À la veille du choc pétrolier de 1973, dans un contexte d'austérité budgétaire, l'État français a voulu freiner la dépense publique. Les médecins, accusés de prescrire trop, furent pointés du doigt. Moins de médecins signifiait mécaniquement moins d'ordonnances, donc moins de dépenses pour la Sécurité sociale. Le remède semblait logique : former moins de praticiens.

En 1971, le gouvernement instaure le *numerus clausus*, limitant strictement le nombre d'étudiants admis en 2^e année de médecine. Une décision que la docteure Nathalie Hentges, hépato-gastro-entérologue et secrétaire adjointe du Conseil de l'Ordre des Hautes-Alpes, résume comme une « *politique de santé menée pour réguler l'offre de soins* ».

« *L'idée était que moins l'offre serait importante, moins il y aurait de consommation de soins et donc moins de dépenses* » explique-t-elle. Mais cette logique comptable s'est muée, au fil du temps, en une pénurie structurelle. Le rôle historique du *numerus clausus*, souvent pointé du doigt par les étudiants comme une faute de l'État, apparaît en réalité plus complexe.

L'Humanité rappelle que ce dispositif fut d'abord réclamé par certains syndicats de médecins libéraux, soucieux de réduire la concurrence et de maintenir un modèle rentable, éloigné de tout risque de « *fonctionnarisation* ». À cela s'ajoutaient les pressions exercées par des médecins influents, désireux de préserver un certain entre-soi social : limiter l'accès à la profession

pour maintenir la médecine dans un milieu favorisé, restreindre l'arrivée d'enfants d'agriculteurs ou d'ouvriers, et éviter toute dévalorisation d'un cabinet lors de sa revente.

Cette logique économique et sociale héritée des années 1970 a contribué, sur plusieurs décennies, à fabriquer une pénurie artificielle, aggravée aujourd'hui par la concentration des installations en zones attractives. Elle révèle un paradoxe majeur : de nombreux jeunes médecins dénoncent aujourd'hui les effets d'un système dont la profession a elle-même posé les fondations et continue, pour une part, à défendre les principes structurels. Les générations formées dans les années 70 partent aujourd'hui à la retraite. Celles qui ont suivi, moins nombreuses, peinent à combler le vide. Résultat : la France compte aujourd'hui près de 6 millions de citoyens sans médecin traitant. Les « papy boomers » de la médecine sont partis, laissant derrière eux un système exsangue.

DESSERTS MÉDICAUX...



En 1990, le *numerus clausus* tombe à moins de 3 500 places par an, contre près de 9 000, 20 ans plus tôt. Le nombre d'étudiants formés s'effondre. « *Quand j'étais à la faculté de Paris-Bichat, se souvient Dr Hentgès, on savait déjà que restreindre l'accès aux études médicales allait créer une pénurie. On anticipait la retraite des baby-boomers.* » En parallèle, la féminisation du métier et l'évolution des modes de vie ont accentué la tension. « *Lorsqu'un médecin généraliste part à la retraite, il faut aujourd'hui 1,5 à 2 généralistes pour le remplacer* », poursuit-elle, « *car les jeunes générations souhaitent concilier vie professionnelle et vie de famille.* »

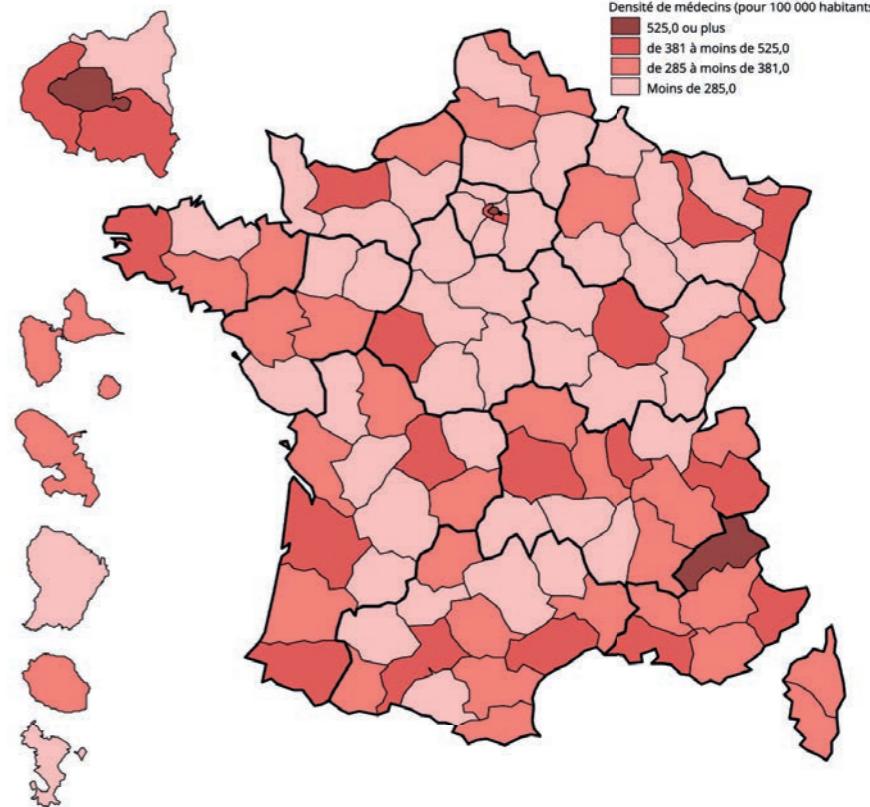
Le docteur généraliste Kylian Thomas, président du syndicat des jeunes médecins généralistes en France (ReAGJIR), confirme ce changement sociétal : « *On finit nos études à 28-29 ans. À cet âge-là, on se marie, on veut faire des enfants. Le projet d'installation n'est plus une nécessité financière, c'est une lente réflexion, un compromis* »

de vie. » Les contraintes administratives, la lourdeur des normes et l'isolement rural découragent les jeunes praticiens.

L'Humanité rappelle que la mobilisation contre la loi Garrot occulte une partie de l'histoire : la liberté totale d'installation, que les étudiants présentent aujourd'hui comme un droit fondamental, est en réalité un privilège historiquement construit et défendu par la profession médicale. Alors que de nombreuses professions de santé (infirmiers, kinésithérapeutes, sage-femmes) sont déjà soumises à des régulations territoriales, la loi Garrot, largement soutenue par le public, apparaît comme une mesure modérée visant simplement à réduire les déséquilibres entre zones surdotées et déserts médicaux. L'argument de la coercition masquerait un attachement ancien à un modèle libéral où l'autonomie géographique sert surtout à préserver des zones attractives, sans répondre à l'urgence d'un aménagement équitable du territoire.

La densité de médecins pour 100 000 habitants en France, selon les données de l'INSEE en 2024.

Les départements en rouge foncé indiquent une densité plus élevée, allant de moins de 285 médecins (pâle) à 525 ou plus (foncé). Ce visuel met en lumière la répartition inégale des professionnels de santé à l'échelle nationale, soulignant certains territoires fortement touchés par le phénomène de désert médical.



CRÉDIT : INSEE

L'Humanité souligne par ailleurs que les médecins libéraux pourraient, eux aussi, contribuer davantage à la réduction des déserts médicaux, en acceptant de s'installer dans les zones les plus touchées. Historiquement, la profession a défendu un modèle libéral garantissant une liberté totale d'installation, devenue un véritable privilège alors que la majorité des autres soignants sont soumis à des contraintes territoriales. Cette absence de régulation a favorisé une concentration des cabinets dans les zones les plus attractives, laissant de vastes régions sans offre de soins suffisante. Un rééquilibrage ne peut pas reposer uniquement sur l'État ou sur les jeunes médecins : il suppose aussi que les praticiens déjà installés reconnaissent leur rôle dans cette organisation inégale du territoire et acceptent, au moins en partie, de participer à l'effort collectif de répartition des soins.

L'hôpital, colonne vertébrale fatiguée

Pendant que les territoires se vident, l'hôpital public se plie. Depuis 15 ans, les politiques de rigueur ont transformé les internes en variable d'ajustement d'un système saturé. Mélanie Debarreix, présidente de l'InterSyndicale Nationale des Internes (ISNI), dénonce un épouse-

ment généralisé : « *Les internes représentent 40 % de l'effectif médical et réalisent plus de 70 % des prescriptions hospitalières. Nous tenons littéralement l'hôpital public à bout de bras.* » Elle avance quelques chiffres : 1 suicide tous les 20 jours, 66 % d'épisodes de burn-out, 21 % d'idées suicidaires par an. La loi fixe un maximum de 48 heures hebdomadaires, la réalité dépasse souvent les 60, voire 110 heures pour des internes en chirurgie. « *Les repos de garde ne sont pas respectés, explique-t-elle. On use les médecins de demain...* » Dans ce contexte, beaucoup terminent leur internat épuisé, sans envie de s'installer. Et pourtant, les pouvoirs publics envisagent d'imposer des obligations territoriales aux jeunes médecins. « *Après 12 ans d'études, on nous impose encore de travailler là où l'État le décide. À 30 ans, on aspire à se poser, à fonder une famille. On nous culpabilise, on*

nous contraint, et c'est extrêmement décourageant. »

La « Dette » envers l'État

L'un des arguments récurrents des décideurs politiques repose sur la « *dette morale* » que les médecins auraient envers la collectivité. Puisque leurs études sont financées par l'État, ils devraient en retour accepter un service obligatoire dans les zones sous-dotées. Une logique jugée injuste par tous les praticiens interrogés.

Cet argument est incohérent pour Mélanie Debarreix : « *Dire que l'État nous finance est un mythe. En réalité, il économise sur notre dos. Un interne*

rapporte 200 000 € à l'État. » Elle rappelle qu'un interne gagne entre 1 700 € et 2 000 € par mois, pour plus de 60 heures hebdomadaires. La Dre Hentgès va dans le même sens : « *En 4 ans d'internat, j'avais calculé que mes études de médecine étaient*

Dans le dessin à gauche de Plop et Kankr, les vautours planant autour d'une tente médicale symbolisent l'abandon progressif de certains territoires. Une métaphore grinçante des déserts médicaux en France, mis en avant par un jeu de mot entre désert et dessert.

entièrement remboursées. La dette morale, on pourrait aussi l'évoquer pour d'autres filières : est-ce qu'un élève de l'ENA ou Polytechnique rembourse ses études ? Je ne crois pas... »

Mais la comparaison mérite d'être nuancée. Selon Capital, à la sortie de leurs études, les élèves de l'ENA et de Polytechnique sont tenus de servir l'État pendant dix ans, faute de quoi ils doivent rembourser leurs frais de scolarité. Ils sont par ailleurs rémunérés dès la première année de leurs études : 1 617 € par mois à l'ENA, environ 900 € à Polytechnique, et 1 342 € à l'ENS. Deux raisons l'expliquent : ces étudiants ont des fonctionnaires stagiaires et l'étudiant de Polytechnique a un statut de militaire, et les administrations voulaient à l'origine attirer des profils issus de milieux variés vers la fonction publique. Pourtant, les chiffres montrent que la diversité sociale reste limitée : 83 % des élèves de l'ENS proviennent de familles CSP+, 7 % de Polytechnique et 4,4 % de l'ENA sont issus de milieux agricoles ou ouvriers. Le coût annuel de ces formations est, lui aussi, considérable : 83 708 € par an pour un élève de l'ENA (selon Budget.gouv) et 36 370 € à Polytechnique (hors rémunération, selon leur base de données 2016/2017).

À l'étranger, le coût des études médicales montre l'ampleur des écarts avec la France. Aux États-Unis, la formation dure entre 11 et 15 ans. Les

écoles publiques facturent entre 35 000 et 60 000 \$ par an, les universités privées dépassent souvent 70 000 \$, auxquels s'ajoutent 15 000 \$ à 20 000 \$ de frais de vie. Le cursus complet peut atteindre 300 000 \$, poussant la majorité des étudiants à contracter un prêt moyen de 200 000 \$, qu'ils peuvent rembourser facilement avec des honoraires libres une fois en poste. Au Royaume-Uni, les frais pour un étudiant britannique s'élèvent à 9 535 £ par an, tandis qu'un étudiant étranger, y compris européen, paie 46 700 £ par an, avec une hausse de 5 % chaque année. Ces derniers n'ont droit à aucune aide de l'État britannique. Autre facteur de déséquilibre : les dépassements d'honoraires, instaurés en 1980. C'est un choix qui est fait à l'installation et qu'on ne peut plus changer par la suite.

Les médecins libéraux exercent sous trois régimes : le secteur 1 où les tarifs sont strictement conventionnés, le secteur 2, où les médecins fixent librement leurs honoraires tout en restant partiellement remboursés, et le secteur 3, non conventionné.

Selon ADP Assurances, en 2024, 56 % des médecins pratiquent en secteur 2, contre 37% en 2000. Ces dépassements concernent les praticiens qui estiment que les tarifs conventionnels ne couvrent plus leurs charges. Un médecin l'admet : « Je pratique le secteur 2, comme beaucoup de mes confrères, car certaines prestations ne

sont plus valorisées depuis trente ans. Si les mutuelles refusent de rembourser les frais supplémentaires, je les supprime. C'était soit ça, soit je licenciais ma secrétaire ou mon infirmière de bloc. » Pourtant, un Français sur quatre estime que ces dépassements ne sont pas justifiés. « Ce qui m'embête, c'est que ce n'est pas expliqué. Quand c'est expliqué, quand il y a des vraies raisons, on accepte », confie un patient interrogé.

Des fausses solutions ?

Le *numerus clausus* a été supprimé en 2020, remplacé par le *numerus apertus*, censé assouplir les quotas. Mais l'effet est resté symbolique. « Le nombre d'étudiants admis est fixé par le ministère, pas par les facultés », souligne la professeure Philine De Vries, chirurgienne pédiatrique et enseignante à Brest. « Notre faculté, construite il y a 60 ans pour 60 étudiants, en reçoit aujourd'hui plus de 200. Les infrastructures et les équipes n'ont pas suivi. » Ce déséquilibre affecte directement la qualité de la formation. Les enseignants se raréfient, les stages se multiplient dans des services déjà saturés. « Recevoir autant d'étudiants est un défi permanent, confie-t-elle. Le ratio enseignant-chercheur/étudiants est d'1 pour 20 ou 30. » Même constat sur le plan national : selon le ministère de la Santé, il faudrait près de 3 000 postes d'enseignants-chercheurs supplémentaires pour absorber les nouvelles



CREDIT : FREEPIK



CREDIT : RAWPIXEL

promotions. Sans cela, l'effet du *numerus apertus* restera marginal.

Face aux déserts médicaux, le gouvernement propose depuis plusieurs années d'imposer aux jeunes médecins une « *mission de solidarité obligatoire* » dans les zones prioritaires. Une mesure jugée contre-productive par la plupart des praticiens. « On ne peut pas obliger les gens, tranche le Dr Thomas. Forcer les installations serait presque illégal. » Pour lui, la clé réside dans l'accompagnement local :

« Les associations comme Présence Médicale 64 font un travail incroyable. Elles créent du lien entre les médecins et les territoires. On parle, on aide à trouver un logement, un emploi pour le conjoint, une place en crèche. C'est humain, concret, et ça marche. »

Mélanie Debarreix partage cette vision : « Les médecins sont aussi des humains. Ils veulent un environnement correct pour leur famille. Les déserts médicaux sont aussi des déserts de services publics. » La professeure De Vries abonde : « Il faut renforcer le service public dans les zones rurales : écoles, commerces, services. Personne ne s'installe là où il n'y a rien. »

Au-delà des chiffres, c'est une crise de confiance qui mine la relation entre les médecins et l'État. « C'est toujours la faute de la médecine de ville, déplore le Dr Thomas. L'hôpital va mal, c'est la faute des généralistes. Le dossier médical partagé n'est pas rempli ? Encore la faute des généralistes. »

Le ressentiment grandit. Les politiques accusent les praticiens de fuir les zones rurales, les médecins dénoncent un système qui les entraîne. « Chaque année, on baisse le tarif de certains actes techniques alors même que les équipements coûtent cher », rappelle Nathalie Hentgès.

Pour beaucoup, la solution passe par un rééquilibrage entre les trois piliers du système : la médecine publique, la médecine libérale et les établissements privés d'intérêt collectif. « Il faudra un jour une direction claire, estime Philine De Vries. Soit un système public fort, soit un modèle libéral cohérent. Mais il faut cesser de naviguer entre les deux. »

Tous les interlocuteurs le martèlent : la coercition ne fonctionne pas. Obliger un jeune médecin à s'installer quelque part, c'est prendre le risque

Dans un service hospitalier, une interne en tenue de protection. Alors que les tensions s'aggravent face au manque de médecins sur le territoire, les équipes hospitalières et paramédicales se retrouvent en première ligne pour pallier les effets du désert médical en France.

qu'il parte ailleurs, souvent à l'étranger. « C'est déjà le cas, constate la Dre Hentgès. Beaucoup s'installent au Canada ou en Suisse, où les conditions d'exercice sont meilleures. »

Les solutions, elles, existent : stages en cabinet libéral, simplification administrative, revalorisation des actes, maisons de santé attractives, accompagnement du médecin et de sa famille. Des leviers simples, mais qui supposent de faire confiance aux médecins plutôt que de les contraindre.

Malgré les tensions, la vocation reste intacte. « L'envie de faire médecine est toujours là, confie la professeure De Vries. C'est un très beau métier, exigeant, mais porteur de sens. » Reste à savoir si la société saura, à son tour, redonner du sens à ceux qui la soignent. ■



La santé mentale en crise

Depuis des années, la crise de la santé mentale gangrène la France, malaise trop longtemps ignoré qui a fini par devenir une faille meurtrière. Instituts psychiatriques laissés pour compte, patients livrés à eux-mêmes, dispositifs insujs... Tous les avertissements étaient sous nos yeux - nous avons choisi de les fermer. LOÏSE GALAN

©UNSPLASH

A chaque fin d'année, on la ressort au même titre que les pulls de Noël kitsch et le foie gras. La dépression hivernale, ou encore le blues des fêtes, s'affiche en Une, comme une autorisation annuelle à aller mal. On parle alors de 'Blue Monday' (13 janvier, élu jour « le plus déprimant de l'année »), de 'Winter blues' ou encore d'«End of the year fatigue». À cette période, les articles et conseils bien-être affluent et le monde entier attrape, comme un

Chambre d'hôpital psychiatrique.

rhume, une soudaine conscience de la santé mentale. Puis février arrive, on enterre les derniers candidats du Blue Monday, on se ressert une part de galette des Rois, les médias bien-être se détournent... et le problème persiste.



Michel Barnier - ancien premier ministre.

Le Premier ministre Michel Barnier l'avait pourtant annoncé : la santé mentale deviendrait « la grande cause nationale » de 2025. Au programme, pas moins de 26 mesures avaient été prises pour optimiser le service psychiatrique : renforcement des centres médico-psychologiques, valorisation des formations en psychiatrie, modèle national de repérage et d'intervention précoce... Le renforcement des CMP devait garantir plus de créneaux sans rendez-vous, des équipes assurant un suivi après un passage aux urgences, un réseau de services élargi sur le territoire... On parlait aussi de former massivement les professionnels de santé afin de faire d'eux des « sentinelles » capables de repérer les signes précoce de détresse psychique.

Sur le papier, le plan paraît pertinent, prometteur même. Sur le terrain, les soignants doutent de sa faisabilité. Budget alloué insuffisant, manque de personnel, fermeture de lits... Du côté des établissements psychiatriques, la France a perdu 8 000 lits d'hospitalisation dite « complète » (format permettant au patient de passer la nuit en hospitalisation) depuis 2013. En parallèle, la demande de soins augmente et le nombre de passages aux urgences pour motif psychiatrique en 2024 connaît une hausse de 21 % par rapport à 2019. Selon une étude de la Drees, la baisse du nombre de lits et la hausse des besoins des patients augmentent de manière quasi proportionnelle.

Face à cette évolution, le personnel médical voit sa charge de travail alourdie dans des conditions qui se détériorent progressivement. Un phénomène de cercle vicieux s'installe. La détérioration des conditions d'exercice (due pour une grande partie à un manque de personnel) impacte l'attractivité du secteur. La psychiatrie est délaissée dès les études. Avec la médecine du travail et la biologie médicale, elle est l'une des dernières spécialités choisies par les étudiants en médecine, avec un classement de 42^e sur les 44 spécialisations possibles. En manque de personnel, mais aussi de budget, les structures psychiatriques se retrouvent à la dérive, et tout le monde en souffre.

« Je m'attendais à voir l'enfer et j'ai vu pire »

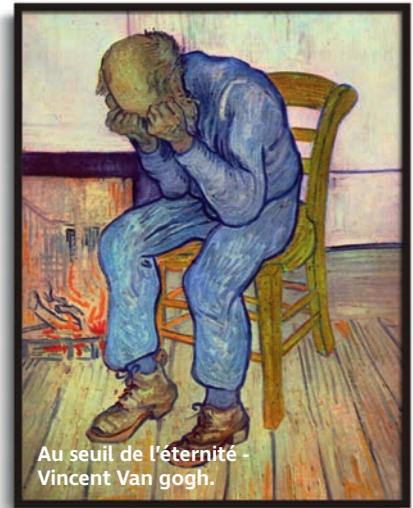
En 2023, le journaliste Alexandre Macé-Dubois enquête sur les hôpitaux psychiatriques. Pour observer de l'intérieur, il fait le pari fou de s'infiltrer dans l'un d'eux pendant une semaine. Auprès des psychiatres, il se fait passer pour schizophrène et parvient à se faire internier au sein du service. Il témoigne : « de l'extérieur, on ne peut pas se douter du drame qui se joue derrière ces murs. Je m'attendais à voir l'enfer et j'ai vu pire. » Il raconte avoir vu « des patients totalement délaissés, livrés à eux-mêmes ». Il se souvient : « il y a une odeur de mort, une odeur d'ennui » et dénonce « faute de moyens, on donne des traitements qui anéantissent. On ne leur donne pas les moyens d'aller mieux. » Romain, lui, avait 15 ans quand il a été hospitalisé pour la première fois au CHI psychiatrique de Béchelle en 2020. Il évoque, lui aussi, cette surmédication destructrice dont il a été témoin chez Anna, sa voisine de chambre. « Elle avait été hospitalisée pour bipolarité. Elle souffrait déjà d'addiction quand elle est arrivé mais ils l'ont quand même gavé de médicaments. » Il se souvient « Quand tu rentres dans la pièce, tu vois ta pote qui se bave dessus. Ça fait un choc. Elle pouvait même pas aligner 3 mots. » Romain soulève « c'était totalement stupide parce que quand le psy lui rendait visite, elle arrivait même pas à lui parler. »

Pour calmer ses crises, Anna recevait chaque jour de hautes doses de Tercian, lithium et alprazolam, trois traitements lourds au fort potentiel addictif. En hôpital psychiatrique, ces psychotropes sont parfois administrés abusivement pour calmer des patients dits « difficiles ». Un rapport de l'OEPS indique « qu'il n'est pas actuellement fait un bon usage des médicaments psychotropes en instituts psychiatriques » et souligne le risque « d'installation d'un traitement chronique » sans traitement des causes profondes. Romain revient sur son arrivée au CHI : « Je suis entré, on m'a déshabillé puis on m'a foutu en chambre d'isolement sans raison. » Il explique : « normalement, pour un mineur, c'est interdit d'y être placé pendant plus de 48 h. Moi j'y suis resté une semaine. »



Mains de soignants tenant des médicaments.

Il décrit la chambre « Il n'y a pas de fenêtres ni d'horloge, un matelas en plastique et une douche qui donne directement sur le bureau des infirmiers, donc aucune intimité. » Avec l'isolement, il a connu la contention. « On t'attache avec des sangles aimantées à ton lit pour toute la nuit. Ça m'a traumatisé. » Il ajoute « Parfois, ils mettent un pyjama bleu clair aux patients pour mieux les repérer dans la nuit s'ils essaient de s'enfuir. »



©WIKIPÉDIA

Il finit par sortir du CHI un mois plus tard. « J'ai fait semblant d'aller mieux pour qu'ils me laissent sortir. » Des années plus tard, Romain admet avoir du mal à évoquer cette période sans être en colère. « Cet endroit me rendait encore plus malade que je ne l'étais en entrant. Je ne vois pas comment ça peut soigner qui que ce soit. » Il confie : « parfois, je fais encore des rêves où je retourne brûler l'hôpital. » Face à ce témoignage, on se demande comment de telles dérives ont pu rester impunies.

Une partie de la réponse se trouve dans le silence de ceux qui ont tout vu — mais n'ont rien dit..

Emma D., étudiante infirmière, a effectué plusieurs stages en psychiatrie. Entre 2022 et 2025, elle a côtoyé trois établissements de santé mentale, l'un à Paris, les deux autres en Normandie. Elle raconte : « moi, j'étais étudiante infirmière alors je pouvais me permettre de prendre le temps de parler aux patients mais les autres soignants ne pouvaient pas vraiment. Des fois elles étaient très pressées, presque

brusques avec les malades. » Elle se souvient avoir vu une infirmière « totalement péter un câble » en consultation. Elle ne donne pas plus de détails sur l'événement et élude : « après, je peux comprendre. Avec leurs conditions de travail... » Elle évoque aussi les camisoles de force, des vestes en toile forte destinées à empêcher le patient de se servir de ses bras. Emma se souvient : « parfois, il y avait des patients qui en avaient vraiment besoin. Je me souviens d'une femme qui voulait s'arracher les yeux et qui mangeait le plâtre du mur. Là, pour le coup, je comprenais qu'on l'attache. » Elle se tord les mains : « par contre, dans certains cas, je n'étais pas sûre que ce soit nécessaire. Mais comme j'étais que stagiaire, je n'osais rien dire. » Elle ajoute : « des fois, j'avais l'impression que c'était juste une solution de confort pour les soignants qui ne voulaient pas avoir à gérer les patients en crise. »

Depuis janvier 2016, l'utilisation de ce dispositif est réglementée par l'article L3222-5-1 du Code de la santé publique (CSP). Cet article prévoit que l'isolement ou la contention « ne peuvent être décidés que si elles constituent un dernier recours, nécessaires pour prévenir un dommage immédiat ou imminent pour la personne ou pour autrui ».

En 2022, l'IRDES publie un rapport qui souligne de fortes variations entre les établissements (certains n'utilisent jamais la contention physique, d'autres très souvent) — ce qui suggère que ce n'est pas uniquement la gravité des cas qui explique l'usage. Le comité déclare : « l'ampleur des variations indique qu'elles ne peuvent être justifiées par des différences de besoins des patients pris en charge » et accuse une « pratique de facilité » ou « de confort institutionnel ».

Soignants et patients en danger Des scandales à la chaîne et toujours peu de moyens débloqués

L'un des scandales notables, dans la mesure où il aura timidement contribué à révolutionner la psychiatrie, est l'affaire Romain Dupuy. Dans la nuit du 17 au 18 décembre 2004, le patient, alors interné pour schizophrénie sévère, s'introduit

dans le pavillon de l'hôpital où il est traité et tue deux soignantes. Lucette Gariod et Chantal Klimaszewski seront retrouvées plusieurs heures plus tard par leurs collègues, l'une décapitée au couteau de cuisine. L'affaire défraie les médias et souligne un problème de fond trop longtemps mis de côté. On se penche enfin sur les dysfonctionnements dans la prise en charge psychiatrique mettant directement en danger les soignants.

En réponse, un plan santé mentale 2005-2008 est lancé par le gouvernement pour renforcer la psychiatrie, la sécurité et l'organisation des établissements. Puis les choses se tassent, le scandale se dissipe et les instituts de santé mentale redeviennent les grands oubliés de la société. Les financements s'essoufflent, les lits sont supprimés et les patients négligés.

Ponctuellement, la question de la prise en charge de la santé mentale tente une percée dans le débat public. C'est le cas, en 2015, du scandale de l'UMD de Cadillac, qui révèle que des patients jugés dangereux restaient en unité spécialisée même une fois stabilisés, relançant ainsi le débat sur la « perpétuité psychiatrique » et entraînant un renforcement du contrôle judiciaire des hospitalisations sans consentement.

En 2017, l'IRDES publie son rapport démontrant des abus et manquements dans le milieu psychiatrique. En réponse, la Haute Autorité de santé (HAS) préconise, sept ans plus tard, de nouvelles mesures et le Code de la santé publique renforce les mesures de prévention des pratiques abusives en milieu hospitalier. À chaque période son scandale, vite estompé derrière des mesures pansements qui se contentent d'effleurer un problème de fond. En France, on attend qu'il y ait un drame avant d'agir et c'est peut-être là que réside le vrai drame..

Des dérives santé mentale dangereuses, réponse directe à l'impuissance de l'état

« MonSoutienPsy » apparaît comme la mesure phare de l'État dans le plan santé mentale. Le dispositif était censé élargir l'accès aux soins psychologiques pour tous. Pourtant, dans les faits, il ne mobilise que 15 % des



Banderole, place de la République à Paris, en 2025.

psychologues libéraux et certains territoires sont très faiblement couverts.

En 2025, Le Monde dénonce : « la faible adhésion et le taux d'abandon anormalement élevé font craindre des prises en charge inadaptées... Seul un quart des patients atteint la huitième séance... »

En juillet dernier, Zane Shamblin, un étudiant de 23 ans, se donne la mort. Sujet à une dépression profonde, il avait renoncé à tout soutien psychologique « humain » pour miser sur ChatGPT. Le jeune homme passait notamment des heures à dialoguer avec l'intelligence artificielle au point de se renfermer de plus en plus sur lui-même, jusqu'au point de non-retour.

Autre thérapie de fortune : les forums et groupes de discussion Discord. Beaucoup d'utilisateurs y partagent leur mal-être. « Je n'ai pas de psy, alors je poste sur un groupe anonymisé pour parler de mes crises », raconte un utilisateur. « Parfois, ça aide. » Ces espaces, bien que lieux d'écoute accessibles, manquent de cadre professionnel. Les internautes peuvent fournir des conseils contradictoires, parfois dangereux, mais avant tout dépourvus de toute validation clinique.

Autre conduite à risque : le recours à l'automédication par psychotropes. À défaut d'un suivi sécurisé, certains réutilisent, au mieux, d'anciennes prescriptions, au pire de fausses ordonnances disponibles sur des sites illégaux. C'est le cas d'une femme de 47 ans à Toulouse qui, entre mars 2023 et juillet 2024, a falsifié plusieurs

« j'en ai entendu parler mais dans les faits, c'est une galère. » Selon un sondage Ipsos, un tiers des 13-17 ans aurait déjà utilisé l'IA comme confident. Pour Loïc Crobu, psychologue, le phénomène est loin d'être anodin.

« Si l'on pense à utiliser l'IA avant un professionnel, c'est avant tout parce que notre système de santé va mal. » Si ChatGPT est souvent pointé du doigt, il est loin d'être la seule dérive observée.

Face à ces comportements, nous avons tôt fait d'oublier qu'ils ne sont pas la cause mais bien les symptômes d'un système profondément malade. Tant qu'il ne sera pas profondément réformé — budget alloué à la santé mentale, suivi des patients, services de proximité, prévention — les solutions de fortune continueront à proliférer, et avec elles, les risques. Depuis des décennies, les alertes sont étouffées, les scandales oubliés, et on pousse du bout du pied, la question de la santé mentale sous le tapis. Tant qu'elle sera ignorée, nous continuerons, chaque année, à déplorer les mêmes dérives, les mêmes drames et, invariablement, les mêmes morts qui auraient pu être évités. ■

ordonnances — jusqu'à deux à trois fois par mois — pour se procurer des traitements fortement surveillés comme le Tramadol ou le Laroxyl (La Dépêche). Les risques de ces comportements sont multiples : surdosage, dépendance et aggravation des symptômes... Il est particulièrement dangereux de prendre, mais également d'arrêter, des traitements psychotropes sans suivi approprié.

Brune G., étudiante en art, admet que « ChatGPT, c'est comme un ami. Je me confie beaucoup à lui. » Sujette aux crises d'angoisse, elle raconte avoir recours au chatbot pour les calmer. « Il me rappelle de respirer, me donne des conseils et me rassure. » Hypersensible et anxiouse chronique, Brune n'est pas suivie psychologiquement. Elle raconte : « j'ai voulu voir un psy mais ça coûte trop cher pour une étudiante. » À la mention du dispositif « MonSoutienPsy », elle soupire :

LA REVANCHE DES HOMMES PERDUS



Un homme seul gravit les marches d'un passage souterrain, symbole d'un malaise masculin exprimé par certains hommes aujourd'hui.

Ils se disent perdus, oubliés, méprisés, parfois "castrés" par la société moderne. En ligne, une nouvelle génération d'hommes revendique sa colère envers les femmes et la place qu'on leur donne aujourd'hui. Derrière le vernis du débat d'idées, un mouvement misogynie s'organise : le masculinisme. En France, il gagne du terrain, surfant sur les frustrations et le brouillage des repères de genre. **CARMEN VOLLENWEIDER**

Chaque année, le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes évalue les politiques publiques. Il émet des recommandations au gouvernement et aux assemblées parlementaires qui s'en inspirent pour rédiger des lois sur des sujets relatifs aux droits des femmes. En 2025, il nous alerte sur la montée du masculinisme. Selon un sondage à partir d'un échantillon de 2 000 hommes de tous âges et milieux sociaux, 13 % des hommes entre 18 et 35 ans pensent qu'il est difficile d'être un homme et facile d'être une femme dans notre société actuelle, contre 7 % chez les plus de 35 ans.

Ce phénomène n'est pas nouveau : à chaque nouvelle vague de féminisme, on constate l'intensification d'une pensée misogynie. Au temps des suffragettes, ces militantes américaines qui ont combattu pour le droit de vote, leurs opposants essayaient de disqualifier leur combat en exposant leur «infériorité» intellectuelle. Aujourd'hui, ces hommes qu'on appelle masculinistes, dénoncent le «vice» des femmes. Ils culpabilisent le féminisme qui, selon eux, «dévirilise» les hommes et les dénude de leur «essence masculine».

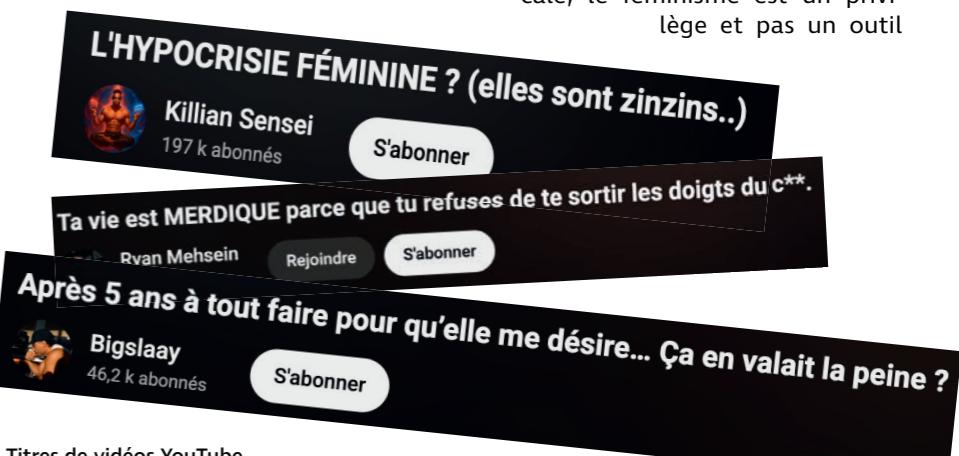
Des fils Reddit aux vidéos YouTube, une nébuleuse de comptes se présente comme «défenseurs des hommes». On y parle de rupture amoureuse, d'inégalités judiciaires et d'une supposée domination féminine. Les espaces en ligne, deviennent des lieux d'expression identitaire. L'algorithme pousse

les contenus viraux et les influenceurs s'emparent du discours. Le message se simplifie : les hommes seraient devenus les nouvelles victimes d'un système trop tourné vers les femmes. «Les hommes aussi souffrent», martèlent certains collectifs, pointant le suicide masculin, les pères séparés, ou le harcèlement en ligne dont seraient victimes les hommes. Ces thématiques, parfois légitimes, s'entremêlent vite à un discours victimaire : celui d'une «masculinité menacée». Bref, les hommes saignent. Les femmes aussi.

Les chercheurs en sciences sociales notent que le masculinisme n'est pas monochrome. Sur Internet, lorsqu'on rencontre des idées masculinistes, on intègre la redpill : la pilule rouge. Ce terme en référence au film Matrix, illustre l'idéologie masculiniste comme vérité et éveil social, un wokisme inversé. La redpill s'étend de la MGTOW (Men Going Their Own

Way) : un conservatisme traditionnel nostalgique de la domination masculine, à des formes plus radicales, parfois violentes, nourries par la culture «ince» (involuntary celibate, célibataire involontaire). En France, ces idées s'enracinent progressivement dans le débat public, relayées par des figures médiatiques comme Alex Hitchens ou Senseï Kylian. Ces influenceurs profèrent des messages comme «Les femmes cherchent à détruire le lion en toi.» ou «La vie c'est la guerre pour les hommes.».

Plus qu'une idéologie limitée à l'intimité des relations entre hommes et femmes, le masculinisme va de paire avec un intérêt aux partis d'extrêmes droites. Sur YouTube, des vidéos de communautés antiféministes servent de passerelle vers des contenus d'extrême droite. Julien Rochedy, un podcaster MGTOW, a notamment exprimé publiquement son vote en faveur d'Eric Zemmour. Pour la droite radicale, le féminisme est un privilège et pas un outil



Titres de vidéos YouTube d'influenceurs masculinistes.

de justice sociale. Loin de nier la frustration des jeunes hommes, l'extrême droite l'instrumentalise. Face à un monde incertain, elle propose un retour à une hiérarchie connue, où les hommes dominent et où les femmes s'adaptent.

Les visages du masculinisme

Le cœur du discours masculiniste repose sur une fiction : celui d'une virilité humiliée. Les symboles classiques : muscles, conquête et autorité sont convoqués comme antidotes à l'incertitude contemporaine. Dans les forums, on parle d'«alphas» et de «bêta mâles». L'utilisation de termes réservés aux animaux, démontre la logique primaire et dévalorisante de cette pensée. L'homme «fort», sûr de lui, devient le modèle à reconquérir.

Aurore, 21 ans, étudiante, a été la compagne d'un masculiniste pendant un an. Elle raconte une relation conflictuelle. Au début, rien ne laissait présager la dérive. «Je savais qu'il avait des idées un peu extrêmes, mais comme il ne me les faisait pas subir, je pensais qu'il pouvait changer.» confie-t-elle. Peu à peu, cette bienveillance s'est muée en contrôle. Il venait la chercher en plein milieu de semaine à Aix-en-Provence, où elle étudiait, sous prétexte qu'elle pourrait «le tromper» loin de lui.

LES HOMMES VICTIMES DU FÉMINISME



Avec le temps, il l'a isolé, et forçait à «s'éduquer» en regardant elle aussi des vidéos d'influenceurs masculinistes. Il prétendait la «laver de ses péchés» de ses relations passées. Il réussit à la convaincre qu'elle est une fille facile qui ne mérite pas mieux que lui. Les violences se sont multipliées : psychologiques, physiques, sexuelles. «Il disait qu'il devait me faire souffrir pour que je l'aime.».

Dans ce climat, le sous-groupe des incels illustre la face la plus sombre du masculinisme. Leurs membres se décrivent comme exclus du marché amoureux, victimes de critères physiques ou sociaux inaccessibles. Ne pouvant plus accepter le fait que le problème vienne d'eux, les incels remettent la faute sur les femmes. «Les filles d'aujourd'hui cherchent des bad boys. Elles veulent plus d'un mec simple comme moi.», nous explique Devotee, un incel rencontré sur Reddit.

L'analyse de ces espaces en ligne révèle une logique circulaire : la solitude nourrit la colère, la colère justifie la haine. Les incels construisent un récit où les femmes détiennent un pouvoir absolu, celui du désir. «À notre époque, les relations à long terme et mariages sont une énorme prise de risque pour les hommes.»

Pour ce jeune homme, le coupable est un sentiment excessif que les femmes sont en droit d'obtenir tout ce qu'elles veulent.

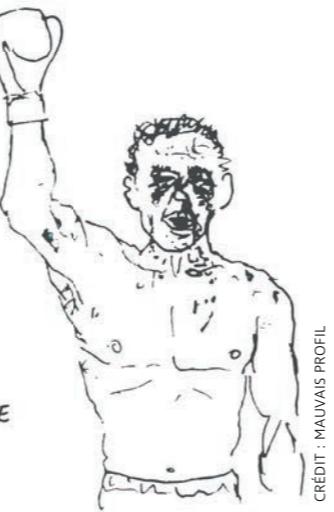
Plus qu'une idéologie régissant la vie amoureuse et personnelle d'un individu, cette idéologie tue. En 2014, Elliott Rodger, incel de 22 ans, tue six personnes à Isla Vista, en Californie. Il blesse aussi quatorze personnes avant de s'ôter la vie à son tour. Avant son passage à l'acte, Elliott se filme et raconte «Tout ce que j'ai toujours souhaité, c'est d'aimer et d'être aimé par les femmes. [...] Je vais maintenant punir tout le monde et montrer au monde ma vraie valeur.».

Cette souffrance, les masculinistes en font leur fond de commerce. Après les femmes, la deuxième victime, c'est cet

«Les influenceurs masculinistes vendent un idéal : le rêve de l'ascension sociale, de la richesse et de la réussite via la «revirilisation des hommes».

Mélyssa Blais, sociologue

Dessin humoristique représentant un homme persuadé que le féminisme menace sa place dans la société.



CREDIT : MAUVAIS PROFIL



CREDIT : PIXABAY

Les pilules représentent un choix : la bleue «l'endoctrinement» du féminisme. La rouge représente l'éveil social : le masculinisme.

homme perdu dans les nouveaux codes de genres qui se replie sur les vidéos d'influenceurs aux recettes miracle. Des formations, ou véritables escroqueries, basées sur aucune donnée scientifique, n'exposant aucun calcul ou probabilité vérifié, enseignées par des coachs de vie sans diplôme, coûtent parfois plusieurs milliers d'euros. La «Formation expérimentale du Masculin sacré», par exemple, regroupe un programme structuré sur plusieurs semaines, avec des vidéos, des ateliers et des médiations pour «incarner son énergie masculine».

Résonance et contre discours féministes

Face à la montée des discours masculinistes, les voix féministes se sont faites plus solides, plus stratégiques, plus conscientes aussi de la nécessité de tenir bon. Pour Soraya Almansa, directrice générale de l'association FDFA, Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir, cette offensive n'a rien d'un surgissement soudain : «Le masculinisme existait déjà, mais il s'est structuré.» Dans l'espace numérique, la riposte est violente. Les militantes féministes, surtout les plus jeunes, subissent une avalanche d'insultes, de moqueries, parfois de menaces explicites. Pourtant, dans cette hostilité, un

phénomène inattendu se joue : la solidarité. «Ces attaques renforcent la sororité. Les femmes se soutiennent davantage, partagent leurs outils, leurs stratégies. Cela nous pousse à être à la fois plus pédagogues et plus fermes sur nos fondamentaux : l'égalité, la dignité, la non-violence.»

Mais faut-il dialoguer avec ces groupes ? «On peut écouter sans cautionner, répond-elle. Le dialogue n'a de sens que s'il est sincère. Les groupes les plus virulents ne cherchent pas à échanger, mais à légitimer leur ressentiment.» Pour autant, elle ne ferme pas la porte aux hommes en quête

de repères : «On doit leur ouvrir des espaces de parole, à condition qu'ils s'inscrivent dans une logique d'égalité, pas de domination retrouvée.»

Et quand certains accusent le féminisme d'ignorer la souffrance masculine, Almansa corrige : «Le féminisme ne la nie pas, il cherche à comprendre d'où elle vient. Les hommes aussi souffrent d'avoir été enfermés dans des modèles virils étouffants. Le féminisme, bien compris, les libère eux aussi.» Une manière, peut-être, de rappeler que l'égalité ne se gagne pas contre quelqu'un, mais avec tout le monde. ■



Un homme seul au regard vide dans un cinéma. Il représente la «crise de solidité» des hommes.

CREDIT : PEXELS

LE PARCOURS DU COMBATTRANS

Derrière les mots “transition de genre” qui font couler tant d’encre, une réalité bien plus sinuueuse ~: un parcours administratif, médical et social où chaque étape se négocie, se justifie, se combat parfois dans la rage. Un cheminement unique que beaucoup traversent seuls.

LUIGI MORELLI

Une des premières étapes d'une transition de genre est de prendre conscience de sa transidentité et de l'annoncer à ses proches. Cette étape peut être très longue, rien que pour se l'avouer. Maxime 20 ans, en recherche d'emploi, explique l'avoir toujours ressentie. Il était très jeune lors de son coming-out. « *Après mes amis du collège, j'ai dit à ma mère que j'allais être un grand frère au lieu d'une grande sœur à l'annonce de sa grossesse. J'avais peur qu'elle me*

rejette, finalement elle m'a accepté et soutenu. Mais la famille de mon père ne l'a jamais accepté, je n'ai plus aucun contact avec. »

Concernant l'étape hormonale et chirurgicale, les TH sont relativement faciles d'accès – à condition d'être majeur. La procédure se ralentit pour les personnes mineures, avec plusieurs mois d'intervalle entre les 1^{ers} rendez-vous chez le praticien et la 1^{re} administration de TH. Seuls les endocrinologues, gynéco/andrologues ou généralistes formés sur le sujet sont habilités à en prescrire.

Les hormones peuvent se trouver en pharmacie sur ordonnance, sur Internet (illégalement) voire en centre spécialisé en santé sexuelle des personnes queer, après un petit accompagnement.

En théorie, un TH doit être pris à vie, mais en pratique, au bout d'une dizaine d'années, il est possible de le stopper si tous les effets désirés sont acquis (pilosité ou non, répartition de la masse sur le corps, voix...) seulement pour celleux qui ont conservé leur gonades (ovaires, testicules) qui produisent encore des hormones sexuelles qui équilibrivent le corps. Autrement, il faut le continuer, car le corps est devenu hormonodépendant.

Les transitions chirurgicales (spécifiquement les génitales) sont les plus compliquées à obtenir. Aline, 32 ans, employée dans l'audiovisuel, a dû attendre 3 ans et demi entre la

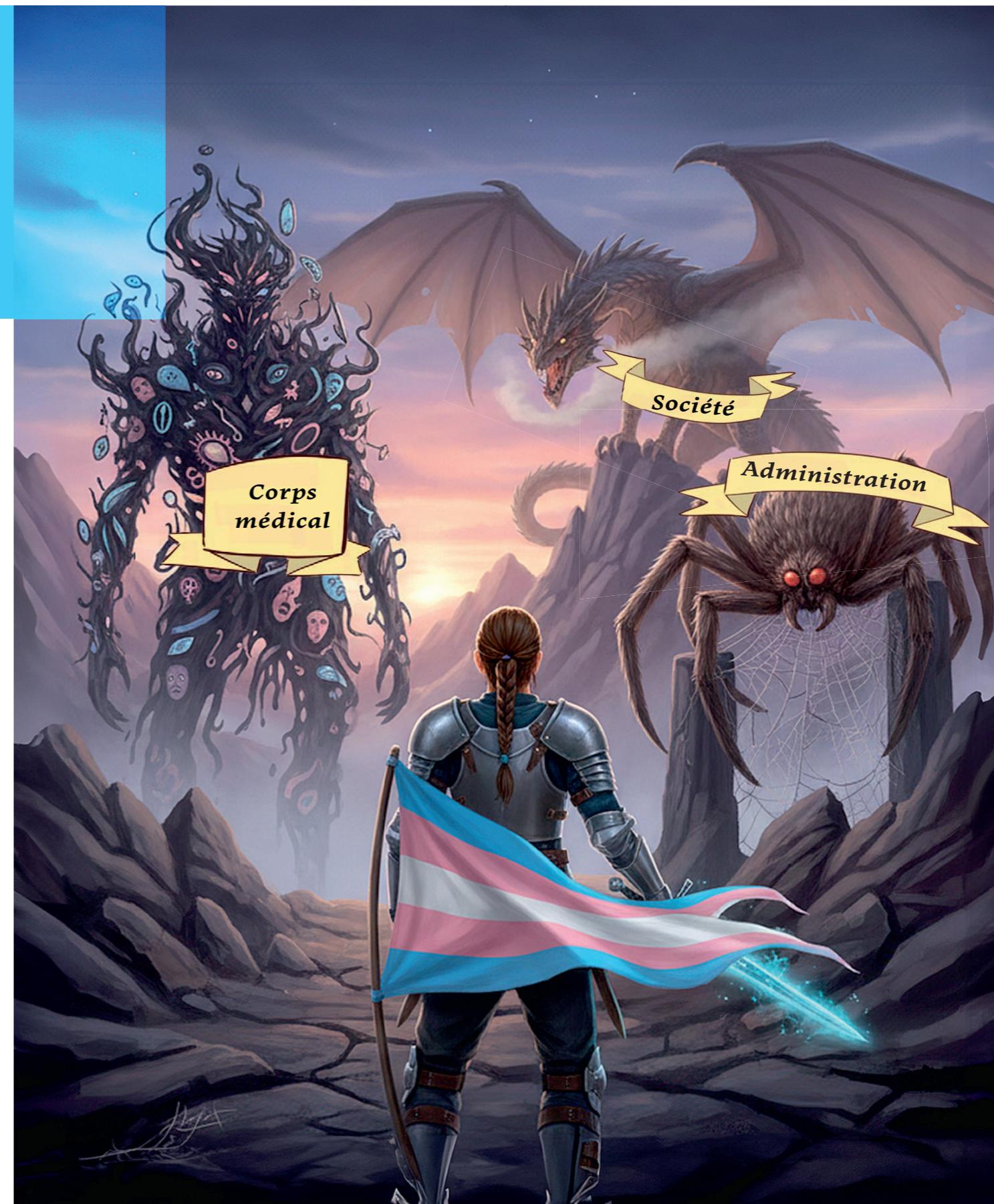
1^{re} consultation avec son chirurgien et sa vaginoplastie (opération consistant à recréer un sexe féminin). Les listes d'attente étant interminables dans l'hôpital public, la plupart des personnes se tournent vers le privé, malgré les coûts supplémentaires.

Les transitions civiles sont assez faciles, mais compliquées, et franchement pénibles. Afin de changer son prénom à l'état civil, quelques pièces d'identité et des formulaires de demande et de témoins sur l'honneur suffisent, bien que ces dossiers soient parfois refusés.

En revanche, pour basculer du H au F ou inversement sur une CNI, ça se corse. La procédure est longue, il est impératif de passer devant un juge au tribunal afin d'obtenir l'autorisation de changer cette mention. Parallèlement, il faut également formuler moult demandes (et dossiers) pour modifier ces données à l'ensemble des institutions près desquelles l'on gravite : fournisseur d'énergie, permis de conduire, assurance maladie, entreprise, etc.

Page de droite :
Les trois grandes entités face auxquelles les personnes trans doivent se battre.
Le corps médical, qui nous scrute leur corps sous toutes les coutures, **la société**, pour qui le monstre c'est nous, et **l'administration** qui englue les dossiers pour nous faire perdre patience.

Pour se battre contre ces monstres, on n'a souvent que le courage comme arme.



Les concernés expriment une fatigue administrative, et de se battre pour un prénom, un prénom. « *Cette machine lente et indifférente de la bureaucratie qui transforme l'intime en pape-rasse. Ton identité devient un dossier à valider, ton existence un formulaire à remplir* », soupire Maxime.

Cela ne fait plaisir à personne d'errer dans les couloirs des états civils, mairies, tribunaux, devant des fonctionnaires complètement dépassés et au bord du burn-out pour expliquer quelque chose qui touche au corps, au sexuel, pour finalement recevoir des « *On n'est pas formé à ça, nous* ».

Se justifier lors d'un contrôle dans les transports, en allant chez un médecin pour un problème étranger à la

transition ; « *récupérer un colis à la poste est devenu un gag de mauvais goût* » lâche Azra, éducateur en foyer en protection de l'enfance.

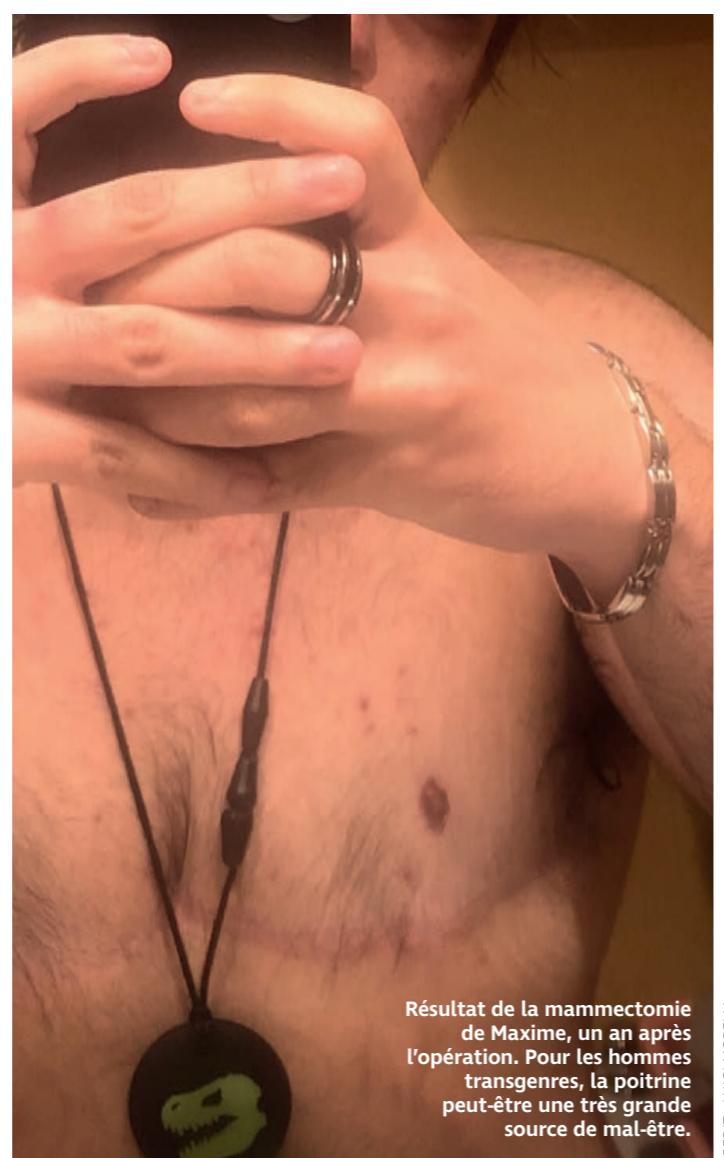
L'ARGENT, POUR EXISTER

On entend souvent que les transitions de genre coûteraient une fortune à la Sécurité Sociale. Cette diatribe est assez infondée, bien que les dépenses soient réelles.

La plupart des personnes trans choisissent de demander une ALD (Affection Longue Durée) qui permet de rembourser à 100 % certains soins (TH, actes chirurgicaux et paramédicaux) sauf les dépassements d'honoraires. Il est possible de la demander en plaident un « trouble de l'identité

sexuelle », vestige de l'époque où la transidentité (ou « transsexualisme ») était encore considérée comme une maladie mentale, disparue du DSM en 2009. Cette option reste tout de même le dernier recours, puisque les demandes d'ALD sont parfois refusées, conséquence des réticences et du manque d'information du personnel de la Sécurité Sociale sur le sujet. En 2023, la Haute Autorité de Santé estime à 22 000 le nombre de bénéficiaires pour ce trouble. Cependant, l'usage de l'ALD n'est pas systématique, et représente une part minime des coûts de la sécurité sociale. Pour sa mammectomie (ablation des seins visant à donner un torse plat) en février 2024, Maxime est encore endetté. « *Pour deux rendez-vous*

CREDIT : LUIGI MORELLI



CREDIT : LUIGI MORELLI

avec mon chirurgien, un avec l'anesthésiste, l'opération, l'anesthésie, les trois jours d'hospitalisation, les soins et médicaments post-opératoires, j'ai réglé en tout 4 370 €, avec 1 552 € de remboursés avec l'ALD ; étant dans le privé. Donc j'ai payé 2 818 € de ma poche, et il me reste encore 1 000 € à payer. »

Dans la continuité de cette idée reçue ; celle que les personnes qui transitionnent le regrettent, tôt ou tard – ce qui amplifie l'idée de « gâchis d'argent » de la Sécurité Sociale. Dans les faits, lorsqu'on observe les taux de détransition- très faibles, moins d'1% des personnes choisissent de détransitionner (arrêt du TH, chirurgie reconstruc- trice...) on s'aperçoit que ces détransitions sont majoritairement dûes à la pression sociale (harcèlement, discrimination, rejet d'un parent ou d'un partenaire...).

Les autorités sanitaires sont régulièrement fustigées par le grand public pour accepter de rembourser les transitions de genre et non pour d'autres dépenses liées au médical, comme l'optique ou le dentaire. Ce qui est réducteur, car comme tout le monde, ceux qui transitionnent cotisent aussi pour la Sécurité Sociale, ont aussi de l'attente et paient cher d'autres prestations. En somme, tenir les transitions médicales pour responsables d'un manque de budget dans la Santé publique se résume à taper sur un bouc-émissaire facile au lieu de se battre pour obtenir davantage d'aide de l'État pour la santé de ses citoyens.

Sans compter que les personnes trans ne sont pas les seules à bénéficier de ces traitements qui aident à affirmer son genre ressenti ; la testostérone injectable Androtardyl est premièrement destiné aux hommes cisgenres en carence de testostérone, ou les œstrogènes sont prescrits à des femmes atteintes du SOPK

(Syndrome des Ovaires PolyKystiques) ou ménopausées.

La notion de nécessité de transitionner médicalement est encore incomprise pour pléthore de personnes cisgenres mal informées, pour qui contribuer au remboursement de ces démarches se résume à payer « pour des malades mentaux. »

LA LÉGITIMITÉ D'EXISTER

Mais quelle maladie mentale ? Le seul trouble mental dont souffrent les personnes trans est la dysphorie de genre, c'est à dire un profond mal-être dû au



décalage corporel et social entre le sexe de naissance et le genre ressenti. Une dysphorie qui, n'en déplaît aux extrémistes religieux ou aux d'une droite radicale les plus convaincus, ne se soigne ni aux électrochocs, ni aux psy, ni en ignorant simplement ce mal être. On « guérit » de la dysphorie en transitionnant vers le genre ressenti.

« *J'étais triste de ne pas vivre les changements de la puberté des filles autour de moi. Presque de la jalouse. [...] Après plusieurs expériences traumatisantes, j'ai refoulé les histoires de genre et ai performé la masculinité telle qu'on l'attendait de moi. J'ai porté la barbe, joué les hommes forts.* » Ce n'est qu'une fois adulte qu'Aline n'a compris qu'elle était transgenre.

« *J'ai passé mon adolescence à être mal dans mon corps. Je croyais que c'était lié aux abus sexuels dont j'avais été victime enfant, malgré un travail de psy de 3 ans dessus. Malgré ça, le mal-être était toujours là.* » explique Azra.

Ci-dessous : boîtes et ampoule d'Androtardyl, testostérone liquide, à injecter 1 à 2 fois par mois. Il fait partie des deux traitements masculinisants possibles, avec le Testogel, applicable quotidiennement sur la peau.

Plusieurs personnes ont raconté avoir suivi des thérapies sans succès, estimant que leur mal être enfoui était dû à quelque chose de traumatisant plus tôt dans leur vie, sans que les thérapeutes ne les guide vers leur questionnement par rapport au genre. Jusqu'il y a peu, il était obligatoire de suivre un psychiatre avant d'accéder à un TH. Une formalité inutile et frustante pour les concernés, pour qui devoir se justifier auprès d'un inconnu est épuisant.

Accepter qu'un médecin qui connaît peu le sujet labellise comme légitime ou non ceux qui veulent entreprendre une transition est s'abaisser à la médiocrité du système de santé français bas budget.

Toujours concernant l'ALD, il faut en 1^{er} lieu la formuler au médecin traitant ; ce qui complexifie le processus, quand on sait que plus de 11% des Français n'ont pas de médecin traitant, selon le dernier rapport de l'Assemblée nationale de 2021. Faut-il encore trouver un médecin *safe*, qui accepte les nouveaux patients, ce qui relève du défi, même pour un français lambda. Ajoutons à cela les déserts médicaux, où les médecins spécialisés sont encore plus rares, où le concept passe moins. Alors la communauté s'organise, crée son propre réseau de médecins ou centres de santé sécurisés, pour éviter de perdre de l'argent, du temps, de tomber sur un praticien discriminant. C'est le cas de l'association d'auto-support Francegenre, qui cartographie dans toute la France le personnel de santé sécurisé et formé. « *Nous réalisons aussi des actions en justice ou du plaidoyer [lors des changements*

de genre à l'état civil] », énonce Lwiz, représentante de l'association.

Un constat est commun aux associations interrogées : le secteur médical destiné aux prises en charge des patients trans est débordé. Faute de moyens, de médecins, de compréhension du patient, on préfère le faire errer dans les méandres du diagnostic. L'une de ces praticiens sur la carte, Florence Lelièvre, gynécologue au Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve Saint-Georges, suit quotidiennement des personnes trans. Elle aussi est débordée de demandes de suivi. « *La pénurie globale de médecins n'a rien de nouveau. Le sujet de la transidentité est aussi relativement récent pour les généralistes, et non abordé au cours des études médicales, qui de toute façon n'aborde que les grandes lignes de chaque domaine.* »

Pour ajouter à la pénurie de médecins ; il y a depuis 2019 une difficulté d'accès au matériel de soins ou des traitements. Comme le TH masculinissant injectable Androtardyl produit par Bayer, qui a le monopole remboursable de ce traitement- et qui le sait. Autrement, le Testogel, plus confortable d'administration produit par Besins Healthcare n'est pas remboursé. Un peu cher quand un seul tube, qui dure un mois, chiffre à plus de 40 €. Concernant le matériel d'administration du TH, par manque d'ordonnance ou de matériel en officine, au moins 42 % des MtF ont déjà partagé entre elles du matériel d'injection (aiguille, seringue ou les deux), ce qui rend le processus dangereux. (Santé

« LA BUREAUCRATIE, QUI TRANSFORME L'INTIME EN PAPERASSE. »

- MAXIME

des minorités sexuelles, sexuées et de genre, 2022).

Actuellement, les chiffres sont encore trop bas en France pour vérifier le nombre d'opérations génitales ou mammaires ou les discerner les unes des autres, mais on sait que le nombre d'hospitalisations est en hausse constante, signe d'une démocratisation de la transition médicale.

LA LÉGALITÉ D'EXISTER

Les législations autour des transitions de genre avaient fait un grand bond en avant dans les années 2010. Depuis 2016, la chirurgie génitale (et par conséquence la stérilisation) n'est plus un prérequis pour pouvoir changer de genre à l'état civil, et depuis 2022, un suivi psychiatrique d'un an afin d'accéder à un TH, même pour les mineurs ; seul l'accord des deux parents et la prescription de l'endocrinologue suffit.

Au printemps 2024, la sénatrice LR Jacqueline Eustache-Brinio dépose une proposition de loi qui vise à « encadrer » les transitions de genre des mineurs. Dans les médias *Le Figaro* ou *Les Jours*, elle assume sa position anti-trans au nom de la protection de l'enfance. Elle met en avant un rapport sénatorial, publié par Les Républicains quelques semaines auparavant, insistant sur la vulnérabilité des jeunes en questionnement de genre, et une « transidentification » des mineurs, encouragés par le corps médical et la société « wokiste ». Ce rapport, très critiqué pour n'avoir interrogé que des personnes ou organismes hostiles aux questions de genre, voire transphobes, suffit comme pièce à conviction pour faire passer cette loi.

Contactée, Jacqueline Eustache-Brinio n'a pas honoré notre interview.

Ici, le terme « encadrer » est un excellent exemple de vocabulaire alternatif qui se veut rassurant ; ce n'est pas encadrer, ou mieux accompagner. Il est question de restreindre, voire d'interdire. Dans le même temps sort « *Transmania* » de Dora Moutot et Marguerite Stern, activistes féministes qui présentent leur livre comme une enquête sur les dérives de « l'idéologie



CRÉDIT : AUSTIN KELMEIER, UNSPLASH

Lors d'un processus de transition de genre, il est plus que nécessaire d'être soutenu dans son entourage, dans un groupe de soutien dédié ou par un psychologue.

transgenre ». En somme, un amas de fausses informations affligeant, dont le résumé commence par le nauséabond : « Bienvenue dans un monde où Robert devient Catherine. » Tollé sur les réseaux sociaux contre les autrices qui se sont nourries longtemps de la polémique pour se renforcer dans leur image de combattantes TERF contre la prétendue idéologie trans. Elles ne sont pas les seules à partager activement ces idées sous couvert d'une protection de l'enfance.

Concernant le parcours scolaire de jeunes trans, l'on oscille entre timides avancées en théorie, et complications dans les établissements en pratique. Quand en 2021, la circulaire de l'Education Nationale visant à mieux accueillir les élèves trans du secondaire en respectant leur prénom choisi sans accord nécessaire des responsables légaux, les têtes de la droite et l'extrême droite française ont manqué l'occasion de se taire. À la barre, Eric Zemmour. Ce jour du 8 octobre 2021, le délinquant aux multicondamnations pour incitation à la haine, compare dans l'indécence la plus totale les méthodes de Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Education Nationale de

l'époque, à Josef Mengele, médecin d'Auschwitz-Birkenau, ayant commis des atrocités médicales sur des centaines de déportés. Pour une simple modification du prénom de l'élève sur une liste d'appel, dans l'intérêt de l'enfant et de son bien-être.

Lorsque de fausses informations sont ainsi diffusées à l'échelle nationale, (ici au micro d'Europe 1, média Bolloriste) elles ne font qu'augmenter l'hostilité envers les personnes trans, et instaure un climat de peur, d'insécurité pour les jeunes concernés à entreprendre une transition avant la majorité.

Selon Florence Lelièvre, les médecins qui suivent des mineurs trans sont bien plus renseignés, car plus surveillés. « *Ils lisent la littérature à ce sujet, et sont dans un accompagnement protecteur de la santé, et notamment qui diminue le risque de suicide particulièrement élevé de cette population.* »

Bien qu'adulte, Aline confie qu'elle se prépare, au cas où son existence deviendrait illégale.

LA PEUR D'EXISTER

Dans toutes ces représentations, l'on retrouve un discours alarmiste similaire à celui des années 2010, lors des Manifs pour tous, comme si les transitions de genre (ou auparavant, le mariage pour couples de même sexe) ôtait quelque chose aux non-concernés.

Lorsque le groupe d'amis d'Aline, composé uniquement d'hommes hétérosexuels a appris sa transition, il s'est très vite disloqué. « *J'ai découvert un tas de comportement sexistes, allant de la remarque un peu misogyne à l'agression sexuelle sous prétexte d'ivresse.* » Les cas de transphobie ou de discrimination sont courants, pour tous les interrogés. Azra s'est vu refuser un logement malgré une signature du bail lorsque ses propriétaires ont découvert sa transidentité (suite à une erreur administrative sur son dossier.) Maxime a été harcelé au collège, par une partie de sa famille, dans ses petits boulots, ce qui a conduit à une phobie scolaire et un chômage quasi-permanent. La précarité des personnes trans est très

souvent imposée ; la discrimination à l'embauche contraint aux petits boulots sans attache. La discrimination en entreprise aussi ; quand on sait que 8 personnes trans sur 10 ne sont pas *out* sur leur lieu de travail et qu'1 sur 2 y a déjà subi du harcèlement (Etude BCG, 2023), il est évident que le monde du travail constitue un obstacle aux transitions de genre et aux personnes trans à vivre une vie normale, car parfois, mieux vaut se taire et être précaire qu'exposé et traumatisé.

La transphobie ambiante peut conduire à d'autres cas de précarité, comme une expatriation massive de femmes trans étrangères, qui en danger dans leur pays de naissance, fuient vers les pays occidentaux plus ouverts mais qui se retrouvent sans soutien financier, et se tournent souvent vers le travail du sexe, ce qui contribue aussi à une mise en danger.

Les adolescent.e.s qui commencent une transition sans cadre sécurisé dans leur foyer, ceux sans moyens, bloqués par la langue, d'autres facteurs restreignent davantage la possibilité d'être autonome sur son propre corps. Nombreux sont les concernés par ce parcours semé d'embuches entre la volonté d'être soi, les contraintes de l'Etat, la fragilité du corps médical, et le combat social. Les chiffres ont beau montrer un certain progrès, derrière eux, il y a les visages.

En ce jour du 20 novembre, nous commémorons le TDOV, ou la journée du souvenir trans. Cel.eux qui ne sont plus. Au 20 novembre 2025, l'association TDOR recense 25 personnes trans décédées en France durant l'année 2025, âgées en moyenne de 25 ans. La plus jeune avait 13 ans. 19 sont mortes par suicide, 4 d'overdose, 1 par assassinat.

10 sont des femmes trans, 12 sont des hommes trans. L'association TGEU.org comptabilise 281 meurtres transphobes durant l'année dans le monde, et 5322 meurtres depuis 2009. Se souvenir d'eux et soutenir ceux qui restent.

Ces derniers concluent avec la même idée : « *Ce n'est pas parce que transitionner est choix très dur que c'est le mauvais choix.* » ■

ET ABRÉVIATIONS

LEXIQUE

ALD : Affection Longue Durée. Aide au financement des transitions.

Cisgenre : l'inverse d'une personne transgenre. Ex : naître homme et se « sentir » homme. Majorité de la population.

FtM : Female to Male, homme transgenre (née femme.)

Mtf : Male to Female, femme transgenre (née homme.)

Testostérone & oestrogènes : Hormones sexuelles.

TH : Traitement hormonal de substitution/ hormonothérapie. Des oestrogènes ou progéstérone sous en patch, comprimés ou injection pour les MtF, de la testostérone en injection intramusculaire ou en gel applicable pour les FtM.

TERF : Trans Exclusionist Radical Feminist (Personne qui refuse de constater que les personnes trans, surtout les MtF puissent être incluses dans la cause féministe et subir de la discrimination de par leur statut de femme trans.)

ÉLU·ES LGBT+



L'ÉPREUVE DU POUVOIR ET DE L'ÉGALITÉ

CRÉDITS PHOTO : WIKIMÉDIA

Au sein d'un environnement politique encore ancré dans des pratiques conventionnelles, les élus LGBT+ gagnent peu à peu en visibilité dans l'espace civique. Entre engagement citoyen et militantisme, ils doivent allier leurs convictions personnelles avec les exigences de leur mandat. Leur parcours révèle certaines avancées sociales mais aussi d'autres obstacles qui subsistent toujours dans l'exercice du pouvoir ainsi que dans la société française. **THOMAS MEALET**

« *Être Français en 2024 c'est, dans un pays qui il y a dix ans seulement se déchirait autour du mariage pour tous, pouvoir être Premier ministre en assumant son homosexualité* ». Le 30 janvier 2024, Gabriel Attal refermait son discours de politique générale sur ces mots. Un moment historique, salué par une partie de la classe politique comme un symbole d'ouverture et de modernité. Mais derrière l'image d'un pays apaisé, la réalité est plus nuancée.

D'après les chiffres du ministère de l'Intérieur, les infractions à caractère homophobe ont enregistré en 2024 une légère hausse, avec une augmentation de 5 % par rapport à 2023. Grâce à une prise en charge plus rigoureuse des forces de l'ordre et une plus grande propension des victimes à signaler les faits, près de 4 800 infractions anti-LGBT+ ont été recensées l'an dernier sur l'ensemble du territoire. Cette contradiction illustre le paradoxe que vivent aujourd'hui les élus homosexuels français : une

exposition accrue dans les sphères du pouvoir, mais une homophobie qui persiste dans la société. Entre fonction publique et vie privée, ces élus naviguent dans un équilibre fragile, marqué par des avancées indéniables mais aussi par une intégration encore inachevée.

En 1998, le débat sur le PACS, instaurant une reconnaissance légale des couples de même sexe, divise la classe politique. C'est dans ce contexte que Bertrand Delanoë, sénateur socialiste et futur maire de Paris, parle pour la première fois publiquement de son homosexualité dans un portrait diffusé par Zone interdite sur M6. Dans une France où l'orientation sexuelle



Dans le monde politique, l'homosexualité avance petit à petit vers plus d'exposition et de représentation.

CRÉDIT PHOTO : WIKIMÉDIA

reste largement taboue dans la sphère politique, c'est le premier coming-out au retentissement national de la part d'une personnalité politique de premier plan. Dans son sillage, d'autres personnalités politiques suivront. La députée Françoise Gaspard, le ministre Roger Karoutchi ou Jean-Luc Romero-Michel, adjoint à la mairie de Paris, choisiront eux aussi de rendre publique leur orientation sexuelle, contribuant progressivement à normaliser la présence des élus LGBT+ dans la vie politique française.

Qu'en est-il 20 ans plus tard ?

Les questions de genre et d'orientation sexuelle ne provoquent plus les mêmes fractures qu'à la fin des années 1990, et la visibilité des élus LGBT+ s'est considérablement développée. De Gabriel Attal à Lucie Castets, de Jean-Philippe Tanguy à Ian Brossat, en passant par Stéphane Séjourné et Florian Philippot, une nouvelle génération d'élus n'hésite plus à parler librement de sa sexualité. Issus de sensibilités politiques diverses, voire opposées, et occupant des postes majeurs au gouvernement, à l'Assemblée nationale ou au Parlement européen, les élus homosexuels semblent aujourd'hui pleinement intégrés dans le paysage politique français. Cette présence à tous les niveaux de pouvoir pourrait laisser croire que la bataille de la représentation est gagnée.

Pourtant, cette normalisation apparaît masque certaines fractures toujours présentes. Julia Torlet, Présidente de l'association SOS Homophobie, ne manque pas de le souligner. « *On est passé de zéro personnalité politique visible à quelques personnalités politiques visibles, donc ça c'est effectivement un progrès qu'il faut encourager. Malgré tout, on ne peut pas dire que cela suffise* » nuance-t-elle. « *Ce n'est pas suffisant, déjà numériquement. Si l'on considère un indicateur simple comme la proportion de personnes*

Bertrand Delanoë, maire de Paris de 2001 à 2014, figure parmi les pionniers qui ont rendu l'homosexualité plus visible dans la sphère politique.

Les pressions sociales et professionnelles, ainsi que la peur des discriminations freinent encore le coming-out des personnes LGBT+, y compris chez les élus-es.

LGBT+ dans la population, estimée à environ 15 %, on est encore très loin de retrouver ce chiffre dans la classe politique. A cela s'ajoutent d'autres problèmes, plus liés à la diversité des profils LGBT+, comme le souligne encore Julia Torlet. « *On compte beaucoup d'hommes gays, quelques femmes lesbiennes, mais très, très peu de personnes trans, par exemple. Il reste donc un vrai travail à faire sur la multiplicité des identités* ».

Pression sociale et calcul politique

De nombreux facteurs expliquent que ces fractures perdurent au sein de notre société. Sophie Roques, adjointe au maire de Marseille et ouvertement lesbienne, stigmatise certains comportements sociologiques. « *Moi qui habite par exemple une ville qui est plutôt méditerranéenne, je sais qu'il y a encore des hommes et des femmes qui n'assument pas complètement leur sexualité dans la sphère publique* ». Ces comportements reflètent des pressions sociales et culturelles persistantes, souvent liées aux traditions locales, aux normes familiales ou au regard de la communauté. Même dans des grandes villes ouvertes et cosmopolites, la peur du jugement, des moqueries ou de l'exclusion pousse encore certaines personnes à cacher leur orientation sexuelle dans la vie publique. Cette retenue à afficher sa sexualité dans l'espace commun ne relève pas seulement de choix personnels, elle s'inscrit aussi dans un contexte où les violences et discriminations homophobes restent une réalité. Cette crainte ne se limite pas qu'au monde politique, c'est toute la communauté LGBT+ qui est concernée. Les chiffres du ministère de l'Intérieur montrent que depuis 2016, les crimes et délits anti-LGBT+ ont connu une progression moyenne annuelle de 14 %, tandis que les contraventions homophobes ont augmenté en



CRÉDIT PHOTO : PEXELS / MARTINA MARTINEZ

moyenne de 11 % chaque année. De quoi freiner les élans de coming-out.

Un autre frein, que l'on peut considérer comme professionnel, est mentionné par Julia Torlet.

« *Beaucoup de personnalités politiques ne font pas de coming-out par peur que ça stoppe leur carrière, que ça les empêche ensuite d'évoluer, que ça les empêche d'être élus* ». « *C'est quelque chose qui peut venir à la fois du public d'électeurs et d'électrices, mais qui peut venir aussi des partis politiques et des institutions* » poursuit-elle.

« *Soit de manière explicite, auquel cas c'est évidemment tout à fait odieux, mais ça vient souvent de manière plus implicite ou plus insidieuse* ». Cette prudence est sans doute encore plus marquée pour un élu LGBT+ issu d'un parti de droite, au sein desquels les us et coutumes peuvent rendre un coming-out particulièrement délicat.

Dans

un entretien accordé au Monde, le maire d'Hénin-Beaumont Steeve Briois, étiqueté Front national, le reconnaissait implicitement : « *Je ne la ramenaïs pas, j'avais masqué* ».

Cyril Cibert,
maire de la petite commune
viennoise de Chenevelles.



CRÉDIT PHOTO : CYRIL CIBERT

Son engagement remonte à l'adolescence et tient presque du hasard.

« *À 17 ans, je tombe sur un meeting en plein air d'Édith Cresson, qui était maire de Châtellerault et accessoirement la première femme Premier ministre. Dans le programme du Parti Socialiste à l'époque, il y avait deux choses qui m'ont interpellé : les emplois jeunes et le pacs, qui reconnaissait l'union entre deux personnes du même sexe* ». « *De là, je me suis arrêté et j'ai écouté* », confie-t-il. « *Et puis comme je pense que dans les partis politiques on ne rencontre pas souvent de jeunes qui s'intéressent vraiment à ce qu'ils disent, on a pris soin de moi et on m'a rappelé par la suite* ».

À partir de là commence un parcours politique complet pour Cyril Cibert. « *J'ai d'abord été adjoint au maire sur la liste de Joel Tondusson, de 2001 à 2008, où je m'occupais de la jeunesse et des sports, puis conseiller régional jusqu'en 2020. Mon conjoint et moi avons ensuite quitté Châtellerault dans le cadre d'un projet de rénovation de ferme, ce qui nous a amenés à Chenevelles* » explique-t-il. « *Le maire cherchait quelqu'un pour le remplacer et m'a proposé de me présenter. J'ai d'abord hésité, car je ne connaissais*

“J'ai envie de montrer qu'on peut vivre à la campagne, être LGBT, et s'épanouir pleinement.”

CYRIL CIBERT, MAIRE DE CHENEVELLES

personne dans le village, mais après avoir fait le tour de toutes les maisons, j'ai décidé de me lancer.

Cette décision de s'engager dans un petit village, en milieu rural, s'est donc faite sans inquiétude ?

« *J'ai hésité, oui. En milieu rural, les votes oscillent souvent entre très à droite ou très à gauche, donc je savais que mon profil ne correspondait pas vraiment à cet électoralat* ».

Ce profil de maire homosexuel, en revanche, n'a pas été un problème. « *En réalité, je crois que l'image que l'on se fait de la ruralité est fausse. Les agressions homophobes ont souvent lieu, malheureusement, dans les grandes villes. Et puis à la campagne, les habitants sont souvent ravis d'accueillir de nouvelles personnes, peu importe qui elles sont. Sinon les villages se vident, donc la venue de nouveaux habitants fait vivre le territoire* ».

C'est à partir de cette idée reçue sur la ruralité qu'est née l'initiative d'organiser une Pride en milieu rural. Comme le souligne Cyril Cibert, « *La mayonnaise a tout de suite pris* ». Lors de la première édition, environ 1 000 personnes étaient présentes, puis le nombre a rapidement grimpé à plusieurs milliers, pas forcément toutes issues de la communauté LGBT+ : « *Il n'y a pas une volonté de communautarisme, l'idée est plutôt de faire la fête tous ensemble et de rassembler autour des causes liées aux droits LGBT+* ». L'engagement politique reste toutefois au cœur de l'événement, avec chaque année une conférence animée par le maire, abordant des thématiques variées telles que la GPA éthique ou le dixième anniversaire du mariage pour tous.

Crée en 2022, la marche des fiertés rurales réunit chaque année des milliers de personnes.



CRÉDIT PHOTO : FIERTÉS RURALES



CRÉDITS PHOTO : SOS HOMOPHOBIE

Pour autant, Cyril Cibert n'a pas été épargné par les discriminations liées à son orientation sexuelle. « J'ai reçu des propos homophobes et même des menaces de mort sur les réseaux sociaux, avec l'anonymat qui permet ce genre de choses. Au collège, en revanche, j'ai vraiment souffert. C'était compliqué, parce que ce n'était pas la même génération », confie-t-il.

Ces expériences personnelles s'inscrivent dans un contexte plus large où l'homosexualité reste un sujet clivant dans le débat public français. Les polémiques autour du mariage pour tous en 2013 ou de la PMA en 2021 ont par exemple profondément marqué la communauté LGBT+. « J'ai fait un coming-out un peu médiatisé à l'époque du mariage pour tous, parce que j'en avais assez d'entendre toutes ces horreurs », raconte Cyril Cibert. Le journal local, *La Nouvelle République*, avait réalisé un portrait de lui alors qu'il organisait des bus pour soutenir le projet de loi. Ce geste a été libérateur : « La politique, ce n'est pas un monde de Bisounours. On garde souvent le silence sur sa vie personnelle

pour éviter les attaques. Mais en même temps, il faut aussi assumer un rôle de modèle. J'ai surtout envie de montrer qu'on peut vivre à la campagne, être LGBT, et s'épanouir pleinement, avoir une vie heureuse ».

Engagements et combats

Si ces témoignages individuels jouent un rôle fondamental, ils ne suffisent pas à eux seuls à faire évoluer les

mentalités. Plusieurs obstacles persistent et doivent être surmontés, à commencer par l'homophobie qui s'exprime dans la sphère publique et médiatique. « Ces deux dernières années, on a assisté à une véritable banalisation de la haine, notamment dans les médias, où des personnalités politiques peuvent tenir des discours ouvertement homophobes ou transphobes », déplore Julia Torlet. « Dans ces cas précis, il y a des solutions comme le droit de réponse de la part de la personne directement concernée », poursuit la présidente de SOS Homophobie, qui n'hésite pas à valoriser l'action de son association. « Lorsqu'une affaire prend une dimension juridique, avec dépôt

Sophie Roques, adjointe au maire de Marseille et présidente de l'association HES LGBTI+.



CRÉDITS PHOTO : SOPHIE ROQUES

de plainte et poursuite au tribunal, nous participons pour accompagner la procédure. Nous intervenons également de manière ouverte, par le biais de tribunes ou de communiqués, afin qu'une parole visible puisse exprimer un point de vue et être entendue ». D'autres structures étatiques, comme la DILCRAH, apportent un rôle complémentaire à plus grande échelle. Cette délégation, spécialisée dans la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT, soutient les campagnes de sensibilisation, collecte des données pour orienter les politiques publiques et coordonne les initiatives des différentes associations. En tant que délégation interministérielle, la DILCRAH dépend de l'engagement des ministères. « Le problème, c'est que la question est très irrégulièrement prise en compte au niveau des ministères » précise Julia Torlet. « Certains ministères s'impliquent, d'autres pas du tout ».

Pour compenser ces lacunes, des associations créées par la communauté LGBT+ s'engagent directement dans le champ politique. C'est le cas de HES LGBTI+, dont Sophie Roques est également la présidente. « Depuis 1983, on travaille à faire avancer les socialistes et plus largement les courants politiques de gauche sur les droits LGBT et certains combats comme le pacs, la lutte contre le VIH ou la PMA pour tous ».

Bien que l'association se situe dans le courant socialiste, elle conserve son indépendance et accueille des personnes de divers horizons. « Nous ne sommes pas rattachés à la direction du Parti Socialiste, certains de nos membres ne sont pas adhérents du PS. Notre fonctionnement autonome nous permet de publier nos propres communiqués et, sur certains sujets comme par exemple la GPA, de prendre des positions différentes de celles du Parti », clarifie la présidente

d'HES. Cette autonomie permet à l'association de porter ses propres projets concernant les droits de la communauté LGBT+. « Faire une GPA éthique, pour moi, c'est quelque chose d'important. Ça permettra à des couples d'avoir des enfants qui seront bien élevés, dans un état sécurisant, mais avec une éthique sur la GPA. Donc ça, à mon avis, c'est encore la prochaine bataille qu'il faut mener ».

La question d'une GPA éthique, la reconnaissance des familles LGBT+ ou encore la protection des personnes transgenres demeurent autant de combats à remporter. Si l'homosexualité a désormais gagné une forme de légitimité dans l'arène politique, l'égalité réelle reste ainsi un horizon à atteindre dans la société. ■

HES LGBTI+ est une association loi 1901 qui rassemble la gauche pour défendre et promouvoir les droits de la communauté LGBT+.



CRÉDITS PHOTO : HES LGBTI+



SAUVENTAGE EN MER UNE MISSION SUR TOUS LES FRONTS

Quand l'alerte retentit, les premières minutes d'un sauvetage sont cruciales. Plus encore, chaque seconde compte. À n'importe quelle heure du jour et de la nuit, les sauveteurs en mer interviennent et sont déployés sur des théâtres d'opérations souvent très compliqués. Ils doivent faire face à des situations parfois extrêmes où des vies sont en jeu. Ils sont des dizaines de milliers en France à mettre leurs compétences et leur engagement au service de notre sécurité sur les côtes et en mer. Nous partons à la découverte de ces hommes et ces femmes qui font le sauvetage en mer en 2025. **ADRIEN COCHET**

novembre 2020, nous sommes en plein cœur du Vendée Globe, la mythique course au large en solitaire. Ce jour-là, le Français Kevin Escoffier, va subir une avarie majeure qui va compromettre dramatiquement sa course. Alors qu'il se trouve dans l'océan Atlantique Sud, le skipper du bateau PRB va voir son monocoque sombrer après qu'une violente mer a endommagé sa coque. Juste après se retrouver à la mer dans son radeau de survie, il réussit à déclencher sa balise satellite de détresse COSPAS-SARSAT, point de départ d'une chaîne de secours à qui il doit la vie. Cela lui permet de transmettre des informations cruciales sur sa situation, à savoir que son bateau se remplit d'eau et qu'il allait devoir abandonner.

Jacques Caraës, alors directeur de course de cette édition du Vendée Globe, ainsi que le reste de l'organisation de la course, en étroite collaboration avec le CROSS Gris-Nez, va rapidement lancer une opération de sauvetage. Jean Le Cam, un autre skipper engagé dans le Vendée Globe, se trouve à proximité de l'emplacement de l'accident et va rapidement se diriger vers Escoffier. Le Cam, grâce à son expérience et sa réactivité, a réussi à localiser le canot de sauvetage dans des conditions de mer très difficiles.

Le lendemain, après plusieurs longues heures de recherche et de manœuvres dans des conditions météorologiques extrêmes, Jean Le Cam est parvenu à récupérer Kevin Escoffier en toute sécurité. Ce sauvetage a été salué pour sa rapidité et la solidarité entre les marins, mais aussi pour la remarquable gestion de l'urgence dans des conditions extrêmement complexes.

Voilà un exemple marquant de sauvetage en mer dans le cadre de courses au large, et des histoires invraisemblables de sauvetages en mer, il en existe énormément, la plupart méconnues du grand public. Ce qui est encore plus méconnu, c'est ce travail de l'ombre que mènent les différentes branches du sauvetage en mer. Une

mission loin d'être anodine, qui relève même d'utilité publique, nationale et internationale.

Du rivage au grand large : une chaîne humaine au service du sauvetage

Pour bien comprendre l'organisation du système de sauvetage en mer français, il faut commencer par connaître ses principaux acteurs. En effet, le sauvetage en mer français repose sur un écosystème extrêmement vaste, des plages surveillées aux vagues de l'océan Atlantique Nord. Une chaîne où chaque maillon a un rôle spécifique, complémentaire, vital.

Au rivage, d'abord, sur les plages, les nageurs-sauveteurs issus de la FFSS et de la SNSM passent leurs journées à scruter les zones de baignade. Les SDIS sont également sur le qui-vive, avec des pompiers formés spécialement au sauvetage côtier. Dans le 64 (Pyrénées-Atlantiques), ils interviennent une centaine de fois par an en moyenne, en comptant uniquement les interventions de sauvetage en mer. Ils sont les premiers témoins des imprudences : baignades hors zones, courants puissants, malaises subits, sports nautiques mal maîtrisés... À chaque intervention, ils composent avec une météo changeante et un public souvent mal renseigné en matière de sécurité sur la côte.

Dès que l'on s'éloigne du rivage, la coordination change d'échelle. La SNSM devient l'acteur principal du secours en mer avec ses canots, ses vedettes rapides et ses bénévoles formés à des techniques de secours à la personne très exigeantes. Les SDIS interviennent eux aussi au-delà du littoral, selon les directives reçues du CROSS. La Marine nationale, via ses hélicoptères ou ses bâtiments militaires, est sollicitée lors de missions longues, de nuit, lorsque la météo devient réellement hostile ou lorsqu'une situation se révèle être très préoccupante.

Quand la détresse survient à plusieurs centaines de milles des côtes, un autre monde s'ouvre : celui du hauturier. À ce moment-là, des remorqueurs comme ceux des Abeilles International

et des navires de la Marine marchande peuvent être déviés pour porter assistance. C'est l'une des règles tacites du droit maritime international, c'est un devoir de porter assistance si l'on se trouve à proximité d'une ou plusieurs personnes ayant besoin d'être secourues. Ça peut notamment arriver dans le cadre des courses au large.

Enfin, vient le rôle central du CROSS, porte d'entrée obligatoire de toute alerte. C'est la tour de contrôle du dispositif français. Il déclenche les moyens, coordonne les équipes, réoriente les navires, suit toutes les communications. C'est le chef d'orchestre absolu du système de sauvetage en mer. Il est garant du bon déroulement des opérations de sauvetage. Cet organisme d'État si particulier est sous le commandement d'un haut gradé de la Marine nationale, à savoir un amiral qui prend le rôle plutôt unique de préfet maritime.

Derrière les machines, les protocoles et les cartes maritimes, il y a des visages. Qu'ils soient professionnels ou bénévoles, tous vivent sous le même régime : astreinte éreintante, disponibilité immédiate, entraînements réguliers. Les nageurs-sauveteurs se préparent physiquement toute l'année et s'entraînent aux techniques d'interventions en continu pour être toujours opérationnels. Les pompiers spécialisés accumulent les heures d'exercice sur corde, en zodiac ou en hélicoptère. Les bénévoles SNSM doivent trouver un équilibre entre leurs vies de famille et leurs emplois civils en plus de leur engagement.

Page de droite :

En haut, les efforts conjugués de la SNSM et des pompiers sont souvent nécessaires pour venir à bout d'un incendie, comme ici sur un yacht en feu dans le Var en 2021.

En bas à gauche, une carte de la répartition des opérations coordonnées par le CROSS-A Etel pour la zone Atlantique en 2024.

En bas à droite, un sauveteur de la SNSM part secourir à la nage les usagers d'un voilier échoué en mer proche de Dunkerque.

CREDIT : CROSS-A ETEL



CRÉDIT : GÉRÉORY CÉLESTI



CRÉDIT : SNSM DUNKERQUE



Cette athlète plonge dans les vagues, palmes en mains lors d'une compétition de sauvetage sportif pendant l'épreuve de relais sauvetage 200m.

CRÉDIT : FFSSCOM

Le sauvetage en mer se féminise aussi. De plus en plus, de jeunes femmes deviennent patronnes de vedette, plongeuses, opératrices du CROSS ou skippeuses prêtes à porter secours à leurs prochains. Le visage du secours en mer change, s'ouvre, se diversifie. Leurs points communs ? La passion du milieu marin, le goût du collectif, le sens du devoir. Et aussi, les émotions. La peur parfois, très rarement avouée. L'adrénaline comme fil rouge qui les pousse à se dépasser. Le soulagement et le sentiment du devoir accompli quand la victime monte à bord. Et cette forme d'impuissance, les moments où l'on sait qu'on a tout donné, mais que l'océan a gagné.

Les dangers sont bien sûr omniprésents : mer déchaînée, fatigue, matériel lourd, interventions de nuit... À cela s'ajoute un poids moral et juridique immense : la peur de ne pas arriver à temps, d'avoir pris une mauvaise décision, de devoir annoncer une mauvaise nouvelle. C'est un engagement qui dévore du temps et draine votre énergie, mais offre en retour une chose rare, inégalable : la certitude et la conviction d'être utile.

La mer change, les secours s'adaptent
Avec le dérèglement climatique, les opérations de secours en mer peuvent s'en trouver impactées. On observe des situations de vent plus violent, de houle imprévisible, des épisodes météorologiques extrêmes plus fréquents. Des cas de grosses tempêtes qui se manifestaient habituellement

part entière, portée par la Fédération Française de Sauvetage et de Secours (FFSS). Créée en 1899, dans le sillage des grandes inondations qui ont marqué la fin du XIX^e siècle, la FFSS repose aujourd'hui sur deux piliers : la formation et le secours opérationnel, sous la tutelle du ministère de l'Intérieur, et une partie sportive reconnue par le ministère des Sports, celle qui nous intéresse maintenant.

Le sauvetage sportif se décline en deux univers complémentaires. En mer, d'abord, où les athlètes se confrontent aux vagues, au sable et au vent dans des courses spectaculaires mêlant planches, kayaks et bouées de sauvetage. En eau plate, ensuite, où les épreuves chronométrées s'enchaînent en piscine : remorquage de mannequin, nage avec palmes, portage, ou encore l'exigeant « 200 m super sauveteur ». Toutes reproduisent, de façon sportive mais fidèle, les gestes techniques du sauvetage réel. C'est un sport d'explosivité, d'endurance et de polyvalence dont la rapidité constitue le critère absolu.

en hiver se produisent de plus en plus tôt dans l'année. Les mers chaudes comme la Méditerranée sont particulièrement touchées par ces phénomènes de conditions météorologiques davantage dégradées. D'un autre côté, les périodes estivales se sont considérablement élargies par rapport à 50 ans en arrière où elles ne duraient que trois ou quatre mois. Désormais, les différents organes du sauvetage en mer français sont mobilisés quasiment la moitié de l'année, d'avril à fin septembre, afin de surveiller en continu les zones littorales, particulièrement touristiques. Les opérations deviennent par conséquent plus nombreuses, plus longues, plus techniques.

De nouvelles missions émergent également en lien avec les activités maritimes humaines. En effet, la SNSM, par exemple, a déjà dû intervenir dans des cas de pollution maritime, de catastrophes écologiques comme des marées noires. Nombreux sont ceux qui, en Bretagne, se souviennent encore du terrible naufrage du supertanker Amoco Cadiz en 1978, qui déversa des milliers de litres de pétrole sur des centaines de kilomètres de côtes. Dans ce genre de situations, les sauveteurs en mer peuvent être dépêchés sur place afin d'installer des barrages flottants anti-pollution. Dans un trafic toujours plus dense, bien qu'elles ne fassent pas partie des interventions les plus fréquentes, les assistances aux navires en difficulté, que ce soit marchands, militaires ou

CRÉDIT : LUGH PAVAN - LES ABEILLES

MIEUX VAUT APPRENDRE À RESPECTER LA MER QUE CROIRE QU'ON POURRA TOUJOURS LA DOMPTER.

THIERRY CAUDAL
ANCIEN PRÉSIDENT DE LA SNSM

satellitaires. C'est en cela que le modèle actuel, basé exclusivement sur des bénévoles, de la SNSM, pose de plus en plus question. Un défi majeur et des réflexions sur l'avenir attendent cette organisation pour les années à venir. La question en toile de fond : comment trouver des moyens à la hauteur des risques et missions entreprises pour une entité qui tient à ses valeurs de bénévolut ?

Au terme de tous ces récits, un message revient inlassablement : la meilleure intervention est celle qui n'a pas lieu. Les imprudences les plus fréquentes sont tristement banales : partir sans vérifier les conditions météorologiques, sous-estimer cet environnement tellement imprévisible

qu'est la mer ou l'océan, surestimer ses capacités, naviguer sans équipement vérifié et en bon état, s'éloigner des côtes seul sans prévenir personne... Les sauveteurs y opposent quelques règles simples : prévenir quelqu'un avant de sortir, porter une combinaison ou un gilet, connaître les zones surveillées, éviter l'alcool, respecter la signalisation, s'informer et apprendre les caractéristiques du milieu maritime qu'on décide de parcourir.

L'océan n'est ni hostile ni bienveillant : il est puissant, simplement. Et comme le rappelle Thierry Caudal, ancien président de la SNSM : « Mieux vaut apprendre à respecter la mer que croire qu'on pourra toujours la dompter. » ■



Un hélicoptère de la Marine Nationale en plein hélitreuillage sur l'Abeille Liberté, membre de la flotte des Abeilles internationales, en mer proche de sa base de Cherbourg.

Les radios associatives

Face aux coupes budgétaires, les radios associatives boivent la taxe. Elles lancent un énième avertissement face à la réduction du budget qui leur est alloué par l'État.

boivent la taxe

David Guetta, Nagui, Laurent Ruquier. Tous sont passés par des radios associatives ou locales pour se former. Mais cela pourrait bientôt ne plus être possible. Après 45 ans d'existence, la radio associative Aligre FM, spécialisée dans les questions de société et la diversité culturelle, comme d'autres radios associatives, est menacée. En cause, le projet de loi de finances 2026 prévoit une coupe de 44 % du Fonds de soutien à l'expression radiophonique (FSER). Ce sont près de 16 millions d'euros, dont les 750 radios associatives locales devront se passer. Une somme qui représente en moyenne 40 % du budget alloué au fonctionnement de la radio, estime le Syndicat National des Radios Libres (SNRL). **LÉA BERNARD**



CRÉDIT : NIKKO-MACSPAC/UNSPLASH

« *Un coup on supprime, après on supprime plus* », s'agace Francis Chappuis, animateur de l'émission L'Étincelle de la ville chez Aligre FM depuis 43 ans. Ces dernières semaines, les journalistes et bénévoles des radios associatives font grise mine. Le FSER, aide créée en 1982 par l'État et financée par le Ministère de la Culture, est menacé. Destinée aux radios au statut associatif, relatif à la loi de 1901, elle permet aux radios d'assurer leur mission de communication sociale de proximité auprès des territoires. Cette taxe est prélevée sur les recettes des régies publicitaires des radios et des télévisions pour alimenter le FSER. La collecte se fait sous la supervision de la Direction Générale des Impôts (DGI) et celle de la Direction des Grandes Entreprises (DGE). L'argent récolté est ensuite réparti entre les radios associatives locales. En 2025, ce sont près de 35 millions d'euros dont les 750 radios associatives ont pu bénéficier.

Au total, le FSER accorde quatre subventions aux radios associatives locales. La première est la subvention d'installation, accordée une seule fois dans les six mois suivants la création de la radio, et dont le montant ne peut excéder 16 000 €. La seconde, appelée subvention d'équipement, est accordée tous les cinq ans et ne peut dépasser 18 000 €. Il existe également la subvention d'exploitation. Pour en bénéficier, il faut remplir deux conditions : proposer une programmation d'intérêt local spécifique à sa zone géographique de diffusion pendant au moins quatre heures entre 6 heures et 22 heures. La programmation doit être réalisée par des personnels d'antenne et les locaux doivent être situés dans cette zone de diffusion. Les radios associatives locales respectant ces critères se verront attribuer un montant variant entre 4 000 € et 40 000 €.

Il existe une dernière aide : la subvention sélective à l'action radiophonique. Ces critères sont « très stricts » estime Pierre-Étienne Vanpouille, directeur de l'antenne chez Radio Temps Rodez (RTR) et vice-président du collectif des radios libres d'Occitanie. Chaque critère donne des points selon un barème mesurant la qualité de la

radio et son utilité sociale. Le total des points détermine si la subvention est accordée, et si elle l'est, son montant. Les Directions Régionales des Affaires Culturelles (DRAC) peuvent aussi financer les radios associatives. Cependant, leurs aides ne sont que ponctuelles et ciblées et dépendent en grande partie des priorités culturelles régionales.

Ce sont ces aides qui permettent en grande partie à la radio de vivre. Les radios associatives locales, contrairement aux radios commerciales, ne

peuvent vivre de la publicité, puisque celle-ci ne peut excéder 20 % de leur chiffre d'affaires total. En 2023, Radio France a atteint 68,02 millions d'euros grâce aux recettes publicitaires. En comparaison, une radio associative locale disposant d'un budget de 140 000 € ne pourra pas gagner plus de 28 000 € avec la publicité. « *Mais finalement, il y a très peu de radios associatives qui en font vraiment* », explique Pierre-Étienne Vanpouille, notamment parce qu'elles n'ont pas les moyens d'avoir de postes dédiés à cette activité.

L'Organisation de la Radiodiffusion

Télévision Française (ORTF) est créée le 27 juin 1964 et place les télécommunications sous le monopole de l'État. Dans les années 1970, des radios FM dites « pirates », se développent illégalement, telles que Radio Ivre à Paris, Radio Campus à Lille ou Radio Alpa au Mans. Ces radios revendiquent la liberté d'expression et contestent le monopole de l'État sur l'information. À partir de 1978, des pionniers comme Radio Verte, Radio Ivre et Radio Ici et Maintenant créent l'Association pour la Libéralisation des Ondes (ALO). Le 9 novembre 1981, avec l'arrivée au pouvoir de la gauche de François Mitterrand, les radios obtiennent l'autorisation d'émettre sur la bande FM. C'est la naissance des radios « libres » et la fin du monopole d'État. Selon France Culture, 2 000 radios ont vu le jour à peine un an après la libéralisation. Face à une quantité massive de demandes d'autorisation d'émettre, la Haute autorité de la communication audiovisuelle (HACA) est créée en 1982 (actuelle ARCOM). Dès les années 1980, les groupes commerciaux s'intéressent aux fréquences radiophoniques. Les grandes stations sont achetées par de grands groupes de communication tels que NRJ ou Fun Radio. Ces radios locales franchisées permettent de vendre des programmes aux stations locales, réduisant ainsi leur coût de diffusion et élargissant leurs marchés publicitaires. Un véritable marché concurrentiel se met en place sur les ondes.

PETITE HISTOIRE DES RADIOS ASSOCIATIVES

Pour être subventionnées, les radios associatives doivent rendre un rapport, « épais comme un annuaire » plaisante Francis Chappuis. « On doit indiquer que dans telle émission, on a reçu tel invité, tels sujets ont été abordés », poursuit-il. Un contrôle

essentiel estime Pierre-Étienne Vanpouille, puisque « qu'à partir du moment où l'État nous attribue une fréquence, c'est nous affecter une ressource publique qui a de la valeur », mais aussi parce qu'il s'agit d'argent public provenant des impôts payés

par les contribuables. Pour octroyer l'aide, une commission paritaire de onze membres, désignés pour trois ans, par le ministre de la culture et de la communication, est réunie. La décision finale revient au ministère de la culture.

Coup dur pour les radios, économies obligent

Pour Pierre-Étienne Vanpouille, une amputation de 44 % du budget du FSER « serait dramatique. » Le fondateur de Radio Temps Rodez explique avoir créé la radio en 2006 au lycée Louis Querbes de Rodez. L'objectif était d'en faire un outil pédagogique, en éduquant les élèves aux médias et à l'information. Elle est par la suite devenue « une vraie radio locale », avec une ligne éditoriale axée sur la culture : culture locale, patrimoine, promotion des droits humains, énumère le directeur d'antenne. Le budget annuel de la radio est financé à 40 % par le FSER. Sur 140 000 €, la radio associative perçoit 40 000 € de subvention d'exploitation et 20 000 € de subvention sélective. Le Conseil régional d'Occitanie « soutient bien » et la commune de Rodez attribue une subvention de 3 000 €. Le reste du financement vient d'appels à projets (15 à 20 %), de subventions complémentaires (10 %) et de prestations dans des établissements scolaires (20 %).

Pour faire vivre la radio, l'association compte sur ses trois salariés et 40 bénévoles. Au total, 85 % du budget est alloué à payer les emplois. La conséquence de 44 % de baisse de subvention, pour Pierre-Étienne Vanpouille, la situation est simple : « On fermera la radio, parce qu'on ne peut plus assurer notre ligne éditoriale et notre mission, explique-t-il. On estime que sur les 750 radios, il y en a 60 %, qui vont disparaître. »

Dans la Sarthe, à Sillé-le-Guillaume, le discours est le même. Fréquence Sillé est aussi née en milieu scolaire, explique Éric Lucas, ancien professeur d'histoire-géographie, fondateur de Fréquence Sillé et membre du conseil national du Syndicat National des Radios Libres (SNRL). Il explique avoir créé la radio pour les élèves

en difficulté dans le système scolaire. La radio permettait de leur faire découvrir de nouvelles compétences et facilités d'expression, mais aussi d'apprendre à respecter un certain nombre de rigueurs. Les radios associatives mettent en avant les initiatives locales, que peu de médias couvrent. Ce qui est important, c'est le fait d'être sur le terrain, de rencontrer les gens, explique l'équipe de la radio. « Ce sont des communes et associations qui essaient de faire bouger leurs communes. Notre but, c'est de les soutenir, notamment en communiquant », complète Pauline Pottier, présidente de la radio.

Aujourd'hui, le FSER c'est « 95 % de notre budget », estime le fondateur. Avant, « C'était 90 % jusqu'à ce que la région arrête de donner 10 % pour 2025. Et pour 2024, ils ont donné un tiers de ce qu'ils donnaient précédemment. » Christelle Morançais, présidente du Conseil régional des Pays de la Loire et vice-présidente du Parti Horizons, a décidé « sous prétexte d'économies nécessaires sur la région, d'amputer le budget de nombreuses associations », principalement dans le domaine sportif, culturel et social. Une aide créée par le ministère de la culture subsiste : le fonds ruralité soutient l'initiative culturelle dans les zones rurales fragiles. La radio a pu bénéficier de 9 000 € de subvention.

Mais la responsabilité n'est pas à attribuer uniquement aux régions. C'est aussi l'État, qui, en recherche de 40 milliards d'euros d'économie, constraint les collectivités à réduire leurs dépenses publiques. En parallèle, la radio connaît une forte baisse de ses audiences. Médiamétrie a publié ce 13 novembre 2025 les chiffres de l'audience des radios. 36,8 millions de Français écoutent le média chaque jour, soit un million d'auditeurs en moins par rapport à l'année précédente. À lui seul, France Inter, leader du secteur, a perdu 460 000 auditeurs par rapport à l'année dernière à la même date. Face à une baisse de fréquentation à toute échelle et l'enjeu d'économie, quel est l'intérêt pour l'État de financer des radios locales de moins en moins écoutées ? Contacté, le cabinet de la présidente du Conseil

Au-delà de la survie économique, la diversité des voix est en jeu. Les radios associatives s'intéressent à des sujets et des gens « qui n'intéressent pas les

Notre force, c'est nos micros.

FRANCIS CHAPPUIS,
ANIMATEUR CHEZ ALIGRE FM

régional des Pays de la Loire n'a pas donné de réponse.

Les radios associatives déplorent l'impact des coupes sur l'emploi. Aujourd'hui, 2 400 emplois sont menacés. Pour RTR, c'est l'équivalent de deux emplois sur trois. La radio accueille régulièrement des services civiques pour former les jeunes. S'il ne reste plus qu'un emploi, aucune formation ne pourra plus être dispensée puisque le salarié devra assurer entièrement l'antenne, explique Pierre-Étienne Vanpouille.

À Fréquence Sillé, le nombre de services civiques a aussi été revu à la baisse. « On en a 5 de prévu, mais on s'est dit que si on en remplissait 3, c'était déjà pas mal », confie Pauline Pottier. Le rôle des radios est de créer du lien social, mais aussi de former les jeunes, explique Francis Chappuis, qui rappelle que beaucoup ont commencé dans des radios associatives avant d'atterrir sur de grandes radios.

Une question démocratique

« Nous faire disparaître, c'est une atteinte à la possibilité d'expression locale », s'indigne Pierre-Étienne Vanpouille. Le syndiqué estime qu'une décision politique a été prise « quelque part » et que le projet de Bercy est de « privatiser le secteur. » Mais cette décision va à l'encontre même de l'avis des députés. La commission de culture, à la quasi-unanimité, sauf les membres du Rassemblement National, a voté pour le rétablissement du niveau de subvention antérieur.

Les partis d'extrême droite abordent une vision plus conservatrice de la culture, en contradiction avec la programmation des radios associatives axées sur la diversité culturelle et l'inclusion, les droits des genres, etc.

Au-delà de la survie économique, la diversité des voix est en jeu. Les radios associatives s'intéressent à des sujets et des gens « qui n'intéressent pas les

médias mainstream. » Les lignes éditoriales des radios associatives sont souvent axées sur la culture et valorisent des thématiques comme la culture locale, le sport, l'économie sociale et solidaire, le handicap, l'environnement. Les associations donnent à ces personnes du temps, notamment dans des émissions longs formats de 45 à 50 minutes, qu'ils n'auront pas dans les radios commerciales.

La fragilisation des radios associatives pose question dans un contexte d'hyperconcentration des médias. Ces 750 radios associatives sont aux mains de 750 personnes différentes, « c'est ce qui garantit notre indépendance », explique Francis Chappuis. Les radios associatives ne sont pas des radios du service public, leur conférant une indépendance vis-à-vis de l'État. Ce ne sont pas non plus des radios commerciales qui suivent une logique d'audience et de profit commercial. C'est un entre-deux, garantissant une certaine indépendance éditoriale, sans contraintes d'influences ou de chiffres. Éric Lucas, lui, déplore que la survie d'un média dépende de sa réalité économique. « On va arriver à une confiscation du pouvoir d'expression au profit de ceux qui auront la possibilité de se donner les moyens financiers de s'exprimer », s'agace le fondateur de Fréquence Sillé. Pour lui, la suite de l'histoire ne fait aucun doute. Si les radios associatives disparaissent, mais que les fréquences restent disponibles, les grands groupes de médias viendront s'en emparer, essentiellement à but commercial.

Le directeur d'antenne alerte depuis des années sur les coupes budgétaires et leurs conséquences sur les radios associatives et territoires locaux. Dès 2024, il avait accordé un entretien au Centre Presse où il dénonçait la « grosse bêtise » d'une telle amputation. Pour le directeur d'antenne, il n'est toujours pas question de baisser les bras. « On ne se laisse pas mourir comme ça » réplique-t-il quant à la question d'une possible résistance de leur part. Pour lutter contre ce devenir commercial, Francis Chappuis compte sur l'union. 750 radios associatives, 750 antennes, un territoire largement couvert. « Notre force, c'est nos micros », conclut-il. ■

AVIDE D'ÉCONOMIES, MAIS À QUEL PRIX ?

Culture, économie sociale et solidaire, mission locale, clubs sportifs... Quand il s'agit de faire une razzia pour économiser de façon drastique, Christelle Morançais répond présente. La présidente du Conseil régional des Pays de la Loire et vice-présidente du parti Horizons pourrait être la protagoniste d'un nouveau film de Stanley Kubrick. En Une de Libération, tronçonneuse en main, Christelle Morançais est dépeinte comme la responsable d'un véritable « massacre à la création ». L'État avait demandé aux régions de réduire de 40 millions d'euros leurs dépenses pour l'année 2025. Dépassant l'espérance de ce dernier, la présidente du conseil régional avait affiché vouloir réaliser 100 millions d'économie, 82 millions pour 2025, et le reste l'année suivante. Malgré des pétitions lancées contre son projet, Christelle Morançais poursuit son action, au nom du portefeuille des contribuables, convaincue de « défendre une majorité silencieuse » et d'établir un budget durable « pour l'avenir de nos enfants. » Mais pour Véronique Mahé, conseillère régionale (PCF), les cibles privilégiées de la nouvelle politique régionale sont claires : viser les secteurs « qui créent du lien social. » Parmi eux, les radios associatives ont vu leurs subventions disparaître. Christelle Morançais pointe, dans un post sur X datant du 12 novembre 2024, « des associations très politisées qui vivent d'argent public », et qui, malgré les subventions, sont « en crise permanente. » Panique à bord, la présidente fait couler son propre navire. 100 emplois dans l'effectif de la région ne seront pas renouvelés à la fin de son mandat en 2028. Matthias Tavel, conseiller régional et député La France insoumise de Loire-Atlantique, s'indigne « Si Christelle « Thatcher » Morançais pouvait supprimer la région ou la vendre, elle le ferait. » Faudrait-il rappeler à la présidente la célèbre phrase d'Abraham Lincoln, « Si vous trouvez que l'éducation coûte cher, essayez l'ignorance » ? Une société qui construit des individus incultes concourt à former des individus barbares. L'éducation et la culture se portent alors comme de solides remparts contre l'ignorance et la barbarie. Avide d'économies, mais à quel prix ? Quel monde Christelle Morançais veut-elle réellement laisser à nos enfants ?



L'expression « *obsolescence programmée* » ne s'impose massivement dans le débat public français qu'à partir de 2015. Aujourd'hui, la durabilité et la réparabilité des produits sont devenues des enjeux majeurs dans un contexte de baisse du pouvoir d'achat, d'inflation et d'urgence environnementale. Pourtant, malgré une prise de conscience, les produits restent insuës car de nombreux fabricants persistent à concevoir des produits volontairement peu durables, afin d'en tirer du profit.

APOLLINE NAVARRO

Faire réparer un appareil électronique est une bonne alternative à l'achat de neuf, d'autant que certains produits sont victimes de l'obsolescence programmée, et tombent rapidement en panne. Il est donc intéressant de les remplacer, que ce soit pour l'écologie ou l'économie.

DURABILITÉ OU OBSOLESCENCE



La batterie de mon téléphone est moins performante », « ma machine à laver est en panne », « ma voiture indique un défaut électrique qui m'oblige à changer tout un module. »

Si l'une de ces situations vous est familière, vous avez probablement déjà été confronté à l'obsolescence programmée. Derrière ce terme, une réalité simple, certains produits sont conçus pour devenir inutilisables, moins performants ou

démodés, après un temps déterminé. Cette volonté délibérée des industriels pousse les consommateurs à racheter sans cesse et à consommer bien plus que leurs besoins réels. Aujourd'hui, ce phénomène impacte de plus en plus la société.

L'obsolescence programmée est particulièrement présente dans le domaine du numérique. Mélisande Seyzeriat, coordinatrice générale de l'association Zero Waste Paris, affirme : « Ces derniers temps, on parle beaucoup de

l'obsolescence logicielle, notamment avec Microsoft 10 qui ne sera bientôt plus accessible pour beaucoup, alors qu'il y a des milliers de personnes et de collectivités qui l'utilisent encore. »

De plus, la technologie, secteur particulièrement touché par l'obsolescence programmée, est désormais omniprésente dans l'électroménager. La coordinatrice générale témoigne : « Les consommateurs sont très en colère car les objets connectés sont difficilement réparables. Sur un

lave-linge pilotable depuis un smartphone, c'est souvent la partie technologique, purement gadget, qui casse en premier. » Elle ajoute : « Comme elle n'est pas réparable par un réparateur classique, on finit par jeter un appareil pourtant fonctionnel. » Les objets électroniques, comme les consoles de jeux, sont concernés. En 2020, de nombreux joueurs possédant une Nintendo Switch ou Switch Lite ont rencontré un problème appelé Joy-Con Drift. Le joystick bougeait tout seul, sans que l'utilisateur ne le

touché. L'association UFC-Que Choisir a porté plainte contre l'entreprise pour dénoncer cette panne récurrente et le manque de prise en charge pour un produit vendu 300 euros. Grâce à l'association, Nintendo a finalement accepté de réparer gratuitement tous les Joy-Con concernés, quelle que soit la console ou la date d'achat, sauf si la manette avait été endommagée, modifiée ou mal utilisée. « C'est la pression qui a fait que Nintendo a fait machine arrière et remplace maintenant toutes les manettes, dès qu'on

leur demande pratiquement », affirme le président de l'UFC Que Choisir du 93 Sud et Est, Philippe Hiron.

On observe également des formes d'obsolescence programmée dans le secteur automobile. D'une part, les voitures sont de plus en plus électroniques. La plupart présentent des composants et logiciels souvent difficiles à réparer, entraînant des coûts élevés pour les consommateurs et une durée de vie réduite. Une situation compliquée pour les foyers les plus modestes, qui n'ont pas toujours

7 500 € C'EST LE PRIX D'1 LITRE D'ENCRE POUR UNE IMPRIMANTE DE MARQUE HP.

la possibilité d'assumer ces dépenses. D'autre part, concernant les voitures électriques, Julie Caillard, chargée de plaidoyer de l'association Halte à l'obsolescence programmée, explique que : « *On craint une remise en cause de la durabilité et de la réparabilité des véhicules car beaucoup d'acteurs européens font, par exemple, des batteries impossibles à ouvrir ou à réparer. L'élément le plus coûteux devient impératif à remplacer.* »

L'industrie textile, et plus particulièrement la fast fashion, est aussi touchée. Les vêtements produits à bas prix s'usent ou se déforment rapidement après seulement quelques utilisations, contrairement aux vêtements de meilleure qualité, plus durables, mais aussi plus chers.

« En France, on a beaucoup de lois qui sont bien faites, mais pas du tout respectées »

Les responsables de ce phénomène sont les fabricants, pour qui cette pratique est à la fois économique et avantageuse : « *C'est une stratégie à bas coût car on produit des choses de très mauvaise qualité qui ne sont pas faites pour durer. Mais la grande quantité permet d'en vendre le plus possible.* », explique Mélisande Seyzerat. L'année dernière, l'association Halte à l'obsolescence programmée a porté plainte contre l'entreprise HP. Leurs pratiques, notamment logicielles, obligent les consommateurs à jeter leurs cartouches d'encre alors qu'elles pourraient être réutilisées. Ceci contribue au gaspillage et à la pollution car, selon l'ADEME, une cartouche reconditionnée peut être refabriquée avec seulement 35 % de pièces neuves. De plus, le prix de l'encre HP est excessivement élevé puisqu'il peut aller jusqu'à 7500 euros le litre.

Et on rappelle que la marque incite les consommateurs à acheter des cartouches constructeurs plutôt que des modèles reconditionnés ou

compatibles, pourtant bien moins coûteux. Face à ces prix, certains consommateurs sont contraints de racheter une imprimante. Julie Caillard ajoute : « *Nous, on s'est attaqué à HP parce qu'on avait des éléments dessus et que c'est un leader mais, en réalité, ce sont des pratiques généralisées dans le secteur de l'imprimante.* » Pour la plupart des acteurs, les avancées en matière d'obsolescence programmée demeurent insuffisantes et le problème vient avant tout du manque d'application des lois : « *En France, on a beaucoup de lois qui sont bien faites, mais pas du tout respectées.* », rapporte l'association Halte à l'obsolescence programmée. Prenons l'exemple de la loi AGEC qui repose sur ces cinq idées : sortir du plastique jetable, mieux informer les consommateurs, lutter contre le gaspillage et encourager le réemploi solidaire, agir contre l'obsolescence programmée, mieux produire. Selon Julie Caillard, beaucoup de points restent ignorés car la loi manque de fermeté. Pour l'obsolescence programmée, c'est le même problème : « *Pour que les commerçants et*

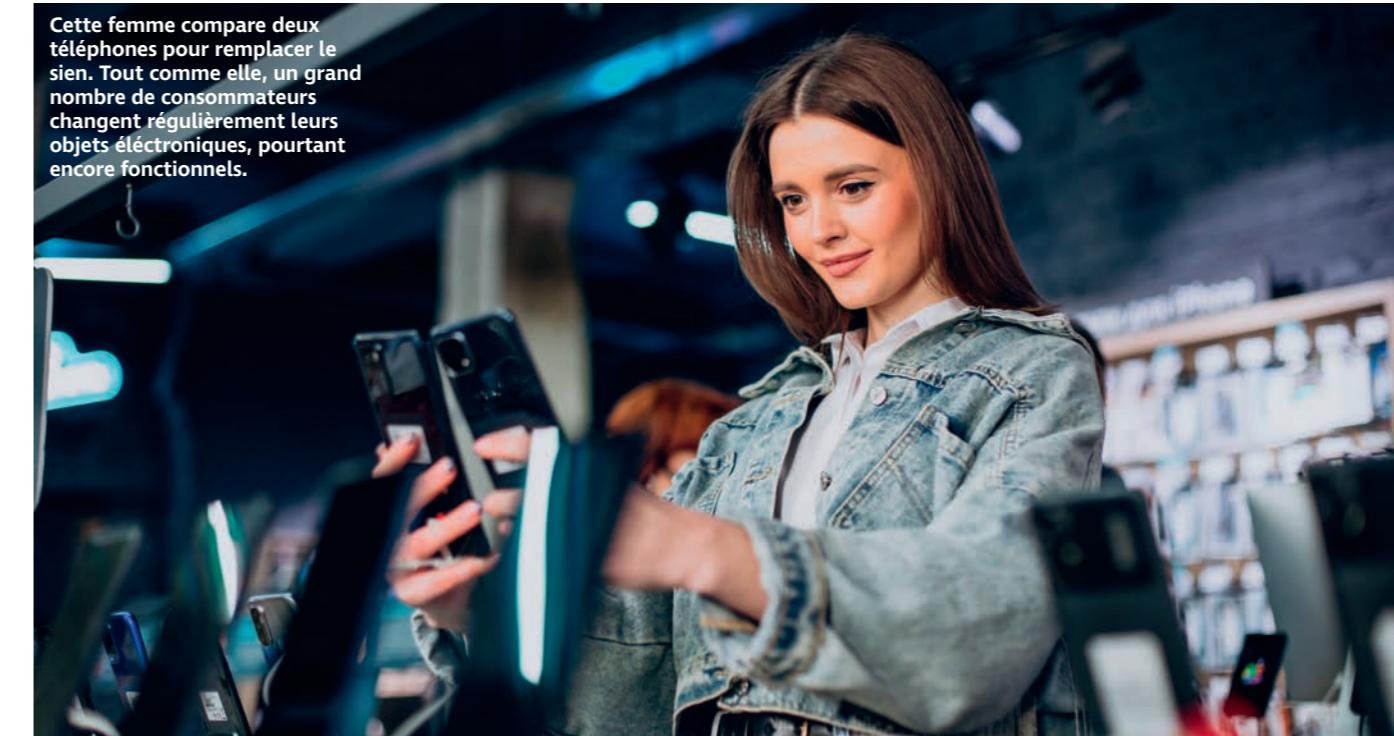
les industriels s'y soumettent, il faut qu'il y ait des contrôles ! » Il faudrait également renforcer ces contrôles sur le marché, afin d'empêcher la prolifération de marques de mauvaise qualité comme Shein, Wish ou Temu, dont les produits ne respectent souvent ni les normes environnementales, ni les standards de durabilité. Les fabricants pourraient produire des biens plus durables et réparables, mais si leurs concurrents continuent à faire l'inverse tout en étant plus rentables, le système ne pourra pas fonctionner. Ainsi, l'incitatif, c'est bien, mais il faut que cela soit accompagné d'une législation forte et d'efforts de la part de tous les acteurs.

Pour que toutes ses améliorations fonctionnent, il faut aussi être dans des conditions précises, car l'efficacité des lois dépend aussi du contexte politique par exemple. « *Selon la couleur politique des élus, certains vont plus écouter l'industrie que les consommateurs* », explique Julie Caillard. Elle déplore également les priorités actuelles, jugées contradictoires :



CREDIT : / FREEPIK

Cette femme compare deux téléphones pour remplacer le sien. Tout comme elle, un grand nombre de consommateurs changent régulièrement leurs objets électroniques, pourtant encore fonctionnels.



CREDIT : / FREEPIK

C'est le consommateur qui commande et s'il n'achète pas ces produits de courte durée, les fabricants ne les produiront plus...

« *On voit au niveau européen qu'il y a beaucoup de priorisation du recyclage par rapport à la réparabilité, alors qu'il faudrait d'abord réparer.* »

Le pouvoir des consommateurs sur les actions du marché

Les consommateurs ont également leur rôle à jouer : « *Il faut sortir du triangle de l'inaction qui fait que l'on rejette toujours la faute sur les autres. Les choses changent quand les consommateurs ont des exigences et vont participer à des consultations publiques, signer des pétitions et boycotter certains produits !* », affirme l'association Halte à l'obsolescence programmée. Didier Barrault, trésorier de l'UFC Que Choisir du Val-de-Marne, partage aussi cette vision du pouvoir du consommateur. Il s'exprime : « *Il n'y a pas grand-chose à faire du côté des fabricants. Comme souvent, c'est le consommateur qui commande et*

s'il n'achète pas ces produits de courte durée, les fabricants ne les produiront plus... » La polémique autour de Windows 10 illustre bien cette affirmation. Après avoir annoncé la fin du support, Microsoft a finalement prolongé sa durée d'un an car « *des collectivités abandonnaient progressivement Windows pour passer à Linux, pour ne pas être dépendant de ces mises à jour qui rendaient un ordinateur fonctionnel, complètement inutilisable.* » C'est donc l'action qui a fait réagir.

Cependant, Linux reste encore trop peu utilisé, principalement car les personnes habituées à Windows doivent passer par une période d'adaptation avant de maîtriser ce nouveau système. Ils craignent alors une perte de leurs repères. Le manque d'information fait aussi que peu de personnes savent que ce système d'exploitation open source est à la fois, gratuit et

performant. Il est moins vulnérable aux virus et aux piratages, grâce à sa structure et à la gestion stricte des droits utilisateurs. Puis, on peut rappeler que Linux est développé par une communauté mondiale, qui priviliege la transparence ainsi que le partage des connaissances.

Pour lutter contre l'obsolescence programmée, des changements doivent aussi être mis en place, à commencer par un changement d'habitudes de consommation. Selon Laurence Loëgel, co-directrice en charge du service juridique, à la chambre de consommation d'Alsace et du Grand Est, la première étape consiste à s'informer avant d'acheter. « *Il faut regarder les indices de réparabilité et de durabilité. Bien sûr, ils ne concernent que des catégories de produits bien spécifiques, mais c'est essentiel car c'est le moyen de voir si un article est susceptible de durer dans le temps* », explique-t-elle. En magasin, un indice de réparabilité, noté sur 10, se trouve directement apposé sur le produit ou sur son emballage. Sur Internet, il est indiqué dans la présentation des équipements, à proximité du prix.

Elle insiste également sur l'importance de vérifier l'accès aux pièces détachées, disponibles sur le site

Internet du fabricant ou de l'importateur : « *Si vous avez une disponibilité que pendant moins de cinq ans, il faut oublier !* » Aussi, bien que la garantie constructeur permette de réparer ou remplacer gratuitement un produit en cas de panne ou de défaut sur une certaine durée, généralement un ou deux ans, la prolonger pousserait les fabricants à créer des produits plus solides et plus durables.

Il s'agit aussi de repenser nos choix d'achat. Mélisande Seyzerat recommande de privilégier des produits fabriqués en France ou en Europe. Elle prend l'exemple des chargeurs vendus sur des sites chinois comme Temu ou Shein et affirme : « *On trouve des chargeurs vendus à 83 centimes, de très mauvaise qualité et pas du tout durables. Il faut arrêter avec ce genre de produit et acheter local, réparable, et de la seconde main !* » Autrement dit, il est essentiel de se poser les bonnes questions avant d'acheter et de ne pas se laisser séduire par le prix le plus bas car, selon elle, « *c'est une économie à l'achat, mais si on doit le changer au bout de deux ans, économiquement parlant c'est se tirer une balle dans le pied.* » On pourrait également favoriser davantage les ressourceries qui revendent les objets au lieu de les laisser finir à la poubelle. Cette pratique est à la fois plus économique et plus écologique.

Or, le problème c'est que cette démarche responsable se heurte à l'inflation et à la baisse des salaires. Pour Didier Barrault, le constat est clair : « *Les gens sont plus intéressés par un prix d'achat bas que par une possibilité de pouvoir réparer ou garder le produit pendant dix, quinze ou vingt ans.* » Il raconte le cas récent d'une consommatrice venue se plaindre à l'association : « *Elle avait acheté un lave-linge dans un local de liquidation totale mais il n'a jamais été livré. Mais sa préoccupation première n'était pas de savoir si elle allait le garder longtemps ou si la qualité serait bonne, c'était de l'acheter moins cher.* »

Aujourd'hui, selon le trésorier, les consommateurs sont aussi davantage attirés par la tendance des produits. Cette logique s'applique

particulièrement au marché des objets électroniques : « *Je prends l'exemple des smartphones, car beaucoup de clients aiment le remplacer tous les trois ans et, que leur téléphone puisse être réparé pendant 10 ans, ils s'en fichent pas mal !* », affirme-t-il. Pourtant, il existe de nombreuses alternatives plus économiques et plus responsables pour rester à la mode, comme Back Market qui offre la possibilité d'avoir un iPhone 12 pour moins de 200 euros.

« **Les consommateurs privilégient moins les produits vertueux et écologiques** »

Un des problèmes majeurs de notre société est que nous consommons énormément. Il est pour beaucoup essentiel de suivre la mode, d'être tendance. Cette envie de nouveauté alimente directement l'obsolescence programmée. Audrey, fondatrice de Rose Pirate, une entreprise qui recharge des rouges à lèvres vides pour éviter le gaspillage, a remarqué une évolution : « *Entre 2021 et 2023, les gens étaient très contents de trouver une alternative et une entreprise proposant des solutions plus éco-conscientes.* » Mais selon elle, depuis un an, cet intérêt diminue : « *En cosmétique, les consommateurs privilégient moins les produits vertueux et écologiques. Ils préfèrent la*

performance, et ce qui les embellira physiquement », explique-t-elle.

Cette mentalité ne concerne pas que les cosmétiques. L'exemple de l'ouverture du magasin Shein au BHV le montre bien car, malgré les polémiques et les impacts de cette marque sur la planète, beaucoup de personnes s'y sont rendues. On peut aussi parler d'obsolescence marketing, c'est-à-dire l'ensemble des moyens marketing pour donner au consommateur l'envie de renouveler un produit pourtant encore fonctionnel. Cette pratique est, par exemple, représentée par les promotions ou la sortie d'un nouvel iPhone chaque année. Ce phénomène est amplifié par les réseaux sociaux car, comme l'affirme Laurence Loëgel, « *les influenceurs font la promotion de tout et n'importe quoi, ce qui pousse la société à acheter toujours plus et cela n'arrange pas la situation.* »

Une question demeure : que font réellement les pouvoirs publics ? Si la prise de conscience existe et que les lois progressent, cela est encore trop insuffisant. En attendant, les foyers les plus aisés accèdent à des produits, certes plus durables, mais hors de prix et pas nécessairement bons pour l'environnement ; tandis que les ménages les plus pauvres se retrouvent avec des biens à bas prix mais peu durables et fortement polluants. Il devient urgent d'agir. Les associations de consommateurs, les collectifs citoyens, les politiques écologistes et les économistes encouragent à interdire les produits peu durables, retirer du marché les pièces conçues pour casser, renforcer les sanctions contre les abus, allonger la durée légale des garanties... Autant d'actions indispensables pour rééquilibrer le système et permettre à chacun de consommer autrement. ■

CRÉDIT : FREEPIK



Audrey Ducardonnet, créatrice de l'entreprise « Rose Pirate », une marque qui récupère des rouges à lèvres terminés pour les recharger et leur offrir une seconde vie. Sur la photo, elle travaille sur ces produits.



Une décharge où s'entassent des appareils électroniques, ce qui montre les effets de la surconsommation. Tous ces objets finissent ici, polluent et dégradent le paysage.

FRAUDES MASSIVES AU DPE



CREDIT : GÉNÉRÉ PAR IA

Depuis le 1^{er} octobre 2025, un arrêté signé par la ministre du Logement Valérie Létard vise à « *fiabiliser* » le diagnostic de performance énergétique (DPE) et à « *restaurer la confiance* » dans un dispositif miné par les fraudes. En France, quelque 11 000 diagnostiqueurs sont censés évaluer la performance énergétique des logements, mais certain expédient, voire inventent leurs rapports. Le gouvernement limite désormais leur production à 1 000 DPE par an, espérant endiguer les abus. Derrière cette réforme, une réalité inquiétante : de faux diagnostics peuvent faire perdre ou gagner des dizaines de milliers d'euros à un propriétaire. **VALENTIN IZAC-ARNAL**

Dans son bureau du Val-d'Oise, Stéphane Souchaud s'apprête à partir pour un énième diagnostic. Le coffre de sa voiture est rempli de matériel : caméra thermique, mètre laser, détecteur de plomb, tablette. Cela fait six ans qu'il exerce, toujours avec la même rigueur. Et toujours avec la même colère face aux dérives du métier. « *Si le prix d'un diagnostic est trop bas, c'est forcément du n'importe quoi* », tranche-t-il. Sur internet, des plateformes promettent des DPE express à 99 euros, livraison du rapport sous 24 heures. « *À ce tarif, on ne fait pas un vrai diagnostic, on remplit un formulaire* », grince Stéphane. Lui facture 290 euros pour un DPE accompagné des diagnostics gaz et électricité, et y passe deux heures et demie sur place. « *C'est le temps nécessaire si on veut tout vérifier : l'isolation, les menuiseries, les systèmes de chauffage, la ventilation, les matériaux.* » Pour lui, les gens confondent tout. « *Le DPE, c'est la partie émergée de l'iceberg. En réalité, on parle d'un DDT, un dossier de diagnostic technique immobilier. Il comprend le plomb, l'amiante, le*

gaz, l'électricité, parfois les termites, et même l'état des risques naturels, miniers et technologiques (l'ERMT) dans certaines zones. Quand c'est bien fait, c'est une vraie enquête. »

Avec l'obligation du DPE au 1^{er} juillet 2021, la production de faux DPE tourne à plein régime. Certains diagnostiqueurs se contentent de survoler le logement, d'autres ne s'y rendent même plus. « *Des confrères font tout à distance, sur la base de photos ou de plans envoyés par le client. Et après, ils sortent un DPE officiel. C'est hallucinant.* » Stéphane soupire : « *Certains passent trente minutes dans un studio. Moi, pour un petit 15m², je reste plus de deux heures. Et malgré ça, on nous met tous dans le même sac.* » Les conséquences, elles, sont bien réelles. Un faux DPE peut fausser la valeur d'un bien de plusieurs milliers d'euros. Selon le Conseil national du notariat, en 2023, une maison classée E se vendait entre 3 % plus cher en petite couronne parisienne et près de 17 % plus cher en Nouvelle-Aquitaine qu'une passoire énergétique classée F ou G. Une simple lettre sur une étiquette colorée, et c'est tout un marché qui s'ajuste.

« Je suis tombé de haut. Je n'aurais jamais acheté si j'avais su. »

C'est précisément ce qui est arrivé à Christophe. Ce quinquagénaire, chef d'entreprise tombe amoureux d'une maison des années 1948 dans le 14^{me} arrondissement de Paris : trois plateaux de 50 mètres carrés à rénover, baignés de lumière par de grandes baies vitrées. « *C'était le coup de cœur, se souvient-il.*

À Caen, une caméra thermique mesure les déperditions d'énergie d'un immeuble, un outil au cœur des vérifications liées aux diagnostics de performance énergétique (DPE).



CREDIT : FREDERIC DELIGNE

Les acheteurs choisissent désormais leur DPE comme on choisit un pot de peinture, pour une parfaite harmonie chromatique de la maison.

Une maison atypique, pleine de potentiel. » Le DPE mentionne une classe E, avec une estimation annuelle de 2 500 à 3 500 euros de chauffage. Rien d'inquiétant. Christophe signe sans hésiter. Mais avant d'entamer les travaux, il fait appel à son architecte, qui relève immédiatement des anomalies. « *Du simple vitrage partout, des murs en béton brut sur l'extérieur, aucune trace d'isolation.* » En reprenant les calculs, l'architecte découvre une erreur flagrante : le DPE a été établi sur 20 m² de murs au lieu de 200 m². « *En clair, résume Christophe, la maison a été évaluée comme si elle n'avait presque pas de parois extérieures.* » Résultat : la note énergétique passe de E à G, la pire possible. Stéphane Souchaud, chargé de la contre-expertise, confirme le verdict : « *Le diagnostic initial est totalement incohérent. Avec les vrais paramètres, la consommation énergétique double, et les travaux nécessaires pour remettre le logement aux normes atteignent*

100 000 euros. » Le propriétaire accuse le coup. « *Je suis tombé de haut. Je n'aurais jamais acheté si j'avais su.* »

Son avocat a engagé un recours, mais les démarches s'annoncent longues. « *La responsabilité du diagnostiqueur est difficile à établir, explique Stéphane. Beaucoup travaillent comme sous-traitants anonymes pour des plateformes. Parfois, on ne sait même pas qui a signé le rapport.* » Les acheteurs doivent désormais faire preuve d'une prudence accrue face à un marché immobilier de plus en plus encadré et exigeant. Ils sont également appelés à redoubler de vigilance pour éviter les mauvaises surprises et sécuriser leurs investissements. Au 1er janvier 2025, les logements classés G ne peuvent plus être proposés à la location, une interdiction qui s'étend aux logements classés F en 2028 puis aux logements classés E en 2034. Cette opacité est justement ce que veut combattre la réforme de la ministre du logement. Depuis le 1er octobre 2025, chaque professionnel est limité à 1 000 DPE par an, pour éviter la production en masse de diagnostics. Mais sur le terrain, les diagnostiqueurs

Ces dernières font la chasse aux DPE frauduleux. La start-up KRNO, spécialisée dans la fiabilisation des Diagnostics de Performance Énergétique (DPE), s'est rapidement imposée comme un acteur à part dans un secteur miné par les incohérences et les fraudes. En s'appuyant sur l'intelligence artificielle, l'open data et l'expertise humaine, l'entreprise a publié une étude retenant sur les DPE de complaisance, révélant que près de 18,81 % des biens classés F seraient artificiellement remontés en E. « *On a découvert des concentrations anormales de notes juste au-dessus des seuils de changement de classe énergétique* », explique Ruben Arnold, cofondateur de KRNO. Selon lui, cette dérive traduit « *une complaisance guidée par les intérêts commerciaux, plus que par la rigueur technique* ». L'étude, menée sur plus de 8 millions de DPE, chiffre le préjudice économique à près de 21 milliards d'euros. KRNO propose aujourd'hui un cadre de contrôle renforcé, une régulation plus stricte des logiciels de diagnostic et un encadrement des

marges d'erreur. « *Notre objectif n'est pas d'accuser, mais de remettre de la science là où il n'y a plus que du déclaratif* », résume Arnold, pour qui restaurer la confiance passe par des diagnostics enfin « *robustes, transparents et opposables* ». ■

Comment mettre fin à la production exponentielle de ces DPE frauduleux ?

Nous avons contacté plusieurs responsables politiques, qui n'ont pas souhaité répondre à nos questions concernant les mesures de la ministre du Logement, Valérie Létard, estimant ne pas avoir assez de recul. Du côté de la profession, Patrick Gombaud, certifié depuis 2008 et dirigeant du cabinet EFIDIAG à Toulouse, dresse un constat sévère. « *Les formations éclairées de trois jours ont dénaturé le métier. Si certains diagnostiqueurs sont défaillants, c'est parce que ceux qui les forment et les certifient le sont aussi* », affirme-t-il.

C'est dans ce contexte qu'il a lancé l'ONEDI (l'Organisation Nationale

d'Éthique du Diagnostic Immobilier), une organisation fondée sur un comité d'éthique hebdomadaire et une adhésion strictement individuelle. « *Nous voulons promouvoir l'éthique et la qualité, pas la pression commerciale* », insiste-t-il. L'ONEDI entend devenir un interlocuteur pour le public, capable d'expliquer les diagnostics, d'arbitrer les litiges et d'éviter la judiciarisation. Patrick Gombaud promet aussi de « *s'attaquer aux pirates du diagnostic* » : rémunérations indues, visites fictives, cadences intenables. Patrick Gombaud appelle à la création d'un ordre des diagnostiqueurs immobiliers afin de professionnaliser davantage la profession et d'en renforcer la crédibilité. Une ambition qui, selon lui, permettrait de clarifier les pratiques et d'élever les standards du métier. ■

Quand le diagnostic de performance énergétique se résume à une roue de la chance : une manière de rappeler les incohérences et les aléas d'un système censé être précis.



CREDIT : FREDERIC DELIGNE

BIÈRE QUI ROULE N'AMASSE PAS MOUSSE



La bière artisanale s'est imposée dans les bars, les festivals et les supermarchés à une vitesse monumentale. C'est aujourd'hui considéré comme un symbole de convivialité et de créativité portée par la renommée française. Depuis des dizaines d'années, le nombre de microbrasseries est exponentiel¹: plus de 2 500 aujourd'hui contre à peine quelques-unes au début des années 2010. Un chiffre record qui traduit l'engouement des Français pour la bière artisanale. On parle aussi de fragilité d'un marché saturé.

MARIE-KIARA BROUSSARD

In retrouve souvent derrière cet attrait pour la bière des artisans passionnés, installés en région. Ils revendiquent un savoir-faire local, brassent à petite échelle. Mais sous la mousse blanche, les pressions montent de toute part : les coûts des matières premières flambent. Ces difficultés mettent ainsi en péril l'équilibre de ces structures, dans un marché ultraconcurrentiel. Chaque bière doit se battre contre l'arrivée des grands groupes qui proposent dorénavant du « craft », terme utilisé pour qualifier les atouts d'une bière artisanale.

Si l'association des Brasseurs de France alerte, les aides de l'Etat se réduisent drastiquement. De nombreuses brasseries indépendantes sont menacées, réduisant leur production et pour certaines allant jusqu'à la fermeture.

D'autres, à l'inverse, continuent de briller, comme la brasserie Brique House, installée à Saint-André-lez-Lille, qui a

CREDIT UNSPLASH

les centres-ville ou encore les zones industrielles désaffectées. Situé à Achères (78005) dans une zone d'activité, la brasserie de Romain Fillatreau offre une gamme de bières toutes plus surprenantes les unes que les autres. Brassées dans le hangar mitoyen à la brasserie, il confectionne différentes bières, allant des plus fortes aux plus douces. Il organise aussi des soirées de dégustation et des soirées à thème afin de promouvoir ses produits.

C'est dans ce contexte tendu que les petites brasseries indépendantes ressentent le plus violemment les secousses. Elles représentent pourtant la révolution « craft » française : atelier de quartier, hangars transformés en laboratoire de goût, où chaque recette est imaginée et racontée par une histoire. C'est le cas de la brasserie Respekt, ou travaille Romain Fillatreau, ancien responsable technique à Stellantis (groupe Peugeot). En perte de sens dans son métier, il a décidé de devenir co-gérant de la brasserie en 2019.

Ce modèle artisanal fondé sur la passion et la proximité repose souvent sur un équilibre financier fragile. Les brasseries qui ne produisent qu'environ 1 000 hectolitres par an, soit environ 300 000 bouteilles, ont peu de marges face à la hausse des coûts de productivité et de matières premières.

Les microbrasseries encaissent de plein fouet la flambée du prix du malt et du houblon : 40 % pour le malt, 25 % pour le houblon. On constate aussi la hausse du prix de l'électricité

+ 40% POUR LE PRIX
DU MALT.

+ 25 % POUR LE PRIX
DU HOUBLON.

X 3 POUR LE PRIX
DE L'ÉLECTRICITÉ.

multiplié par trois, et du verre multiplié par deux, essentiels à la production. Résultat : les artisans doivent choisir entre augmenter leur prix de vente – au risque de perdre de nombreux clients – ou réduire leur marge pour ne pas fermer boutique.

Les petites brasserie font face à une autre difficulté : la concurrence sur le marché. Chaque ville compte plusieurs brasseries locales, souvent concurrentes directes.

Alors, pour exister, les marques locales misent sur la différenciation : graphisme, couleurs, slogan, circuit court et communication soignée. Bien que les brasseurs soient passionnés, certains dénoncent un ras-le-bol général face aux charges administratives, à la baisse des aides publiques et à la course à la rentabilité. Les brasseurs de France proposent alors des solutions, tentent d'apporter leur voix auprès des pouvoirs publics, revalorisant sans cesse l'emploi et le travail caché derrière chaque bouteille de bière.



Depuis plusieurs mois, des signaux alarmants s'accumulent sur le bureau de l'Association des Brasseurs de France : flambée des coûts de production, baisse des ventes au profit des grandes surfaces, fermetures de plusieurs centaines de microbrasseries. Crée en 1878, l'Association des brasseurs de France est le principal porte-voix de la filière brassicole. Elle regroupe plus de 400 adhérents, allant des géants industriels aux microbrasseries rurales. L'association s'attache



CRÉDIT GREGOIRE ADT

à plaider pour une différenciation des aides et une adaptation des mesures à la réalité crue des plus petits acteurs qui constituent l'artisanat français. C'est depuis 2022 que les brasseries ont vu leurs coûts exploser. À cela s'ajoute la hausse des charges sociales et fiscales, notamment sur les taxes énergétiques. De nombreux brasseurs demandent donc une reconnaissance du statut d'artisan producteur, qui pourrait permettre d'alléger la pression administrative et de bénéficier des aides adaptées.

Les aides à l'énergie sont souvent calibrées pour les grandes industries et

donc non adaptées aux petites structures. Le gérant de Respekt nous raconte : « *Les budgets actuels ont beaucoup baissé du côté de la région, du département ou du GPS&O (Grand Paris Seine & Oise).* ».

Plusieurs innovations possibles : mutualisation des achats, transition écologique ou encore montée en gamme de certains produits. Les membres se tournent vers des pratiques aussi durables qu'économiques : recyclage des bouteilles, économie d'eau, valorisation des résidus de malt (transformés en alimentation animale).



CRÉDIT PEPELS

Haute en couleur, la bière artisanale est une question de passion, mais aussi de créativité. Les brasseurs doivent en permanence réinventer leur gamme proposée à leurs clients.



La bière Fretinoise est une brasserie artisanale classique. Un bâtiment industriel en brique rouge à Saint-André-Lez-Lille : « *Notre but, c'est de faire de la bière en s'amusant, ne pas se prendre au sérieux, c'est surtout une histoire de passion.* » Fondée en 2019, Brique House est née d'une idée commune : réinventer la bière artisanale. Grâce aux taprooms organisés (petits bars improvisés dans la fabrique de bière) et aux noms provocateurs des bières, le pari a plutôt bien marché. On retrouve des bières appelées : « *La Bagarre, La Mifa, La Grosse Bertha* », de quoi faire sourire les clients.

Malgré les différences qui séparent les différents types de brasserie, elles partagent le même combat : faire vivre la bière artisanale française. Les brasseries artisanales françaises affrontent les mêmes problématiques : « *On admire les brasseries comme Brique House mais on ne joue pas dans la même ligue, c'est plus compliqué pour nous, on a moins de visibilité* », nous dit Romain (brasserie Respekt). Co-gerant de

« *L'avenir n'est pas certains avec une économie instable* » nous confit-il.

Certaines brasseries font donc le choix d'adapter les recettes avec moins de houblon, en privilégiant les producteurs français. Pour la brasserie Respect, c'est l'innovation qui a permis de rester ouvert : « *Nous avons du innover sur de nouveaux produits à plus forte marge tel que le vinaigre ou les limonades. L'ouverture de la TapRoom a aussi été un boost pour générer du cash et augmenter les marges* ». ■

Respekt continuera à faire fructifier sa brasserie : « *J'adore créer, j'aime parler avec les clients qui sont riches en curiosité et informations.* ».

Malgré la hausse des couts et la concurrence féroce, les brasseries artisanales françaises ont encore de beaux jours devant elles. Elle brasse la passion de la solidarité, et une part d'identité locale. Reste à savoir si l'État et les consommateurs sauront préserver cette effervescence fragile et ne pas rajouter de pression à notre bonne mousse. ■

« Notre but, c'est de faire de la bière en s'amusant, ne pas se prendre au sérieux, c'est surtout une histoire de passion ».

BRASSEUR DE BRIQUE HOUSE.



La bière fait partie intégrante de la culture française, une certaine solidarité développe de plus en plus, autour du partage des frais.

La Martinique, un potentiel touristique sous-exploité

La plage de l'Anse Dufour en Martinique.

Malgré ses atouts naturels et culturels, l'île caribéenne peine à faire décoller son tourisme comme elle le voudrait. Un rapport de la Cour des comptes, publié en octobre 2025, pointe les dysfonctionnements du secteur miné par les divisions entre les diérentes institutions de l'île, le poids de l'histoire coloniale et une société qui ne s'est jamais vraiment approprié son territoire. **EMELINE DULIO**

CREDIT : PIERRE BECAM/PIXABAY

Moins d'un million de visiteurs en 2024. Pour une île aux plages paradisiaques et au patrimoine culturel unique, le chiffre surprend. Le rapport de la Cour des comptes, publié en octobre 2025, est sans appel : la Martinique sous-exploite son potentiel touristique. Derrière ce chiffre se cache une réalité bien plus complexe qu'un simple problème de marketing ou d'infrastructures. Sur le terrain, les acteurs du tourisme pointent une crise identitaire qui traverse toute la société insulaire et s'interrogent sur cette désaffection.

« *Les Martiniquais pratiquent peu leur propre île* » observe Malik Durany, sociologue spécialiste de la société martiniquaise. De nombreux terroirs restent ignorés par les habitants eux-mêmes. Pendant longtemps, aller à la plage en semaine était considéré comme suspect, marque d'oisiveté. Le rythme imposé restait celui de la métropole – « *métro, boulot, dodo* ». Ce manque d'appropriation du territoire structure aujourd'hui toute l'offre touristique, qui reproduit des modèles extérieurs plutôt que de créer des expériences ancrées dans la culture locale. L'authenticité tant recherchée par les visiteurs contemporains demeure superficielle : on trouve des restaurants « *locaux* » en bord de mer, mais la gastronomie martiniquaise peine à s'imposer dans les pratiques quotidiennes des insulaires eux-mêmes.

Cette distanciation s'explique par plusieurs facteurs historiques et sociaux. Durant des décennies, la France hexagonale a imposé ses produits, ses normes et ses modes de consommation aux territoires ultramarins. Les produits importés bénéficiaient d'un prestige social que les productions locales n'avaient pas. Manger français, s'habiller français, consommer français : c'était affirmer son appartenance à la modernité républicaine. Résultat : trois générations de Martiniquais ont grandi en valorisant l'extérieur plutôt que le local. Aujourd'hui encore, beaucoup de restaurants touristiques servent une cuisine « *exotique* » standardisée plutôt qu'une véritable gastronomie créole, car les insulaires eux-mêmes n'ont pas toujours valorisé leur propre

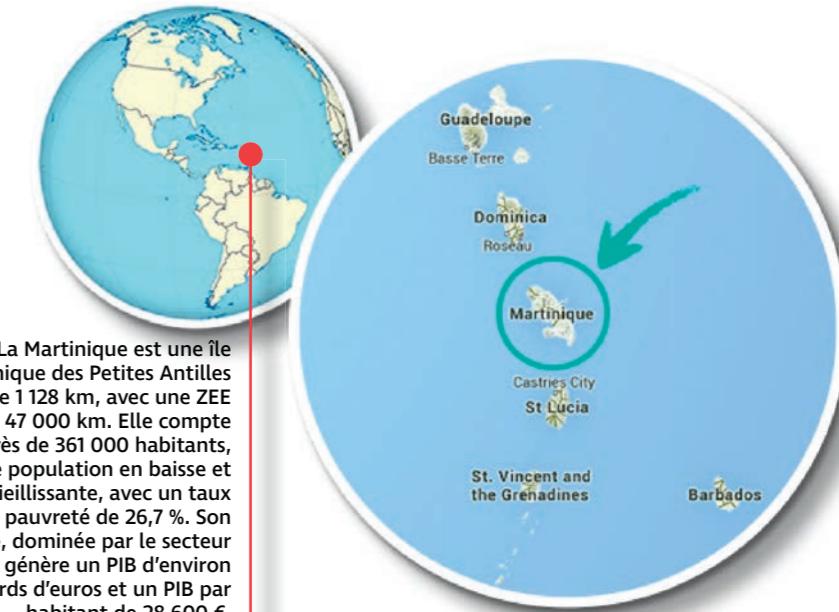
patrimoine culinaire dans leur quotidien. Comme le résume Malik Durany : « Tant que cette appropriation restera confidentielle, l'ouverture au monde demeurera timide. » Mais le secteur touristique martiniquais se heurte à un autre impensé rarement verbalisé : le poids de la mémoire coloniale dans le rapport au service.

Des élites qui concentrent le pouvoir économique

Pour comprendre les blocages du tourisme martiniquais, il faut revenir sur une réalité historique encore très prégnante : le poids économique des « *békés* ». « *Les békés* » sont les descendants des colons blancs installés aux Antilles dès le XVII^e siècle. Au moment de l'abolition de l'esclavage en 1848, l'État Français alloue une indemnisation de leur « *perte* » à hauteur de 126 millions de francs aux propriétaires d'escaves de ces colonies. (loi du 30 avril 1849.) Depuis, ces familles ont conservé leurs terres et leurs positions économiques. Elles se sont progressivement diversifiées dans le commerce, la distribution et l'industrie. Aujourd'hui, les békés représentent moins de 1% de la population martiniquaise (1500 à 2500 personnes) mais contrôlent une part considérable de l'économie insulaire. Quatre groupes familiaux détiennent 80 % du marché de la distribution : Les Hayots, les Huyghues, les Despointes et les Fabre. Le Groupe Bernard Hayot (GBH), propriété de la famille Hayot, est le plus fort symbole de cette

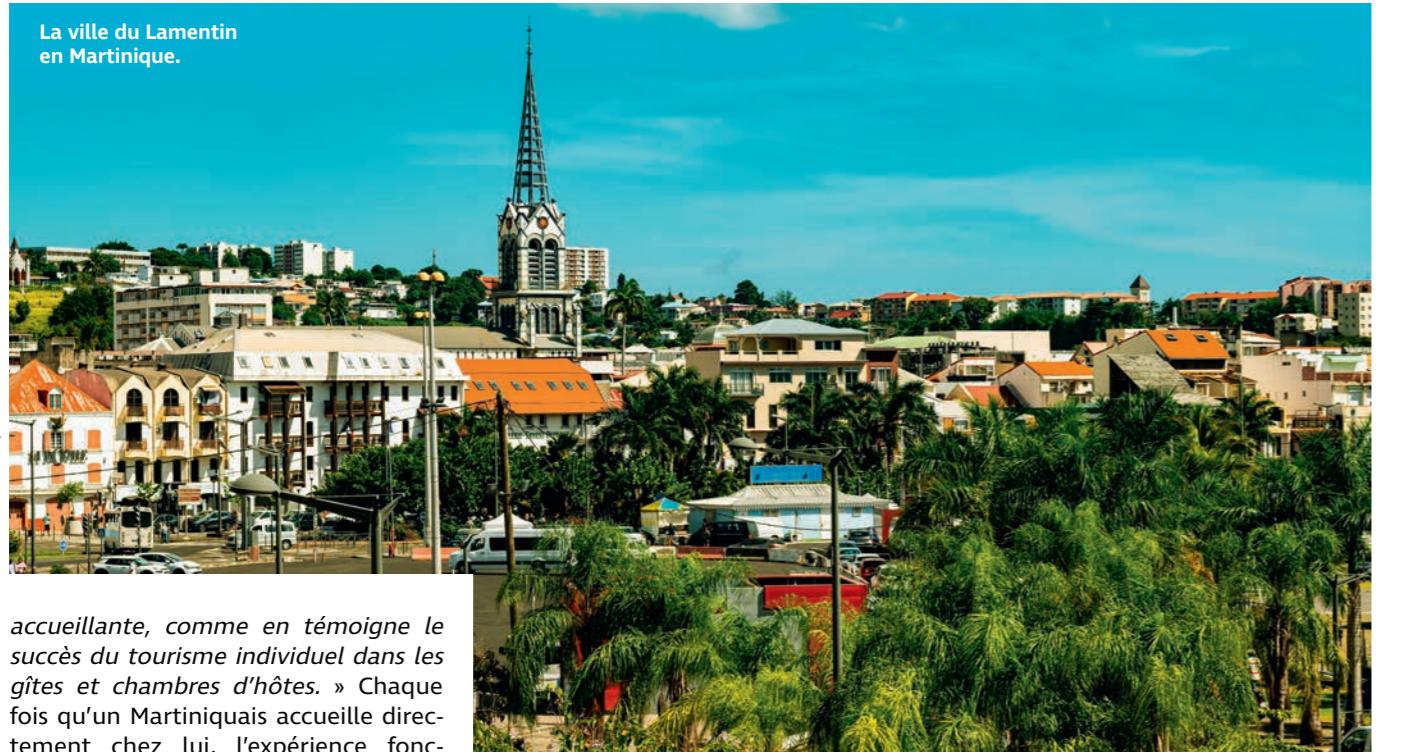
domination économique. Présent dans la grande distribution (hypermarchés et supermarchés), l'automobile (plusieurs concessions), l'agroalimentaire et le rhum (la Fondation Clément), GBH a réalisé en 2023 un bénéfice de 227,4 millions d'euros pour un chiffre d'affaires de 4,945 milliards d'euros, en hausse de 11 % par rapport à l'année précédente. Cette concentration économique alimente un débat permanent sur l'île.

Pour certains, GBH incarne la continuité d'une domination coloniale qui n'a jamais vraiment cessé. Pour d'autres, le groupe reste un acteur incontournable du développement local. Emmanuel de Reynal, chef d'entreprise membre d'une famille béké martiniquaise, souligne l'apport patrimonial du groupe : L'habitation Clément, la Fondation Clément, les expositions d'artistes martiniquais et caribéens... Sans ces initiatives, l'infrastructure culturelle serait en plus grande difficulté. Pour Lélia D., chef de projet tourisme durable au Parc Naturel Régional de la Martinique (PNRM), certains Martiniquais peinent à dissocier le service professionnel de l'asservissement historique. « *Servir le client sans broncher rappelle d'autres services, d'autres rapports de subordination* », explique-t-elle. Cette lecture est loin de faire consensus. Emmanuel de Reynal balaie l'argument : « *C'était peut-être le cas il y a 30 ans, mais aujourd'hui la population martiniquaise est très*



La Martinique est une île volcanique des Petites Antilles de 1 128 km², avec une ZEE d'environ 47 000 km². Elle compte près de 361 000 habitants, une population en baisse et vieillissante, avec un taux de pauvreté de 26,7 %. Son économie, dominée par le secteur tertiaire, génère un PIB d'environ 9,5 milliards d'euros et un PIB par habitant de 28 600 €.

La ville du Lamentin en Martinique.



CREDIT : WILL ZAID / PIXABAY

accueillante, comme en témoigne le succès du tourisme individuel dans les gîtes et chambres d'hôtes. » Chaque fois qu'un Martiniquais accueille directement chez lui, l'expérience fonctionne. Le sociologue Malik Duranty propose une troisième grille de lecture : plutôt qu'un héritage traumatisant direct, il identifie un modèle culturel différent, centré sur la qualité de vie et le temps libre davantage que sur le gain financier. Une résistance au productivisme occidental qui entre en tension avec les exigences du secteur touristique, sans être réductible à de la « paresse » ou à un quelconque déterminisme historique. Face à ces blocages, Lélia D. va jusqu'à proposer d'organiser des « assises sur la crise identitaire », voire d'engager un processus de réconciliation comparable à celui mené par Nelson Mandela en Afrique du Sud. Par cette formule, elle appelle à un grand débat collectif où toutes les composantes de la société martiniquaise – békés, descendants d'esclaves, élus, acteurs économiques, citoyens – pourraient exprimer leur vision de l'histoire commune et définir ensemble un projet d'avenir. Elle suppose que la Martinique admette et discute publiquement ses fractures pour mieux les dépasser.

Qui pilote le tourisme en Martinique ?

Sur le plan institutionnel, le tableau est complexe. Le Comité Martiniquais du Tourisme (CMT), le Parc Naturel Régional, les communes et la

Collectivité Territoriale de Martinique (CTM) travaillent en silos. Selon Lélia D., chaque entité « prêche pour sa paroisse », sans vision d'ensemble ni institution leader clairement identifiée. Le Parc Naturel devrait porter le tourisme durable, mais ne le fait pas encore suffisamment. Le CMT devrait moderniser l'image de la destination, mais n'y parvient pas. Comme le confie Karen Dongar : « *On a du mal avec les tentatives d'investir TikTok, l'angle pour toucher les jeunes générations fait défaut.* »

La CTM devrait piloter, mais a dû décliner la mise en œuvre du Pacte régional à Pôle emploi, vidant de facto le projet de son portage politique local. Ce morcellement empêche toute cohérence. Karen Dongar le formule sans détour : « *Le tourisme martiniquais est un travail d'équipe qui n'arrive pas à se faire, où chacun veut briller seul plutôt que de raconter collectivement la même histoire.* » Mais quelle histoire ? Celle des plages paradisiaques ou celle des cicatrices coloniales ? Celle du rhum Clément ou celle des plantations ? Celle de l'authenticité créole ou de la modernité française ? Ce manque de coordination traduit aussi un désengagement de l'État français. Historiquement, Paris a peu investi

dans le développement touristique de la Martinique, préférant concentrer ses efforts sur la fonction publique et les transferts sociaux. Les infrastructures touristiques – routes, ports, aéroports – n'ont pas bénéficié des mêmes investissements que dans d'autres régions françaises à fort potentiel touristique. Cette faiblesse de l'investissement public s'explique en partie par une logique électorale.

Lors des élections présidentielles de 2022, la Martinique affichait un taux d'abstention record : au second tour, seuls 43,7 % des inscrits se sont déplacés pour voter. Aux élections législatives de 2024, la participation a chuté à 39,2 % au premier tour. Des chiffres bien inférieurs à la moyenne nationale, qui témoignent d'un désengagement massif des Martiniquais du jeu politique institutionnel. Résultat : les élus ultramarins pèsent peu à l'Assemblée nationale et les gouvernements successifs investissent moins dans des territoires où l'électorat s'exprime peu. Un cercle vicieux s'installe : moins de participation électorale, donc moins d'investissements publics, donc plus de frustrations, donc encore moins de participation. Les Martiniquais sont-ils acteurs de leur propre destin ou prisonniers d'un système qui les dépossède ?

La question divise profondément l'opinion locale.

Que disent les partis politiques locaux ?

Face à ces défis, les partis politiques martiniquais restent étonnamment discrets sur la question touristique. Les débats publics se concentrent davantage sur les questions statutaires (autonomie, indépendance) et sociales (vie chère, services publics) que sur le développement économique. À gauche, les formations indépendantistes et autonomistes (comme le Mouvement indépendantiste martiniquais ou le Parti pour la libération de la Martinique) considèrent que le tourisme de masse reproduit des schémas de domination coloniale. Ils plaident pour un tourisme « *raisonné* », à petite échelle, contrôlé par les Martiniquais eux-mêmes.

À cet handicap économique s'ajoute un problème d'image : l'étiquette « *Strike Island* » (île de la grève) colle à la peau de la Martinique. Les crises sociales à répétition font fuir les investisseurs étrangers qui préfèrent Sainte-Lucie ou la Barbade. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. En septembre 2024, un mouvement social majeur contre la vie chère a paralysé l'île pendant plusieurs semaines. Les barrages routiers, les fermetures de commerces et les affrontements ont été largement médiatisés.

Selon l'IEDOM, ce mouvement a « *accentué l'incertitude et affecté la confiance des agents économiques* ». L'indice du climat des affaires a reculé de 8,5 points sur un an, s'établissant en deçà de sa moyenne de longue période.

L'écrasante concurrence caribéenne

Emmanuel de Reynal, pointe un handicap structurel : le coût du travail. Il illustre : « *Lorsqu'une entreprise martiniquaise paie un salarié 2 000 euros, cela lui coûte 3 500 euros en charges. À Sainte-Lucie, l'entreprise paie 1 000 euros un salarié, ça lui coûte 1 000 euros.* » Exploiter un hôtel en Martinique reviendrait dix fois plus cher que chez les voisins caribéens. Il plaide pour une « *zone franche sociale* » qui réduirait les charges patronales sans baisser les revenus des salariés. Une proposition qui mérite toutefois d'être nuancée. D'abord, les chiffres avancés par Emmanuel de Reynal comparent des salaires bruts très différents : 2 000 euros en Martinique contre 1 000 euros

à Sainte-Lucie. Le ratio de 1 à 10 sur le coût d'exploitation global d'un hôtel semble exagéré, car les charges patronales ne représentent qu'une partie des coûts (énergie, maintenance, approvisionnement, etc.). Ensuite, la « *zone franche sociale* » est un sujet politiquement explosif que personne n'ose vraiment porter, car elle pourrait être perçue comme un cadeau aux entreprises sans garantie de créations d'emplois. Les syndicats craignent qu'une baisse des charges ne bénéficie qu'aux marges des entreprises sans améliorer ni les salaires ni les conditions de travail. Sans mécanisme de contrôle strict, cette mesure risque de creuser encore les inégalités.

Plus inquiétant encore : les infrastructures hôtelières vieillissantes n'ont pas été entretenues, certains équipements ont été abandonnés. Pendant ce temps, l'offre locative a progressé de 23 % entre 2019 et 2023, portée par les Martiniquais eux-mêmes qui investissent dans les gîtes et locations saisonnières. Cette évolution marque une reprise en main locale du tourisme, mais de manière atomisée, sans stratégie d'ensemble ni accompagnement institutionnel.

Face à cette situation, plusieurs pistes émergent. Malik Duranty formule une intuition centrale : « *Plus on aidera les Martiniquais à s'ancrer dans leur territoire, plus ils s'ouvriront naturellement aux visiteurs.* » Le tourisme ne progressera pas par des campagnes marketing ou des baisses de charges, mais par une réappropriation collective de l'île. Lélia D., mise sur la dimension sociale : « *Il faut faire du tourisme un outil de justice sociale, accessible aussi aux Martiniquais.* » À partir du moment où les habitants auront un intérêt économique direct, ils cesseront de « cracher sur le tourisme » et y verront un levier d'émancipation locale. Emmanuel de Reynal, lui, rêve d'un modèle à la bordelaise ou à l'écossaise :

faire du rhum ce que Bordeaux a

fait du vin ou l'Écosse du whisky. La Martinique produit le seul rhum AOC (appellation d'origine contrôlée) au monde, un trésor sous-exploité. Il imagine une « *Cité mondiale du Rhum* » à Fort-de-France, un oenotourisme – ou plutôt un spiritourisme structuré. (pratiques touristiques liées à la production et à la consommation des alcools obtenus par distillations). Mais il reconnaît un blocage symbolique : l'industrie du rhum renvoie à l'histoire de l'esclavage, frein idéologique pour une partie de la population. Reste cette phrase de Karen Dongar qui résume tout : « *Il faudrait que tous les acteurs racontent la même histoire, celle de la Martinique.* » Mais tant que cette histoire n'est pas apaisée, tant que le « *foyer va mal* » pour reprendre l'expression de Malik Duranty, le tourisme martiniquais restera un potentiel qui bute sur ses propres fantômes. ■



CREDIT : ADRIEN STACHOWIAK

LE RUNNING PRISE DANS SA PROPRE COURSE



La course à pied est en plein boom ces dernières années. Néanmoins, une fracture commence à émerger entre ce sport populaire et le tournant riche qu'il prend. Les courses sont prises d'assaut et le nouveau *lifestyle*, né des réseaux sociaux autour de cette pratique, fait grimper les prix. Les marques spécialistes l'ont bien compris et inondent le marché de leurs produits. Cependant, courir pour le plaisir reste possible. **ENZO MAGNY**

CREDIT : DR



Le marathon de New-York est le «graal» pour tous les marathoniens, la course la plus demandée. «En une semaine, nous étions complets pour l'édition 2026» indique Matthieu Roger de l'agence de voyages sportifs l'Amicale Française des Coureurs de Fond.



WEST
Staten Is Expw
Goethals Bridg

Début novembre 2025, plus de 59 000 coureurs ont participé au marathon de New-York en novembre 2025, affluence jamais atteinte. Ce chiffre est significatif du développement qu'a pris la course à pied à l'international et en France. Selon une étude de l'Observatoire du running, parue en avril 2025, 12 millions de Français pratiquent ce sport, un chiffre en hausse constante. L'engouement est réel : ils sont 8 millions à courir régulièrement, au moins une fois par semaine et 2,96 millions de personnes ont passé la ligne d'arrivée l'année dernière, nouveau record. Cependant, la pratique s'est métamorphosée. Si l'idéal commun tend à penser que pour certains, il suffit d'un short et des chaussures pour s'évader, pour ceux qui veulent performer et voyager, il faut « maintenant sortir le portefeuille » selon Elizabeth Fraissenon, directrice de l'agence de voyage Sportifs à bord. Alors, faux-départ pour la course à pied ?

Cet engouement s'observe avant tout au niveau de la hausse des demandes d'inscription à des courses officielles, favorisée par la démocratisation de cette activité, accessible à tous, bien aidé par le rôle des réseaux sociaux et le retour des événements après le Covid-19. Exemple flagrant et explicite : le marathon de Paris. Thomas Delpeuch, directeur événements grand public chez Amaury Sport Organisation (ASO), organisateur de la course de 42 km, explique que « la demande est telle que l'édition 2025

Les chiffres le montrent : la pandémie de Covid-19 a agi en accélérateur de la pratique. Ici, le nombres de pratiquants running/trail (en millions et %).



Entre 2019 et 2025, le prix du dossard du marathon de Paris a augmenté de près de 25 %, passant de 90€ à 135€ minimum, selon les chiffres du règlement.

mettent au trail chez nous », affirme Bruno Béchet.

Le déclic a surtout eu lieu pendant le Covid-19. Ironie de la situation : alors que la population était confinée, les envies de liberté et d'évasion n'ont jamais été aussi fortes. Selon Bruno Béchet d'Activ'Orne « la course à pied a connu un effet de mode à la sortie du Covid. Les gens voulaient sortir et faire du sport, tant du trail que de la course à pied ». Le monde du running connaît alors un tournant majeur.

La féminisation de la pratique marque aussi le phénomène running. Les femmes représentent près de la moitié du peloton (48 %) selon le 7^e Observatoire du running.

Laétitia B., 49 ans, a commencé à courir il y a une dizaine d'années « afin de se maintenir en forme et d'avoir une activité physique régulière ». Forte de ses dix marathons en France et à l'étranger, elle a pu observer ce l'évolution de la pratique. « Depuis la pandémie, le phénomène de la course à pied a pris une ampleur exceptionnelle, entraînant mécaniquement des difficultés pour obtenir un dossard ». Ce constat, elle le partage avec 45 % d'autres runners qui ont eu des difficultés à trouver un dossard l'année dernière et ont dû revoir leur programme ou tout simplement reporter leur participation à l'année suivante.

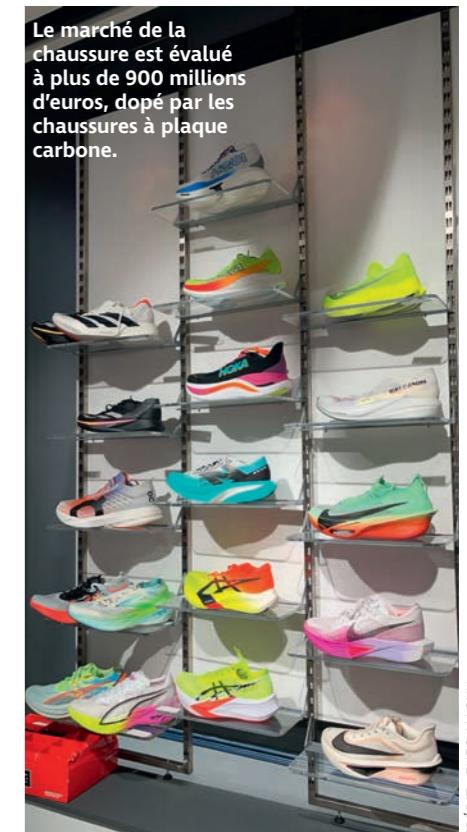
Cet engouement se retrouve aussi dans les agences de voyages spécialisées, qui permettent aux coureurs d'associer course et tourisme. Pour certains des marathons mondiaux les plus prisés où il est impossible d'acheter directement des dossards, les runners doivent donc passer par un organisme agréé. « C'est à partir de fin 2023, début 2024 que le boom a commencé », constate Matthieu Roger, en charge de l'organisation marathons mythiques (Londres, Chicago, Berlin et New York) au sein de l'Amicale Française des Coureurs de Fond

en quatre heures, la course était déjà complète », laissant de fait de nombreux coureurs sans dossard.

Une flambée des prix

Une évolution que les marques et les organisateurs ont rapidement saisi, faisant augmenter les prix des équipements et des dossards. De 400€ en 2019, le dossard s'affiche aujourd'hui à 570€ pour le marathon de New-York. Elizabeth Fraissenon, de Sportifs à Bord partage ce constat et critique le tournant que prend le monde du running. « Avec la hausse des demandes, on voit apparaître un business autour de la pratique : les coureurs sont obligés de payer le prix fort ». La hausse des prix et les commissions qui augmentent en parallèle pour ces agences, accompagné de la mise en place de listes d'attente ou de tirages au sort pour les marathons les plus prisés renforcent ce cercle vicieux. Néanmoins, les organisateurs interrogés s'accordent à dire que, malgré la flambée des prix, les clients répondent toujours présents et même de plus en plus nombreux.

L'inflation concerne tant les dossards



En 2024, le marché du running s'est élevé à 1,2 milliard d'euros, les chaussures représentant 900 millions selon l'USC.

que l'équipement. Le prix moyen des chaussures de running a progressé de 26€ depuis 2019, atteignant les 131€ en moyenne l'année passée (USC). Alors qu'il était rare de consacrer plus de 150€ pour une paire il y a quelques années, c'est aujourd'hui devenu une moyenne. Cette course à la technologie menée par les marques, « *C'est la question qui fâche !* » répond Hamouza Sissoko, 22 ans, étudiant. Il a commencé à courir en 2024 et a dépensé tout au long de l'année près de 600 €, dossards, équipement compris et nutrition (gels, barres de céréales...). Si Yanick Wang a dépensé moitié moins, tous les deux observent « *une marchandisation de la pratique, mise en place par les marques* ».

L'arrivée du phénomène des chaussures à plaque carbone, bien plus chères, en est l'illustration. Autrefois réservées à l'élite, leur usage s'est peu à peu démocratisé pour séduire de plus en plus de coureurs. Surfant sur la volonté de performance, renforcée par l'utilisation des réseaux sociaux, les marques sont nombreuses à proposer cette innovation censée permettre

de battre ses records. Toute cette émulation autour de ces paires n'est-elle pas le produit d'une communication des enseignes ? Si pour Hamouza, « *il faut juste rester lucide et ne pas se laisser tenter par toutes les nouveautés promises comme indispensables* », il a acheté une paire de Kiprun (la marque running de Decathlon) à 130€ et des Puma carbone à 170€, cédant à la tentation, dans une optique de performance : « *c'est cohérent avec mes objectifs.* » Leur prix s'explique notamment grâce à la technologie : la plaque carbone qui se trouve entre les couches de mousse dans la semelle restitue l'impact et l'énergie de course. La propulsion de la foulée résulte d'une meilleure économie de course.

Ce que cachent les stratégies des marques

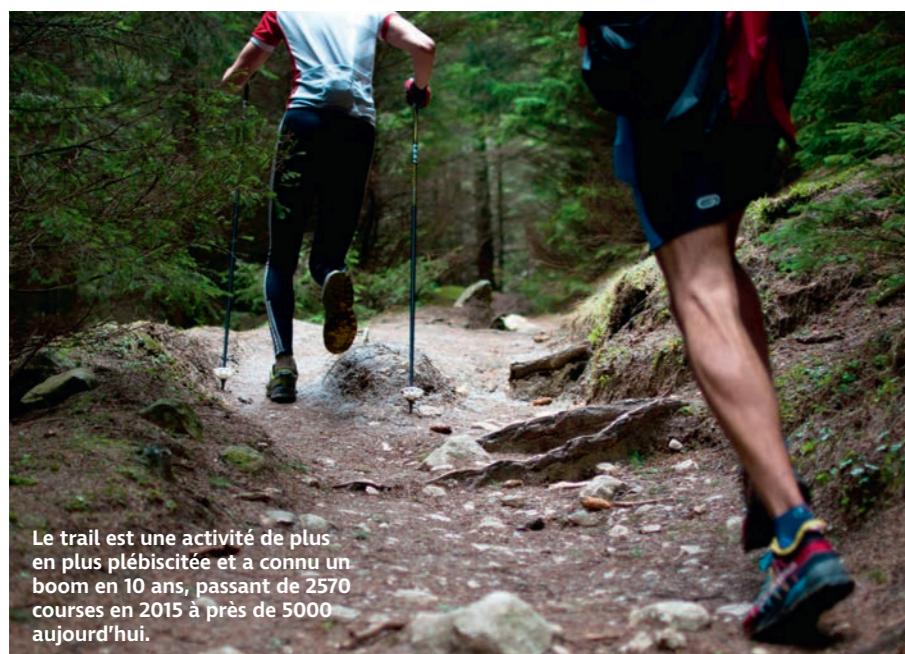
Le monde du running connaît une autre évolution, celui du *naming* des courses. Ce procédé, qui permet à une entreprise de donner son nom à une course, est implicitement une opération de communication. Une majeure partie des événements sportifs de la

capitale, notamment, et ailleurs y ont recours (Schneider Electric Marathon de Paris, 10k Adidas...). Pour les marques, c'est l'opportunité de s'offrir une visibilité auprès de milliers de coureurs. Pour les organisateurs, c'est une significative entrée d'argent.

Outre l'investissement dans le *naming*, les marques spécialisées ont développé leur offre produit, notamment la chaussure. En France en 2024, le marché du running s'est élevé à 1,2 milliard d'euros, les chaussures représentant 900 millions selon l'Observatoire du running, réalisé par l'Union Sport & Cycles. Selon l'organisme, les Français ont acheté 9 millions de paires, en augmentation de 21 % par rapport à 2023. Cet enjeu, les marques l'ont bien compris. Elles se sont rapprochées d'influenceurs running qui, sur les réseaux sociaux, vantent les mérites de leurs collections, qui sont même détournées pour un usage lifestyle. Elles s'associent également à certains *running club*, comme EightLines qui collabore avec Nike, à travers la création d'une ligne de vêtements dédiée à la course à pied. Les marques, comme Adidas, On ou Hoka créent aussi leurs propres groupes de runners, opération marketing version soft power, permettant de renforcer leur visibilité et de séduire de plus en plus de « néo-runners ».

Le sport plaisir

Pour autant, malgré toutes ces opérations marketing et l'inflation qui touche le running, il est encore possible de courir pour le plaisir, à savoir l'essence même de la pratique. Pas besoin de payer le prix fort pour courir, la pratique est accessible à tous, partout. L'athlétisme est un sport qui attire les jeunes. La Fédération Française d'Athlétisme (FFA) et ses 2500 clubs est une qui compte le plus de licenciés (320 000). L'attrait de la discipline, des clubs privés et municipaux, se retrouve dans le nombre de pratiquants, en hausse de 8 %, dopé par l'effet JO 2024. Le côté politique a aussi joué dans l'attraction de ce sport. La généralisation des 30 minutes d'activité physique à l'école sur tout le territoire dès 2022 permet aux enfants de se dépenser tout en améliorant leur condition physique et leur bien-être.



Le trail est une activité de plus en plus plébiscitée et a connu un boom en 10 ans, passant de 2570 courses en 2015 à près de 5000 aujourd'hui.

CRÉDIT : UNSPLASH



Les femmes représentent près de la moitié du peloton (48 %) et sont nombreuses à courir en groupe. Ici : le semi-marathon de Rome 2018.



CRÉDIT : PETER BOCCIA / UNSPLASH

La féminisation de la pratique est donc en constante hausse ces dernières années. Les femmes représentent la moitié du peloton, un chiffre en constante hausse et un quart des runneuses a moins de 35 ans. Des courses et événements dédiés uniquement aux femmes ont fait leur apparition ces dernières années. On peut citer des running clubs comme Run VNR à Rennes et celui organisé par l'ancienne Miss France Diane Leyre Running Queen. Des courses comme La Parisienne ou la Rochambelle en Normandie ont favorisé la pratique du sport 100 % féminin. L'aspect course à pied ne se sépare pas du côté social que certains rendez-vous prônent. Odysséa est une course caritative proposée dans 12 villes en France, qui vise à récolter des fonds afin de lutter contre le cancer du sein. Cet aspect associatif se retrouve dans l'organisme Sine Qua Non, qui mène des actions pour promouvoir l'égalité, permettre aux femmes de se réapproprier l'espace public et lutter contre les violences sexistes et sexuelles. L'association organise une course dans la capitale Sine Qua Non Run afin de récolter des fonds. Cette féminisation du running cache pourtant un constat alarmant. Seule 13 % d'entre elles se sentent totalement en sécurité lors de leurs sorties. Toujours selon cette étude, plus d'une femme sur deux a déjà vécu une situation problématique (regards, remarques sexistes...) et prévient un proche avant d'aller courir, en choisissant des parcours adaptés quand il fait encore jour.

RUGBY FÉMININ



LA RUÉE VERS LE PROFESSIONNALISME

Plusieurs mois après la ferveur nationale populaire de la Coupe du Monde 2025, le rugby féminin semble enfin s'être fait une place dans l'opinion publique. Pourtant, derrière la vitrine que représente le XV de France Féminin, la professionnalisation du sport reste lente et compliquée pour les joueuses. Les clubs se retrouvent face à des dij cultés auxquelles ils tentent de faire face pour poursuivre l'évolution de la discipline. **GABRIEL FRICHER**

L'engouement pour le rugby féminin ne cesse de croître en France. En un an, le nombre de licenciés est passé de 52 000 à 70 000, soit une hausse de 38% entre septembre 2024 et 2025, selon des chiffres de la Fédération Française de Rugby (FFR). Une recrudescence des licences féminines, qui vient confirmer l'engouement observé durant la dernière Coupe du Monde féminine de rugby à XV en septembre 2025. La compétition a bénéficié d'une couverture médiatique sans précédent, avec des audiences historiques pour TF1, diffuseur de la compétition : lors de la demi-finale face à l'Angleterre, le 20 septembre 2025, 3,8 millions de téléspectateurs étaient réunis en moyenne, avec des pics à plus de 4,4 millions selon les chiffres publiés par la chaîne. Des chiffres certes encourageants, qui ne doivent pas masquer la difficile réalité budgétaire des clubs féminins. Selon la FFR, le budget des meilleures équipes de première division féminine se situe autour de 800 000€, soit l'équivalent de clubs masculins de cinquième ou sixième division. À titre de comparaison, le budget du Stade Toulousain masculin, qui domine le championnat de France, avoisine les 56 millions d'euros, soit 70 fois plus que chez les filles.

Jeune joueuse de rugby, lors d'une rencontre amateur disputée en Angleterre en 2024.

Ces données s'inscrivent dans la continuité du développement du rugby féminin, qui reste assez récent en France. Il est apparu il y a une soixantaine d'années seulement, en 1965, sous l'influence des voisins Anglais. Les premières sections se créent à cette époque, comme à Toulouse et Paris où des clubs exclusivement féminins voient le jour. En 1971, la pratique progresse et le premier championnat de France de rugby à XV féminin se crée. Mais le vrai tournant arrive en 1982, lorsque la FFR reconnaît officiellement la pratique du rugby féminin, et décide de s'occuper de l'organisation du championnat national. C'est également cette année-là que le XV de France féminin dispute le premier match international de son histoire à Utrecht face aux Pays-Bas (les Françaises l'ont emporté 4-0, un essai comptant pour 4 points à l'époque).

Des facteurs économiques prédominants.

Comme le dit le proverbe, popularisé par Rabelais dans son livre *Gargantua*, « *l'argent est le nerf de la guerre.* » Pour assurer la pérennité du rugby féminin et sa professionnalisation, il faut des moyens financiers importants. Et dans le sport, professionnel comme amateur, le financement provient en grande majorité des sponsors. Au niveau du championnat de France, une première pierre a été posée dans la construction d'un modèle économique stable. Le 16 septembre 2025,

“ Au club, on adorerait pouvoir dire aux joueuses “ça y est, vous allez pouvoir vivre convenablement de votre passion”. Mais c'est impossible, et à notre échelle on a pas les moyens de les payer comme des professionnelles. ”

GEORGES COUDANE

l'Elite 1 est devenue l'AXA Elite 1. Un partenariat de *naming* qui lie la Fédération Française de Rugby et l'assureur français pendant trois ans, pour un montant inconnu (interrogé par le journal L'Equipe, Axa n'a pas souhaité communiquer à ce sujet).

À l'échelle de la fédération, l'enjeu est celui du sponsoring équipementier. En 2024, Adidas est devenu le fournisseur des équipes de France masculines et féminines, pour un montant non divulgué, avec la volonté de faire du rugby un modèle d'intégration sociale par l'inclusion. Avec ce partenariat, la marque allemande s'engage en faveur du développement du rugby féminin, avec notamment des dotations en tenues et en ballon pour près de 400 clubs amateurs et l'organisation d'un tournoi annuel pour les jeunes filles de moins de 15 ans. Ces engagements, inédits pour un partenaire maillot de la FFR, sont représentatifs de

l'évolution des mentalités au niveau des grandes marques de sport sur la reconnaissance et la nécessaire mise en avant de la pratique féminine. À l'échelle des clubs, les entreprises commencent elles aussi à jouer le jeu, comme la société internationale de conseil et d'expertise technologique Talan qui a renforcé son engagement aux côtés du Stade Français Paris. Sponsor depuis plus de dix ans de la section masculine, le groupe est devenu en février 2025 partenaire de l'équipe féminine. Une implication fondamentale pour la responsable du sponsoring sportif de Talan, Céline Simon : « *Ce soutien vient d'une démarche du groupe de promouvoir la mixité et l'inclusion à travers le rugby féminin. À travers ce partenariat, on souhaite mettre en place différentes actions porteuses de sens pour le sport féminin, comme faire participer les joueuses à nos campagnes publicitaires en les mettant*

au même niveau que les hommes. » Interrogée sur le montant de ce partenariat, la directrice n'a en revanche pas souhaité répondre. « *Faire rentrer Talan chez les filles est une avancée majeure* », selon Georges Coudane, fondateur et directeur sportif de la section féminine du Stade Français Paris. « *Cela va nous assurer des revenus constants, dédiés intégralement à l'équipe féminine, pour leur permettre de se développer.* »

Au-delà des sponsors, le modèle économique du sport professionnel repose en grande partie sur la médiation, car les droits télévisuels représentent une manne financière prépondérante pour les clubs. Mais dans le cas du rugby féminin de clubs, la couverture médiatique est presque inexistante. Les bonnes performances de la sélection nationale lors de la dernière Coupe du Monde ont certes créé un intérêt, à l'image des audiences réalisées, mais cet attrait peine à se répercuter concrètement sur les clubs dont la visibilité dans les médias reste insuffisante.

À la télévision, la diffusion du championnat de France débute en 2014. Après la Coupe du Monde, disputée en France, Eurosport et France Télévisions font le pari de diffuser certains matchs. Une expérience de co-diffusion concluante, qui s'arrêtera en 2021 à cause des difficultés financières liées au Covid-19. En 2024, Canal +, qui possède les droits du Top 14 (la première division masculine) pour 113,6 millions d'euros par an, est parvenu à un

La campagne publicitaire d'Adidas et la Fédération Française de Rugby en 2024 mettait en avant les joueuses féminines du XV de France, avant la Coupe du Monde 2025 en Angleterre.



CRÉDIT PHOTO : FFR / ADIDAS

accord avec la Fédération et la Ligue Nationale de Rugby pour diffuser quelques rencontres d'Elite 1, en lever de rideau des grandes affiches masculines. Si la visibilité reste épisodique, elle permet quand même aux spectateurs de retrouver les héroïnes de l'Équipe de France dans leurs équipes respectives. Une mise en lumière profitable aux clubs, qui capitalisent sur ce nouveau public pour leur essor. « *La diffusion des matchs à la télévision est une très bonne chose. Cela permet de montrer toute la qualité de nos équipes et de nos joueuses au public. Et puis cela aide aussi à nous faire connaître, parce que ces gens là on les retrouve après dans les stades* », salue Georges Coudane.

« La fédération ne fait pas grand-chose »

Pour faire connaître et grandir la pratique du rugby féminin, l'implication des structures demeure primordial. Ces dernières années, les clubs professionnels masculins se sont dotés pour la majorité d'entre eux de sections féminines. Par exemple, le Stade Français Paris a lancé en 2011 son équipe féminine, les Pink Rockets, sous la direction d'un personnage emblématique du club parisien depuis plusieurs décennies, Georges Coudane.

« *À la création de l'équipe, on est partis de zéro. On voulait la construire pas à pas, la monter et la faire prospérer. Contrairement à ce que les gens pensaient à l'époque, en fait le rugby est un sport très féminin. On essaye d'accompagner au quotidien toutes les filles pour qu'elles puissent profiter au maximum de leur passion. Aujourd'hui, on a plusieurs joueuses internationales dans l'équipe, et la section compte en tout plus de cent joueuses* », se félicite le directeur sportif parisien.

« *La Fédération ne fait pas grand-chose pour aider au développement*



CRÉDIT PHOTO : FFR / LIGUE ILE DE FRANCE

Georges Coudane, engagé au Stade Français Paris depuis près de 36 ans. En 2011, il fonde la section féminine, les « Pink Rockets », dont il fut successivement le président puis le directeur sportif (fonction qu'il occupe actuellement).

vivre convenablement de votre passion". Mais c'est impossible, et à notre échelle on a pas les moyens de les payer comme des professionnelles. » Car malgré les contraintes et les blocages culturels, la professionnalisation passe avant tout par une meilleure reconnaissance de la part du public. Face au décalage entre les annonces de la Fédération et la réalité des faits, les clubs, eux, continuent d'œuvrer pour le bien des joueuses, en regrettant amèrement le manque d'accompagnement de la part des institutions.

Pour devenir professionnel, le rugby féminin français doit apprendre du modèle mis en place par ses voisins anglais. Outre Manche, les joueuses sont payées par la Fédération depuis 2019, grâce à la politique structurelle et l'apport de soutiens financiers. En France, on est davantage en retard, notamment au niveau des institutions où les ressources économiques ne semblent pas pleinement exploitées. Par manque de moyens, ou manque de volonté de la part de la Fédération Française de Rugby ? De leur côté, les acteurs de la discipline se mobilisent. Les droits télévisuels augmentent, les équipementiers sportifs s'engagent davantage, et les sponsors externes commencent à affluer face à l'intérêt croissant du public.

Les mentalités restent une vraie entrave.

Le rugby reste encore un sport majoritairement masculin et misogyne, et les joueuses doivent tout au long

“ Cela fait plusieurs années que dans les réunions, on nous parle d'augmentation des subventions pour structurer la compétition, mais on ne voit rien arriver ! GEORGES COUDANE

de leur parcours se battre contre les stéréotypes sexistes. Comme Nolwenn, 22 ans, joueuse amatrice au club de rugby à 7 des Papsettes de Boulogne-Billancourt. « *Lorsque j'ai commencé, certains amis m'ont dit que cela rendait les femmes moches, que les joueuses de rugby n'ont pas de forme et qu'elles ont le visage abîmé à cause des contacts. Dans ma famille*

aussi, ça ne plaisait pas trop que je joue au rugby car on avait peur que les contacts créent des traumatismes sur mon corps. » On s'imagine, à tort, que les chocs liés à ce sport endommagent les organes reproducteurs chez la femme, ou bien qu'ils créent des problèmes sur le cycle menstruel ou rendent impossible la maternité. Or, ces idées reçues ont été à

plusieurs reprises infirmées par des enquêtes scientifiques, et l'on possède aujourd'hui assez de recul sur la pratique pour en observer ses effets sur l'organisme. Outre leur physique, la personnalité des femmes est également remise en cause. Leur sensibilité émotionnelle demeure selon certains un frein majeur aux implications inhérentes à la pratique du sport du haut niveau. Plus que le sport en lui-même, ce sont donc les mentalités qu'il semble falloir changer en priorité afin d'espérer la professionnalisation.

L'autre problème majeur est la question de la rémunération des joueuses. Le statut reste précaire pour la majorité d'entre elles, notamment chez les jeunes comme Jennifer, 23 ans, joueuse au Racing 92 (qui évolue en Elite 2, la deuxième division). « *On touche entre 200€ et 500€ de prime de match, selon le résultat. Certaines joueuses ont un statut semi-professionnel, c'est-à-dire qu'elles sont payées par le club, autour de 2 000€ par mois, car elles sont aussi entraîneurs dans les équipes de jeunes, ou bien elles travaillent à l'administration dans les bureaux. Ce statut est rare et permet une certaine sécurité.* » À titre de comparaison, le salaire d'Antoine Dupont, la star du rugby français, est de 600 000 € par an, soit 25 fois plus que celui proposé aux féminines du Racing 92 (environ 24 000 € par an).

Des inégalités abyssales entre les hommes et les femmes, qui poussent de nombreuses jeunes joueuses à abandonner leur passion pour le rugby au profit d'un emploi plus stable. Pour atteindre le niveau professionnel, le rugby féminin en France doit nécessairement passer par l'implication des instances, et plus particulièrement de la Fédération Française de Rugby. La mobilisation est croissante chez les clubs comme chez les joueuses : les droits télévisuels augmentent, les équipementiers investissent davantage, et le grand public s'implique. ■

CRÉDIT PHOTO : FANTASIO / RUGBY PIONEERS

Caricature sur les débuts de la pratique du rugby féminin en France, réalisée en 1924 par le dessinateur Fabien Fabiano.



Mais, comme son ami la regarde, elle se refait une beauté
Dessin de F. FABIANO.



Jennifer, 3e ligne aile au club du Racing 92 lors d'un match d'Elite 2 féminine. Les joueuses semblent souvent seules et perdues dans leur pratique du rugby face aux difficultés.



À l'Automne 2025, on assiste à la traditionnelle remise de prix littéraires mettant en lumière des livres dans des catégories diverses et variées. Goncourt, Renaudot ou encore Interallié, il faut connaître l'origine et la nature de ces prix afin de comprendre ce qu'ils récompensent, ainsi que les enjeux économiques qui en découlent, non sans polémiques. Et pourquoi certaines voix s'élèvent pour dénoncer ce système.

YANIS BEN MOHAMEDI

Vous êtes certainement tombés sur un de ces livres si vous êtes allés dans une librairie ou dans une Fnac ces derniers mois, décoré d'un joli bandeau rouge avec la mention « prix Goncourt ». Alors forcément ça attire l'œil et ça fait sortir le porte-monnaie : si ce livre a un prix, c'est qu'il est bon... non ?

Comme chaque Automne, les grandes institutions littéraires se prêtent au jeu des récompenses et attribuent des prix à des ouvrages ayant supposément marqué l'année. Le premier à avoir été décerné est le Grand Prix du Roman de l'Académie française, attribué le 30 octobre à Yanick Lahens pour *Passagères de nuit* des éditions Sabine Wespieser, avec une jolie dotation de 10 000 €. Le plus célèbre d'entre eux est sans aucun doute le Prix Goncourt, qui a été décerné le 4 novembre à Laurent Mauvignier pour son roman *La Maison vide*, avec à la clé une dotation symbolique de 10 €, mais avec surtout un succès exacerbé pour l'ouvrage. Le même jour, Adélaïde de Clermont-Tonnerre a remporté le Prix Renaudot pour son roman *Je voulais vivre* de chez Grasset. Cette récompense a été baptisée d'après le premier des journalistes français, Théophraste Renaudot, auteur du premier journal français « *La Gazette* ». Le Prix Renaudot essai a été remis à Alfred de Montesquiou pour *Le*

Crépuscule des hommes de chez Robert Laffont, réelle surprise puisque l'auteur n'était pas présent dans la dernière sélection pour le titre : « *Lorsque mon éditrice m'a appelé, émue, j'ai été très surpris car je n'étais pas dans la dernière sélection du prix. Mais pour être honnête, 3 minutes plus tard, j'ai éteint mon téléphone et j'ai passé 4 heures dans une prison pour le prix Goncourt carcéral* », confie-t-il. « Certes, c'est valorisant d'être récompensé par un panel de gens brillants, mais j'accorde assez peu d'importance à ce genre de prix. L'objectif pour moi c'était surtout de présenter le procès de Nuremberg, qui a un écho immense aujourd'hui, déjà parce que c'est les 80 ans, et aussi parce qu'avec le recul de l'état de droit, du respect des règles, des frontières, la recrudescence de l'antisémitisme, on est presque de retour au mode années 30, il faut donc se rappeler du progrès qu'on a fait dans les années 40. » Il explique que cette récompense est aussi synonyme de la disqualification pour une autre catégorie dans laquelle son livre était nominé, l'Interallié.

L'Interallié s'adresse traditionnellement à un roman écrit par un journaliste ou doté d'un lien avec le journalisme. Louis-Henri de la Rochefoucauld, journaliste pour *l'Express*, présentait un ouvrage intitulé *l'Amour moderne*. Et finalement, ce mercredi 12 novembre

au restaurant Lasserre, c'est au critique de *l'Express* qu'a été décerné ce prix : « *J'étais en finale pour le Renaudot aussi, mais pas de déception à ce sujet. Au contraire, je pensais avoir toute mes chances de me consoler avec l'Interallié* », témoigne-t-il. « *Le jour de l'annonce, on est avec l'éditeur, l'attaché de presse, et des représentants Alban Lafont. Pour l'Interallié, j'adore le palmarès* » sourit-il songeur en évoquant les anciens lauréats du prix. « *Le seul prix que je pouvais vraiment gagner, c'était lui.* » Satisfait et fier de cette récompense, l'auteur reproche néanmoins à l'institution de jouer avec les nerfs des nominés : « *Le jour de l'annonce des résultats, on prévient l'éditeur gagnant, mais pas les candidats perdants, c'est assez éprouvant pour les nerfs.* »

Enfin, l'autrice Natacha Appanah a été doublement récompensée pour *La nuit au cœur*. Elle a d'abord obtenu le Femina, un prix décerné par un jury composé exclusivement de femmes, ainsi que le prix Goncourt des Lycéens. » Alfred de Montesquiou salue la singularité de ce prix qui « permet aux auteurs de parcourir la France à la rencontre d'un public plus jeune ». D'après l'Institut marketing GFK, c'est de ce prix que découlent le plus de ventes.

Une institution essentielle... mais critiquée

Ces prix sont des références en termes de reconnaissance littéraire, font couler beaucoup d'encre et rapportent énormément. Antoine Oury, journaliste pour *Actualité*, média à l'origine de nombreux articles au sujet des prix littéraires : « *Cette année particulièrement, en tant que média, on se rend compte de l'importance médiatique de ces prix littéraires. Les articles publiés au sujet des prix littéraires sont les plus consultés.* », reconnaît-il. « *Les prix se nourrissent des médias et les médias se nourrissent des prix.* Cela profite aux livres les plus médiatisés, jouant pour beaucoup dans la nomination des auteurs. On assiste à un système « *moutonnier* » dans lequel les médias se reprennent entre eux et contribuent à la publicité des mêmes auteurs. » En conséquence, un fossé se crée entre les auteurs médiatisés et ceux qui le sont moins, qui ont infiniment moins de

chance d'être nominées, avec la complicité volontaire ou non des médias. On distingue une première critique récurrente à l'égard des prix littéraires : la pression commerciale. Thibaut de Montesquiou explique que son livre, après avoir été récompensé du prix Renaudot essai, a fait un bond de 60 % de ventes en plus. Et quand il y a de l'argent en jeu, la question de l'éthique et de l'honnêteté se pose aussi : « *Le prix sur les ventes de livre, cette année on les surveillait beaucoup. Les ventes ont été assez mauvaises, en période politique compliquée (instabilité, élections) les ventes de livres décrochent, et au vu de la situation économique, les livres coûtent cher et on les délaisse* », pour Antoine Oury. Avec de tels enjeux économiques, les nominations se jouent aussi lors des rencontres et des échanges informels entre auteurs, journalistes, éditeurs et membres des jurys. Alfred de Montesquiou avoue avoir été contacté par des éditeurs avant même sa nomination, lui assurant qu'il gagnerait un prix, mais que cela ne « *l'intéressait pas de faire campagne pour son livre* ». Ce jeu de mondanités profite encore une fois aux grandes maisons d'éditions, qui peuvent se permettre d'organiser des dîners, se doter d'attachés de presse, tandis que les maisons indépendantes ne peuvent pas se le permettre.

Ces campagnes « non-officielles » profitent aux auteurs de grandes maisons,

« *Les ventes de mon livre ont augmenté de 60 % depuis la remise de mon prix !* »

ALFRED DE MONTESQUIOU,
LAURÉAT DU PRIX RENAUDOT ESSAI 2025

et ce sont ces auteurs qui ressortent le plus dans les médias. « *Sur la quinzaine de livres nominés au Goncourt cette année, la moitié viennent de chez Madrigal, aucun de chez Grasset qui pour moi faisait la meilleure rentrée, et un seul de chez Albin Michel. Sans être complotiste, c'est une liste qui est faite pour plaire à Antoine Gallimard* », regrette Louis-Henri de La Rochefoucauld. On cite souvent l'exemple du Goncourt, dont plus de la moitié des lauréats de ces trente dernières années proviennent des trois mêmes groupes éditoriaux (Gallimard, Madrigall, Hachette). Ce constat alimente l'idée d'un monopole symbolique : ces prix ne seraient plus des instruments de découverte, mais des leviers de consécration commerciale pour les grandes maisons déjà puissantes, d'où la désignation péjorative de « *Galligrasseuil* », dénonçant la sur-représentativité des grandes maisons d'éditions dans les prix littéraires. Le prix interallié par exemple s'est attiré les foudres du journal Libération dans les années 1990 qui l'a qualifié de prix « *InterGrasset* », en raison de

la quasi-hégémonie de cette maison d'édition pour ce prix. En effet, c'est près de la moitié des ouvrages primés qui appartiennent à cette maison d'édition. Louis Henri de La Rochefoucauld explique : « *C'est un petit milieu de gens qui se connaissent, les jurés se recommandent les livres entre eux* », ce qui explique la nomination d'un livre pour des prix différents. Il y a des efforts pour récompenser des maisons d'éditions différentes : « *si Gallimard a déjà eu deux prix, le troisième risque de ne pas leur revenir* ».

Mais le manque de diversité se perçoit aussi dans le fait que les mêmes puissent juger pour différents prix : « *alors que les prix sont différents et récompensent des types d'ouvrages variés, comment se fait-il que la même personne soit légitime à en juger plusieurs ?* », remarque Antoine Oury. C'est aussi l'opacité du processus électoral qui pose problème. Les jurys sont souvent composés d'un petit nombre de membres qui délibèrent à l'abri des regards. Les discussions, les votes et les éventuels désaccords ne sont jamais rendus publics. « *C'est un format très aristocratique, avec des jurys issus de la bourgeoisie et une concentration germanopratin (maisons d'éditions et annonce des gagnants autour de Saint-Germain).* ».

S'il est évident que les prix littéraires participent au succès des œuvres qu'ils consacrent chaque année, ils contribuent à l'inverse à aggraver l'écart entre les quelques maisons d'éditions les plus riches et les maisons indépendantes. Ce système ne dépend évidemment pas uniquement de ces prix, qui servent d'illustration à un problème plus profond dans le monde de la littérature française. Une chose est certaine cependant : nombreux sont les auteurs et maisons d'édition victimes de ce système. Et oui les maisons d'édition vendent aussi du papier ! ■



Ce dessin de presse dénonce la mainmise des grandes maisons d'édition françaises aussi appelée « *Galigrasseuil* ». Depuis les années 1980, ces trois maisons ont récupérés plus de la moitié des prix littéraires, notamment le prix Goncourt.

CRÉDIT ILLUSTRATION : CHEREAU

CHEREAU

CRÉDIT PHOTO : DR



La *Pyramide de Babel* de l'artiste urbain Julien Mallan a été présentée lors de l'exposition « *We are Here* » au Petit Palais en septembre 2024. Les livres, récompensés ou non, représenteront toujours l'accès le plus pur à la connaissance et au savoir, quelque soient les récompenses qui leur sont adressées.



PARIS - LYON - TOULOUSE

iscpa!

JOURNALISME
COMMUNICATION
PRODUCTION

 **IGENSIAS**
EDUCATION

L'école des MÉDIAS

ISCPA Paris
01 80 97 65 80
iscpaparis@iglesia.com

ISCPA Lyon
04 72 85 71 73
iscpalyon@iglesia.com

ISCPA Toulouse
05 31 08 70 55
iscpatoulouse@iglesia.com